

SAMEDI 7 OCTOBRE 1995

No 36082 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Paris

Nouvel attentat

Un attentat à l'explosif a fait douze blessés hier après-midi à Paris. Il s'est produit près de la station de métro Maison Blanche.

Page 2

Bosnie

La paix n'est pas au coin de la rue

L'ONU s'attendait hier à une intensification des combats en Bosnie au cours des jours précédant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. A Rome, les puissances occidentales étaient réunies pour réfléchir à la reconstruction de l'ex-Yougoslavie.

Page 2

Majorité des cantons

Motion rejetée

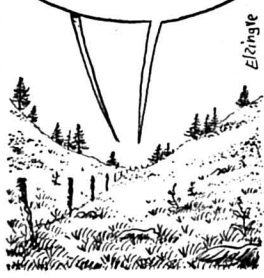
Le Conseil national refuse de toucher à la majorité des cantons. Par 90 voix contre 54, il a rejeté hier une initiative d'Andreas Gross (PS/ZH) demandant que l'on accorde plus de poids, lors de votations où la double majorité est requise, aux cantons dont la population s'est beaucoup accrue depuis 1848. Le Zurichois souhaitait en fait que la démocratie l'emporte sur le fédéralisme.

Page 4

Duo du banc

Que penser de ce Simpson? Coupable ou pas?

Moi, j'ai ma petite idée, mais personne ne m'a demandé mon...



Page 6

Suisse: pour quelques secrétaires d'Etats de plus

Référendum déjà lancé

A peine les Chambres fédérales avaient-elles approuvé la modeste réorganisation du gouvernement et de l'administration, qu'un référendum était lancé. Le comité qui s'est annoncé hier affirme s'opposer en particulier à la nomination - trop coûteuse - de nouveaux secrétaires d'Etat. On retrouve, derrière ce comité, l'Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN), présidée par Christoph Blocher, qui avait déjà fait capoter la réforme du Parlement en 1992.

Berne
François NUSSBAUM

La loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (LOGA) a été approuvée hier en votation finale par 91 voix contre 62 au National, et par 40 contre 2 aux Etats. Pour l'essentiel, cette loi donne la compétence au Conseil fédéral d'organiser à sa guise l'administration, notamment de répartir différemment les offices entre les sept départements.

DIX SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Par exemple: la Protection civile peut-elle côtoyer la Défense mi-



litaire au sein d'un Département de la sécurité? L'agriculture doit-elle rester dans le giron de l'Economie publique? Faut-il réunir l'éducation, la formation professionnelle et la recherche au sein d'un même département? De telles décisions pourraient être prises par le Conseil fédéral, sans passer par les Chambres.

L'autre volet de la LOGA concerne la possibilité, pour le Conseil fédéral, de nommer une dizaine de secrétaires d'Etat (actuellement au nombre de trois).

Ces personnages seraient appelés à décharger les conseillers fédéraux dans leurs tâches administratives. Ils pourraient notamment les remplacer dans certains voyages à l'étranger.

INUTILE ET TROP CHER

C'est dans leurs relations avec le Parlement que les choses se sont compliquées. Dans la mesure où certains secrétaires d'Etat pourraient représenter leur chef de département devant les Chambres et dans les commissions parlementaires, les députés ont

exigé un droit de regard sur leur nomination. Ce qui soulève, entre autres, la question de leur appartenance politique.

Mais le comité référendaire qui s'est constitué hier n'évoque pas les compromis trouvés sur ce point. Il s'oppose au «gonflement de l'administration» et aux «secrétaires d'Etat inutiles». Selon lui, la nomination de ces «conseillers fédéraux de l'ombre» constitue un «affront» au vu de la situation des finances fédérales. En résumé: c'est inutile et trop cher.

Le comité est coprésidé par quatre conseillers nationaux: le radical appenzellois Hans-Rudolf Früh (président de l'Union suisse des arts et métiers) le démocrate-chrétien valaisan Paul Schmidhalter, le démocrate du centre bernois Hanspeter Seiler et l'Automobiliste saint-gallois Walter Steinemann. Ils mettent à exécution la menace de référendum déjà proférée par l'ASIN.

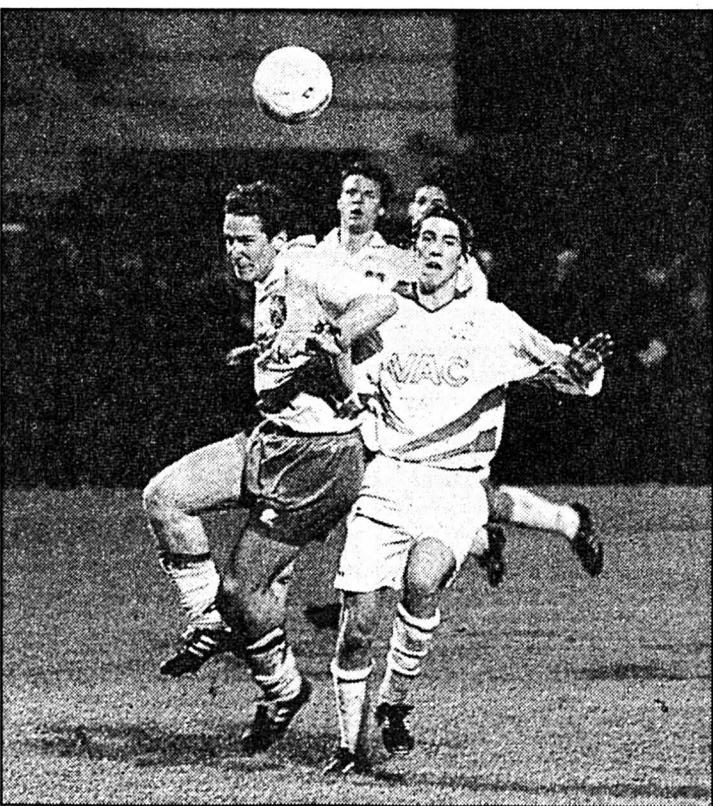
On se souvient du projet de réorganisation du Parlement. Ce projet prévoyait, entre autres, une augmentation du revenu des députés et la possibilité, pour eux, d'engager des collaborateurs pour la préparation de leurs dossiers. Là également, l'ASIN avait lancé (avec succès) le référendum par personnes interposées, en l'occurrence quatre étudiants de l'Université de Saint-Gall.

POUVOIR MINIMUM

La très conservatrice ASIN veut donc une Suisse dirigée depuis les campagnes, avec des autorités fédérales dotées de pouvoirs minimums. Un modèle qui ne ferait pas école si les parlementaires avaient le temps et les moyens de faire leur travail dans de bonnes conditions, et si le Conseil fédéral se mettait à consacrer davantage de séances à gouverner plutôt qu'à gérer leurs services.

F.N.

Football - Le Locle bat le FCC 2-0 Mettraux, boulot, champagne!



Dominique Nussbaum - Grégory Verzola
Le libero loclois n'a pas eu trop de mal à contenir les assauts chauds-de-fonniers. (Impar-Galley)

● Pages 11 et 12

OPINION

Les aveugles

Quand un aveugle se présente au tire-pipes, les forains mettent des gilets pare-balles. Il en va de même dans la Berne fédérale.

Le projet de réforme du gouvernement a été accepté hier en votation finale par les Chambres fédérales. Le résultat n'était pas encore acquis que déjà, canne blanche en main, un comité hétéroclite annonçait le lancement d'un référendum sur le sujet. C'est une très bonne mauvaise nouvelle.

Côté positif, il faut souligner deux points. D'une part, le référendum prouve à l'envi l'aveuglement d'une intelligentsia suisse coupable d'oublier que le mieux est parfois l'ennemi du bien. Pour les têtes dites pensantes du microcosme politique et médiatique suisse, la réforme prévue n'allait pas assez loin. Sur la forme, ces «cerveaux» avaient probablement raison. Sur le fond, en revanche, ils se trompaient. La politique est l'art du possible. Si une réforme minimale du gouvernement est déjà contestée, qu'en aurait-il été d'une révolution? L'échec était programmé, au moins devant le peuple.

D'autre part - c'est là le point le plus positif - le référendum lancé n'est pas totalement inutile. Revoir l'organisation d'un gouvernement aux rouages aussi subtils et complexes que celui de la Confédération n'est pas une mince affaire. On ne l'entreprend pas à l'aveuglette. Il est donc souhaitable que le peuple soit appelé à se prononcer sur le sujet. Encore faut-il parvenir à l'éclairer sur les motivations réelles du comité référendaire.

Elles crévent les yeux. MM. Schmidhalter, Seiler et autres Früh prétendent attaquer le coût de la réforme. Ce faisant, ils avancent masqués.

En réalité, ce n'est pas une question de prix; c'est une question de pouvoir. L'ASIN de Christoph Blocher, comme l'USAM de Hans-Peter Früh ne veulent pas d'un gouvernement suffisamment fort pour leur tenir tête. Pour un peu, ces orgueilleux barons de la politique et de l'industrie laisseraient le pays aller à vau-l'eau, pourvu qu'ils gardent les mains libres.

C'est là précisément le point noir de ce référendum. Il est certes souhaitable qu'il aboutisse, mais il est absolument indispensable que le peuple ne se laisse pas bernier par les manœuvres dilatoires de ces chevaliers d'industrie. La réforme prévue offre notamment au gouvernement une souplesse indispensable dans la gestion des affaires publiques. Il pourra par exemple organiser l'administration à son gré, en fonction des tâches à accomplir et de l'urgence des problèmes, sans perdre des mois à palabrer avec le Parlement. Ce n'est pas indifférent: une session parlementaire coûte très cher. Dans ce contexte, réunir - et par conséquent payer! - les parlementaires pour avaliser le passage d'un obscur office d'un département à l'autre n'est ni rationnel, ni économique. A cet égard et tous comptes faits, la réforme du gouvernement représente donc une économie substantielle.

Les membres du comité référendaire le savent bien. Au reste, eux-mêmes n'accepteraient pas de gérer leurs affaires d'une façon aussi absurde, coûteuse et désuète. S'ils font mine de ne pas le voir, c'est qu'ils jouent les borgnes pour mieux aveugler le peuple suisse.

Dame! C'est qu'au pays des aveugles, les borgnes sont rois.

Benoît COUCHEPIN

Alors que Khaled Kelkal était inhumé près de Lyon

Nouvel attentat à Paris

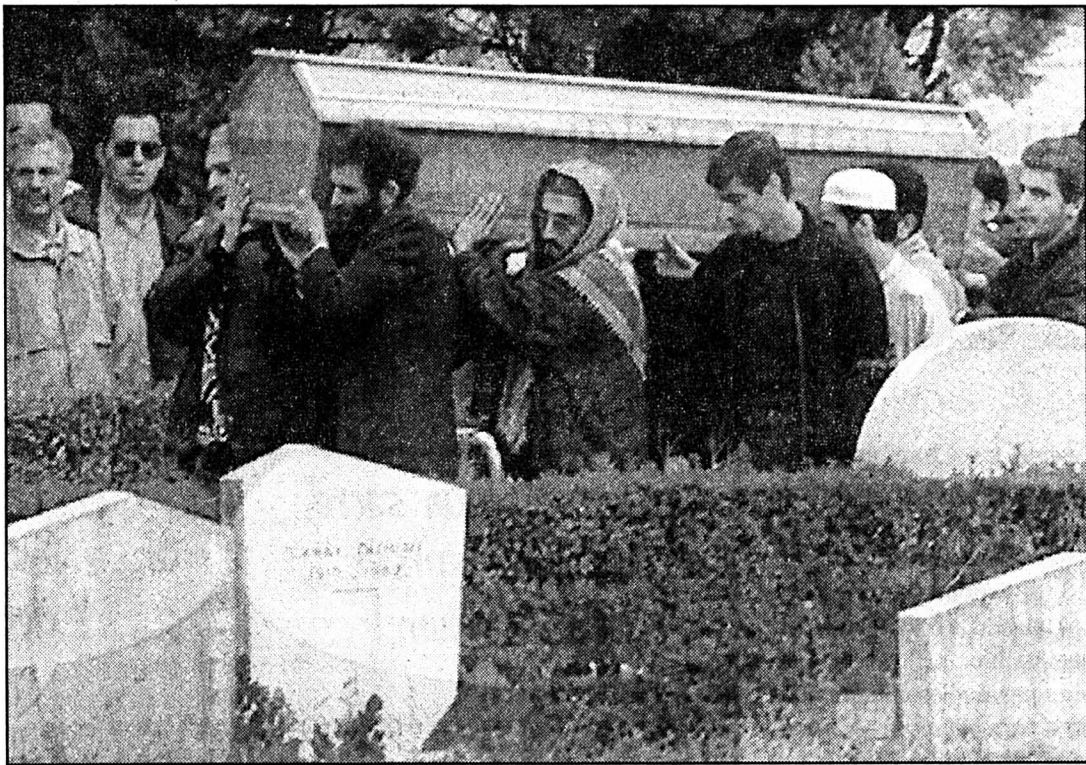
L'explosion d'une bonbonne de gaz a fait douze blessés légers hier à Paris, le jour même de l'inhumation près de Lyon de Khaled Kelkal. Ce dernier était présenté comme le principal suspect dans l'enquête sur les attentats de l'été et a été abattu il y a exactement une semaine.

L'engin a été déposé dans une poubelle de l'avenue d'Italie, près de la station de métro Maison Blanche, dans le XIII^e arrondissement de Paris, dont le garde des Sceaux, Jacques Toubon, est le maire. Maison Blanche est aussi le nom du lieu-dit de Vaugneray (Rhône) où Khaled Kelkal, 24 ans, a été abattu vendredi dernier à l'issue d'une traque qui avait mobilisé des centaines de gendarmes et de policiers.

ALERTÉE

L'explosion, juste avant 16 h, aurait pu faire plus de victimes si la police n'avait pas été alertée de la présence d'un objet suspect par un passant, un facteur. Un cordon de sécurité se mettait en place lorsque l'explosion s'est produite, ce qui a permis d'éviter un bilan plus lourd.

Deux personnes ont été atteintes par des clous et des bouillons contenus dans la bonbonne de gaz, engin confectionné com-



Près de Lyon

Les obsèques du jeune Kelkal se sont déroulées dans le calme dans le carré musulman du cimetière de Rillieux-la-Pape.

me ceux des autres attentats. Les dix autres souffrent de problèmes de tympan provoqués par la déflagration. Il s'agit du septième attentat – ou tentative d'attentat – perpétré en France depuis cet été. Ces actes de terrorisme ont fait 7 morts et plus de 150 blessés.

Dans la matinée, les obsèques du jeune Kelkal s'étaient déroulées dans le calme dans le carré musulman du cimetière de Rillieux-la-Pape, à l'est de Lyon, en présence de 200 personnes. Les forces de l'ordre étaient très discrètes et la foule s'est dispersée sans incident à l'issue de la céré-

monie. Le grand mufti de la mosquée de Lyon, Abdelhamed Chirane, et un prêtre catholique, le père Christian Delorme, qui s'occupe des jeunes de la banlieue de Lyon, ont prêché la tolérance et le refus de la violence. Le quotidien «Le Monde» a par ailleurs publié hier un entre-

tien datant de 1992 entre Khaled Kelkal et un chercheur allemand. Il éclaire la dérive du jeune Maghrébin vers le terrorisme mais constitue aussi un diagnostic très cru de la «fracture sociale» en France.

EN 1992

Dans cet entretien, recueilli en octobre 1992 à Vaulx-en-Velin par Dietmar Loch, chercheur en sciences sociales de l'Université de Bielefeld, Khaled Kelkal explique qu'il a renoué avec la religion musulmane en prison, où il avait été incarcéré pour des délits de droit commun. «Je ne suis ni arabe ni français; je suis musulman», dit-il. «J'étais avec un musulman en cellule. Là, j'ai appris l'arabe, j'ai bien appris ma religion, l'islam.»

Dans cet entretien, Khaled Kelkal dénonce pêle-mêle l'organisation des missions locales pour l'emploi et des stages proposés aux jeunes, et une justice qu'il estime «à deux vitesses»: «Franchement, en tant qu'Arabes, la justice ne nous aime pas».

Après la mort du jeune islamiste, le ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Debré, avait affirmé qu'il se trouvait probablement derrière la plupart des attentats et tentatives d'attentats de l'été. «Je n'ai jamais dit, a toutefois souligné hier Jacques Toubon, que la découverte et la neutralisation de Kelkal allait mettre fin aux attentats. Il faut rester très vigilants». (ats, afp, reuter)

7.10.1849 – Décès de l'écrivain américain Edgar Poe, à l'âge de 40 ans.

7.10.1879 – La Grande-Bretagne envahit l'Afghanistan.

7.10.1949 – Proclamation d'une République démocratique en Allemagne orientale.

BRÈVES

Grande-Bretagne

Le triomphe de Blair

Le leader du Parti travailliste britannique Tony Blair a obtenu un triomphe au congrès du Labour qui s'est achevé hier à Brighton. Fait historique, les délégués n'ont en effet pas voté une seule fois contre la direction du parti. Une unité qui intervient à moins de deux ans des élections générales.

Comores

Retrait entamé

Les militaires français qui sont intervenus aux Comores ont commencé hier à quitter l'archipel. Sous le coup d'un mandat d'arrêt international, le mercenaire Bob Denard a quitté la Réunion pour la France à bord d'un avion militaire, selon une source proche du gouvernement à Paris.

Etats-Unis

Timide ouverture vers Cuba

Bill Clinton a annoncé hier des mesures destinées à favoriser «la transition de Cuba vers la démocratie». Il a notamment autorisé les organes de presse américains à ouvrir des bureaux à la Havane. Le président américain n'entend toutefois pas assouplir l'embargo économique en vigueur depuis une trentaine d'années.

Procès d'Andreotti Toujours à Palerme

Le procès de l'homme politique qui fut le plus puissant de l'Italie d'après-guerre, Giulio Andreotti, accusé d'association avec la mafia, restera à Palerme en Sicile. Il ne sera pas transféré à Rome comme le demandait la défense.

«Eurailspeed 95» à Lille Réseau TGV d'ici à 2010

Les différents tronçons nationaux de trains à grande vitesse (TGV) devraient former un réseau global européen d'ici à 2010. Les participants au congrès «Eurailspeed 95» sont arrivés à cette conclusion. L'objectif pourrait toutefois être contrecarré par des questions de financement. Les plans, esquissés par les responsables de chemins de fer et les politiciens, prévoient une extension rapide du réseau TGV européen ces prochaines années. De nombreuses liaisons transfrontalières seront mises en service, ont-ils souligné.

Avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en Bosnie

L'ONU n'est guère optimiste

L'ONU s'attendait hier à une intensification des combats en Bosnie au cours des jours précédant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Mais les puissances occidentales, réunies à Rome, réfléchissent déjà à la reconstruction du pays. L'OTAN prépare de son côté la première intervention terrestre de son histoire.

Le cessez-le-feu arraché aux belgibrants par le négociateur américain Richard Holbrooke doit entrer en vigueur dans toute la Bosnie le 10 octobre pour une durée de soixante jours. La trêve ne prendra effet que lorsque l'approvisionnement de Sarajevo en gaz et en électricité aura

été rétabli. Selon des responsables de l'ONU, des affrontements ont éclaté hier sur plusieurs fronts. Serbes et Bosniaques vont tenter de gagner le maximum de terrain avant l'arrêt des hostilités, estime l'ONU.

Le président bosniaque Alija Izetbegovic a ainsi laissé entendre que les combats se poursuivront jusqu'à la dernière minute.

RECONSTRUCTION

Sans attendre la conclusion d'un accord de paix en Bosnie, le groupe de contact élargi sur l'ex-Yougoslavie s'est réuni hier à Rome pour commencer à réfléchir sur la reconstruction de la

région. Le négociateur Richard Holbrooke a toutefois prévenu que «la paix n'est pas encore au coin de la rue» en ex-Yougoslavie.

L'Union européenne se chargerait principalement de la reconstruction selon deux modes: l'un prioritaire comme le retour des réfugiés et personnes déplacées et l'aide humanitaire dans les régions dévastées par la guerre. L'autre, à plus long terme, pour la réfection et la réhabilitation des infrastructures, d'abord dans les zones de guerre, avant de concerner une zone pouvant aller du sud de la Slovaquie au nord de la Grèce. (ats, afp, reuter)

PARTI PRIS

Omerta

La semaine qui s'achève, en France, ne restera pas comme une défense et illustration de la vertu républicaine, mais comme un voyage au bout de la nuit ou plutôt de la corruption.

A Lyon, le procès correctionnel d'un ex-ministre, ex-maire de grande ville, a mis en pleine lumière un vivier occulte de corruption, celui de la concession de service public. En contre-partie de l'affermage du service de l'eau, le maire de l'époque est accusé d'avoir obtenu du concessionnaire, aux termes d'un pacte de corruption, le renflouement de la presse de propagande, éditée par ses soins, et l'attribution de multiples avantages individuels. Après une défense maladroite, l'ancien maire de Grenoble se retranchait finalement derrière des pratiques présentées comme monnaie courante dans la classe politique française. Cette ultime parade n'a pas tenu lieu de clause absolutoire pour le procureur qui a requis cinq ans de prison ferme.

A l'autre extrémité de l'Hexagone, c'est un ex-député, ex-porte-parole du PS qui lève un coin du voile sur un autre vivier de corruption: l'ouverture de grands magasins, soumise à autorisation. Dans une confession de sept pages, écrites en prison, le député détaille l'étrange alchimie qui présidait à l'octroi des autorisations: jusqu'à 1,5 million de francs suisses dont un tiers pour le parti du ministre et deux tiers pour le PS.

Le résultat de ces turpitudes s'affiche dans une France qui découvre l'existence des 1000

hypermarchés, densité qui bat tous les records de l'UE, l'anéantissement du tissu commercial des centres-villes, la destruction des sites péri-urbains et l'inculpation en rafale de PDG de la grande distribution, l'un d'eux étant même incarcéré, alors qu'hier c'était le tour d'un ancien président de la Chambre de commerce.

La boucle est bouclée; il ne reste qu'à ajouter le rackets des entreprises de travaux publics, dans le style Urba, et le kaléidoscope de la corruption française est complet.

Il l'est parce que l'omerta a pu être brisée. Les témoins qui, la main sur le cœur, ont plaidé, à Lyon, le désintéressement d'Alain Carignon, l'absence de pacte de corruption et le grand intérêt de la presse de propagande, n'ont pas convaincu, pas plus que le No 1 du PS, renvoyant l'ex-porte-parole du parti aux pressions subies en prison.

Finalement, ce vieux pays catholique reste prisonnier de fantasmes à fortes connotations jésuitiques, sur les relations du pouvoir et de l'argent. Après avoir tout essayé par la loi, la France doit reconnaître son incapacité à changer les mœurs et à convenir que ses députés sont sous-rémunérés puisqu'ils gagnent plus de deux fois moins qu'un conseiller d'Etat zurichois. Mais, cette France continue d'honorer obscurément le modèle républicain du député Baudin, mort sur les barricades pour quelques sous... Pierre LAJOUX

Accord d'autonomie approuvé en Israël Suspense à la Knesset

Le Parlement israélien a approuvé hier l'accord conclu avec l'OLP pour étendre l'autonomie palestinienne en Cisjordanie. 61 députés ont voté pour et 59 contre. L'accord a connu un premier accroc avec le refus d'Israël de libérer quatre de ses 28 détenues palestiniennes.

A l'issue du vote, le premier ministre Yitzhak Rabin a reconnu que le texte avait été accepté de justesse. «C'est une petite majorité parce que deux membres du Parti travailliste ont trahi leur mandat et voté contre le gouvernement».

Les 120 députés de la Knesset ont voté au terme d'un débat marathon de quinze heures au cours duquel la quasi totalité des membres du Parlement se sont exprimés. M. Rabin avait ouvert le débat en appelant les députés à «donner une

chance à la paix» en entérinant l'accord. Le document signé à Washington «constitue une étape majeure dans le règlement du conflit israélo-palestinien», a-t-il dit.

Les adversaires de l'accord ont fait valoir qu'il portait le germe d'un Etat palestinien à côté d'Israël. En vertu de cet accord, qui s'inscrit dans le prolongement de celui de septembre 1993, Israël évacuerait progressivement ses troupes des zones habitées de Cisjordanie pour permettre des élections palestiniennes.

Le premier accord de Washington avait été approuvé à la Knesset par 61 voix contre 50. Depuis, la coalition Rabin s'est effritée et plusieurs députés travaillistes ont changé de camp pour protester contre l'évolution du processus de paix. (ats, afp, reuter)

Belgique: demande de mise en accusation

L'étau se resserre autour de Claes

Le procureur général de la Cour de Cassation de Belgique a demandé hier la mise en accusation du secrétaire général de l'OTAN Willy Claes (socialiste flamand). Il lui reproche des faits de corruption dans l'affaire Agusta et exige son renvoi devant la Cour, a-t-on appris de source judiciaire.

Le procureur Velu reproche aux deux anciens ministres belges d'être auteurs, coauteurs ou complices de faits de corruption, faux et usage de faux. La décision définitive appartient toutefois à la Chambre des députés qui doit statuer en séance plénière.

Le procureur Jacques Velu a également demandé la mise en accusation et le renvoi devant la Cour pour les mêmes motifs de l'ancien ministre belge de la défense Guy Coëme (socialiste francophone).

Dans un rapport présenté hier aux onze membres de la commission des poursuites mise en place à la Chambre des députés,

Le procureur Velu précise que des compléments d'enquête sont encore nécessaires. Le secrétaire général de l'OTAN a été mis en cause dans le scandale Agusta, un contrat passé en 1988 avec la firme italienne pour l'achat de 46 hélicoptères de combat pour l'armée de terre belge. M. Claes, membre éminent du Parti socialiste flamand (SP), était à l'époque ministre des Affaires économiques. (ats, afp)

Samedi 7 octobre 1995
à 20 heures
Salle communale La Sagne
Salle fumeurs et salle non-fumeurs
Abonnement Fr. 18.- pour 30 tours - 2 abonnements: 3e gratuit - 4 tours hors abonnement - 2 tours gratuits

GRAND LOTO

organisé par l'Union chorale et l'Union des paysannes de La Sagne

SUPERBES QUINES

Appareil photo, radio-réveil, city bike, toupins, montres, aspirateur, corbeilles garnies, viande fumée, bons d'achat sport, bijoux, voyages, poulets et lapins de ferme, fromage, vins, fruits, etc.

132-776744

OFFRES D'EMPLOI

LE SYNDICAT PATRONAL DES PRODUCTEURS DE LA MONTRE, À LA CHAUX-DE-FONDS ET L'ASSOCIATION PATRONALE DU DISTRICT DU LOCLE, AU LOCLE, recherchent, à la suite de la démission honorable du titulaire actuel, un (e)

secrétaire général (e)

Il (elle) aura pour mission:

- de participer pour le compte de ces associations à l'élaboration de la politique conventionnelle horlogère;
- de conseiller les entreprises membres dans l'application des conventions collectives régissant les conditions de travail et dans celle de la législation sociale fédérale;
- d'appuyer, à leur demande, les entreprises affiliées dans la mise en place de leurs politiques du personnel;
- de superviser la gestion des caisses de compensation professionnelle ALFA et AVS dépendant de ces associations;
- de représenter, d'une manière générale, la communauté industrielle régionale auprès des autorités locales et cantonales ainsi qu'auprès de différentes institutions de caractère économique ou social.

Le profil du poste exige du (de la) candidat (e):

- si possible, une formation supérieure (sciences économiques ou sociales, droit, Escea);
- une expérience de quelques années dans des fonctions similaires ou/et dans un poste à responsabilités dans le secteur industriel ou celui des services, par exemple dans l'administration générale ou dans les ressources humaines;
- un sens aigu de la communication et des relations publiques;
- des qualités d'animateur (trice) dans le cadre d'une petite équipe de collaboratrices qualifiées.

Accompagnées des documents usuels, vos candidatures sont à adresser à A. Taillard c/o APL, Grand-Rue 5, 2400 Le Locle. Une discrétion absolue est garantie.

157-717357/4x4

Gesucht auf Dezember 1995 oder nach Uebereinkunft

Chauffeur Kat. C

Auf Wunsch steht Wohnung oder Zimmer zur Verfügung.

Kühlhaus Gunzwil AG,
Landesprodukte, 6221 Rickenbach.
Tel. 045 51 1222.

180-73209/4x4

Nous recherchons pour plusieurs postes dans des entreprises de la région des

décolleteurs sur décolleteuses

conventionnelles et à commandes numériques.

Pour de plus amples renseignements, nous vous prions de prendre contact avec M. G. Forino. Discrétion assurée.

OR PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Police-secours:
117

Solution du mot mystère
PERMANENT

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

MONTREMO SA

Cadrans soignés

Emancipation 55, 2305 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir:

UNE DÉCALQUEUSE

Professionnelle ou connaissant ce domaine.

La préférence sera donnée à une personne ayant déjà de l'expérience dans le cadrans. Nationalité suisse ou permis B, C.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au 039/28 38 88 pour prendre rendez-vous.

132-777021

Nivarox-Far SA



Nous recherchons pour notre département «CARY» au Locle, spécialisé dans la production de jauges et d'appareils de mesure de haute précision, un

ingénieur technico-commercial

Nous demandons une formation de base technique avec le sens du commerce. Une expérience de quelques années dans le marketing-vente, si possible dans l'horlogerie ou l'industrie de la microtechnique serait souhaitable.

Notre futur collaborateur devra être en mesure de participer au développement de nouveaux produits.

De bonnes connaissances d'allemand et d'anglais sont indispensables.

Il s'agit d'une place comprenant des responsabilités, pour laquelle nous offrons des conditions de travail intéressantes au sein d'une entreprise en plein développement.

Les candidats sont priés de faire parvenir leurs offres de service écrites à:

NIVAROX-FAR SA,
rue du Collège 10, 2400 Le Locle,
à l'att. de M. Eric Rochat,
chef du personnel.

296-721049 NF, une société de la SMH

DIVERS



Les délais de remise des annonces, matériel compris

Sont fixés comme suit:

pour l'édition du lundi:	jeudi 12 heures
pour l'édition du mardi:	vendredi 12 heures
pour l'édition du mercredi:	lundi 12 heures
pour l'édition du jeudi:	mardi 12 heures
pour l'édition du vendredi:	mercredi 12 heures
pour l'édition du samedi:	jeudi 12 heures

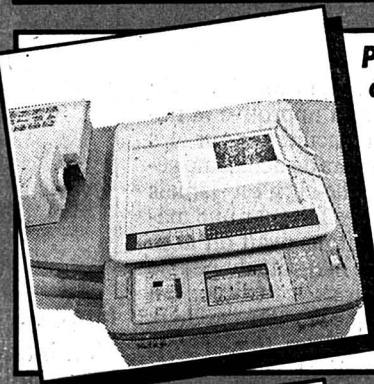
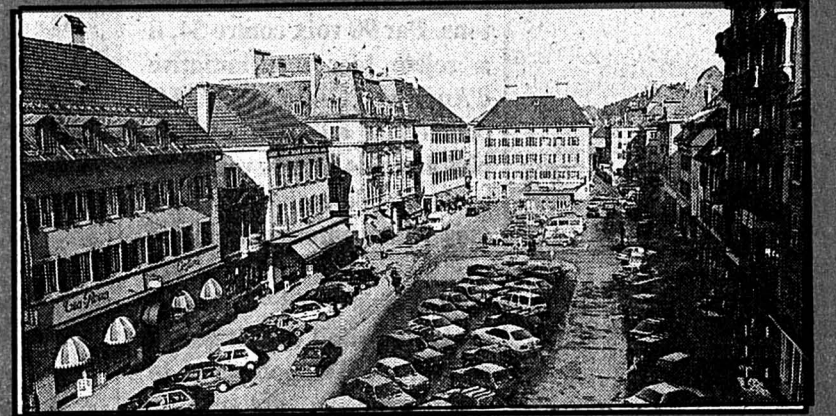
La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
☎ 039/210 410
Fax 039/284 863



Le Locle
Rue du Pont 8
Case postale 151
☎ 039/311 442
Fax 039/315 042

DIVERS

PLACE DU MARCHÉ



Pour toutes vos photocopies couleurs depuis des photos, des livres, des diapositives ou des négatifs, sur du papier blanc satiné ou sur des transparents pour rétroprojection...

... Une bonne adresse

L'Impartial
IMPRIMERIE
Rue Neuve 14 - Tél. 039/210 330

132-765063



PUBLICITAS

Au cœur de la publicité presse

Régie exclusive des annonces pour L'Impartial

Place du Marché ☎ 039/210 410
132-772043



Espace *Dany Flore*
Beauté, bien-être

SOIN RÉNOVATEUR AUX ACIDES DE FRUITS

Hautement concentré, il stimule le renouvellement cellulaire, hydrate et revitalise la peau

Serre 11 bis, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 07 07
132-770684



Vos stores d'intérieurs à lamelles verticales, horizontales; enrouleurs, pliants, pissés, etc.

Frédry Bourquin

TAPISSIER-DÉCORATEUR vous conseillera volontiers à domicile

Pl. du Marché, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 44 32

Fermé le lundi
Paiements EC direct, Eurocard, Visa, American Express.
132-774552

TOUT SUR PLACE!

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 103

André Besson

Le secret du colporteur

Roman

(Droits réservés: Editions Mon Village)

L'itinéraire emprunté les avait conduits à flanc de colline, au cœur de la forêt.

Il ne savait plus depuis combien de temps ils avaient quitté le chemin? Ils avaient dû dévier de leur trajectoire dans une courbe. Ils se trouvaient maintenant parmi les arbres. Ils ne les distinguaient pas dans les ténèbres, mais ils entendaient leurs

branches s'entrechoquer sinistrement sous les assauts du vent.

Le froid continuait de s'insinuer en eux à travers leurs vêtements cuirassés de neige. Louison s'était remise à tousser. Il l'aïda une fois encore à se relever.

- On va retourner à Landresse, proposait-il. On ne doit quand même pas être très loin du village. On trouvera bien quelqu'un pour nous accueillir...

- On ira frapper chez Monsieur le curé... dit-elle. C'est un brave homme... J'aurais dû penser plus tôt à lui...

Jeanneret avait pris la décision de rebrousser chemin sans savoir où leurs pas les mèneraient? La neige avait en effet complètement recouvert leurs traces. Leur seul point de repère, c'était la dénivellation du terrain. Pour retourner au village, il fal-

lait redescendre de la colline.

Ils se remirent en route. Louison s'accrocha à lui. Il la soutint de son mieux du bras droit. Sa main gauche, par contre resta crispée sur le sac contenant le magot. Celui-ci pesait de plus en plus lourd. Sa hotte aussi le gênait dans la déclivité. Son poids l'entraînait dangereusement.

Ils pataugèrent dans l'épaisse couche de neige fraîche pendant un temps indéterminé. Malmenés, balotés par la tempête, buttant contre les troncs, griffés par les basses branches, dérapant brusquement sur les revers, se retrouvant enfoncés à mi-cuisse dans des fondrières.

Ils furent contraints de s'arrêter de plus en plus souvent. De plus en plus longtemps, pour reprendre haleine. Epuisés, désespérés, aucun d'eux n'osait dire un mot pour ne pas effrayer l'autre. Hubert était à son tour

en proie à une terrible incertitude. Plus ils avançaient, plus la situation lui apparaissait sans issue. A moins d'un miracle, ils étaient irrémédiablement condamnés. Par la fatigue, par le froid, par l'obscurité, par la peur...

Se sentant lui-même pris de panique, il secouait sa compagne, la remettait debout malgré elle, l'obligeait à repartir. Il lui semblait que tant qu'ils pourraient continuer à avancer rien ne serait irrémédiablement perdu.

Ils marchèrent, ou plutôt traînèrent longtemps, dans des conditions épouvantables. Toujours en descendant la pente accentuée. A travers les taillis. En rebroussant parfois chemin pour trouver une éclaircie parmi les troncs. Cependant, de plus en plus, une force occulte les engourdissait, les freinait, les incitait à rester sur place.
(A suivre)

Ultime séance du Conseil national

Majorité des cantons maintenue

Le Conseil national refuse de toucher à la majorité des cantons. Par 90 voix contre 54, il a rejeté hier une initiative d'Andreas Gross (PS/ZH) demandant que l'on accorde plus de poids, lors de votations où la double majorité est requise, aux cantons dont la population s'est beaucoup accrue depuis 1848. Le Zurichois souhaitait en fait que la démocratie l'emporte sur le fédéralisme.

Le 12 juin 1994, une majorité du peuple suisse a approuvé la naturalisation facilitée pour les jeunes étrangers de deuxième génération. Celle-ci n'est jamais entrée dans les faits car une majorité des cantons avait dit non. Cette double majorité du peuple et des cantons constitue, au même titre que l'égalité des deux Chambres, un des fondements de l'Etat fédéral suisse et la Commission des institutions politiques ne veut pas y toucher, a expliqué Oscar Fritschi (PRD/ZH).

L'initiative d'Andreas Gross remet en question la construction fédéraliste de la Suisse, selon lui.



Hier au Conseil national

L'ambiance était détendue alors que prenait fin la session d'automne et que se clôturait cette législature. (Keystone/A. della Valle)

Le Zurichois a rétorqué qu'il fallait certes respecter les principes du fédéralisme et de la démocratie mais pas sacrifier l'un à l'autre. Il n'est pas admissible qu'une majorité de cantons remette en cause une décision po-

pulaire. Andreas Gross proposait donc de corriger le déséquilibre dû à l'évolution démographique différente des cantons depuis 1848, et ce avant que tout l'édifice s'écroule. La voix d'un citoyen d'Appenzel Rhodes in-

terieuses vaut aujourd'hui 38 fois plus que celle d'un Zurichois.

Pour la commission, les cas où une majorité de cantons a fait capoter un projet approuvé par le peuple ne doivent pas être sur-

estimés. Cela est arrivé huit fois sur 300 votations depuis la création de la Confédération, a expliqué Vital Darbellay (PDC/VS).

Il y a deux ans, lors de la session d'automne de Genève, le National avait déjà dit non à une proposition de Leni Robert (PES/BE) qui voulait remplacer la majorité simple des cantons par une majorité qualifiée.

PAS D'OFFICE FÉDÉRAL DE LA FAMILLE

Le Conseil national ne voit pas la nécessité de créer un Office fédéral de la famille. Vendredi, il a refusé par 74 voix contre 50 et 11 abstentions une initiative dans ce sens de Max Duenki (PEP/ZH).

La Suisse ne dispose pas d'un ministère de la famille contrairement à la plupart des pays d'Europe. La politique de la famille n'est évoquée que dans les discours du dimanche des politiciens, a déploré Max Duenki. L'année de la famille de l'ONU est passée sans que la situation évolue. La création d'un Office fédéral revaloriserait le statut de la famille et les prestations qu'elle apporte à la collectivité.

La majorité de la commission a réussi à convaincre le Conseil national que l'actuelle Centrale pour les questions familiales de l'Office fédéral des assurances sociales s'occupait à satisfaction des familles. (ap)

BRÈVES

Bâle

Coopération scientifique

Plusieurs centaines de chercheurs de 25 Etats européens sont attendus à Bâle dès lundi pour la Conférence d'interaction COST. La contribution de la science et de la technologie au développement de la société humaine sera au centre des débats.

Chanvre alémanique Contrats résiliés

La Swiss Hemp Trading Company (Swihtco) a résilié ses contrats avec les producteurs de chanvre alémaniques. Ces derniers se voient donc contraints d'écouler leurs produits eux-mêmes. La Swihtco avait déjà cessé toute collaboration avec les agriculteurs romands à mi-septembre.

Zurich: toxicomanes Centre fermé

Le centre pour toxicomanes du pasteur Sieber à Kollbrunn (ZH) devra être évacué d'ici au 18 octobre. L'exécutif de la commune responsable de Zell a pris cette décision jeudi soir. Le centre, installé dans les locaux d'une ancienne filature d'Adrian Gasser, était en sursis depuis plusieurs semaines.

Prix des livres En baisse

Selon l'Association suisse des libraires et éditeurs (SBVV), les prix des livres de poche ont baissé de 4,1 % en moyenne au cours des douze derniers mois. Pour les livres reliés, la baisse a atteint 8,5 % et la tendance générale est à la poursuite de la baisse.

Banques

L'UBS baisse ses taux

Dernière des grandes banques à franchir le pas, l'UBS annonce une baisse des taux hypothécaires. Toutefois, ses taux seront désormais fixés individuellement en fonction de l'objet et du client. Par cette mesure, l'UBS entend dépolitiser le débat relatif aux taux hypothécaires.

UDC zurichoise

Halte au gaspillage

Un groupe de personnalités politiques regroupées autour de l'UDC zurichoise a fondé une société pour la défense des intérêts des contribuables. Créée à Zurich sous le nom de «fédération des contribuables» (BDS), cette organisation de tendance bourgeoise veut être active dans toute la Suisse.

Commission d'enquête sur la Caisse de pensions Dix parlementaires nommés

La commission d'enquête parlementaire (CEP) sur la Caisse fédérale de pensions comptera dix membres - cinq de chaque Chambre - représentant six groupes politiques. Elle est présidée par le conseiller aux Etats Fritz Schiesser (PRD/GL). Le vice-président est le conseiller national Simon Epiney (PDC/VS).

La composition de la CEP, décidée par la Conférence de coordination, a été annoncée hier matin à l'ouverture de la dernière séance de la session d'automne. Les autres membres du Conseil national sont Ruedi Baumann (PES/BE), Max Dünki (PEV/ZH), Ursula Leemann (PS/ZH) et Hermann Weyeneth (UDC/BE). Quant aux conseillers aux Etats, il s'agit de Hans Bisig (PRD/SZ), Jean Cavadini (PLS/NE), Paul Gemperli

(PDC/SG) et Gian-Reto Plattner (PS/BS).

La CEP ne compte que deux Romands et une seule femme. Le président Fritz Schiesser et Paul Gemperli connaissent bien la problématique de la Caisse fédérale de pensions (CFP), pour avoir participé à la commission de coordination sur la CFP instituée par les commissions de gestion et la délégation des finances. La CEP siégera pour la première fois le mardi 17 octobre.

FAIRE LA LUMIÈRE

Le Conseil national a décidé la mise en place de cette CEP lundi, par 87 voix contre 63, et le Conseil des Etats mercredi, par 25 voix contre 7. Le Parlement entend faire la lumière sur les problèmes persistants de la CFP, liés à la gestion et à l'infor-

matique. La CFP a accumulé d'importants retards et ses comptes n'ont pu être approuvés depuis 1988. Les délais fixés à plusieurs reprises par le conseiller fédéral Otto Stich pour l'assainissement de la CFP n'ont pas été tenus.

La CEP doit enquêter sur «l'organisation et la conduite de la CFP ainsi que sur la conduite du Département fédéral des finances relativement à la CFP». Elle fera rapport aux deux Chambres sur les résultats de ses travaux et, le cas échéant, «sur les responsabilités et lacunes constatées sur le plan institutionnel.» Il s'agit de la troisième CEP de l'histoire de la Confédération, les premières ayant enquêté en 1989 et 1990 sur les événements survenus aux Départements de justice et police et militaire. (ats)

Prétentions des Suisses de l'ex-Congo Rejetées par le TF

Les plaintes déposées par les Suisses de l'ex-Congo belge ont été rejetées hier par le Tribunal fédéral. Leur demande d'indemnisation a été jugée infondée. Par contre, ils ont reçu le même jour une bonne nouvelle: les Chambres fédérales ont en effet décidé d'étendre l'aide financière de la Confédération.

En septembre 1992, le Conseil fédéral avait refusé de payer une rente complète aux citoyens suisses qui résidaient dans les anciennes colonies belges du Congo et du Rwanda-Burundi. Les personnes concernées ont alors recouru contre cette décision au Tribunal fédéral.

SPOLIÉS PAR LA BELGIQUE

Les Suisses de l'ex-Congo belge reprochent à la Suisse de ne pas avoir défendu leurs intérêts de pensionnés auprès de la Belgique. Ils estiment que la Belgique

les a spoliés depuis 1960 de 85% de leurs rentes, en dépit de conventions réciproques belgo-suisse garantissant le versement de l'intégralité de leur rente. En second lieu, la Confédération, en ne protégeant pas leurs droits à une pension intégrale, aurait endossé une certaine responsabilité dans la baisse du montant de leurs rentes.

Les juges fédéraux ont refusé, à l'unanimité, les prétentions des Suisses de l'ex-Congo belge. Ils ont estimé que la Suisse ne pouvait être tenue responsable d'avoir accordé une protection diplomatique insuffisante. La Confédération ne pouvait en effet tenter aucune action. Ses fonctionnaires et ses autorités ne peuvent donc être tenus pour responsables sur le plan juridique.

Les juges n'ont pas abordé la question de savoir si la plainte avait été introduite trop tard. (ap)

DFJP: amendes d'ordre Pas d'extension

Le conseiller fédéral Arnold Koller proposera au gouvernement de maintenir la procédure pénale ordinaire pour sanctionner les excès de vitesse de 16 à 20 km/h à l'intérieur des localités.

L'extension des amendes d'ordre à ce domaine s'est heurtée à un refus presque unanime en procédure de consultation.

En s'écartant ainsi du projet d'un groupe d'experts, le chef du Département fédéral de justice et police (DFJP) entend faire un geste en faveur d'un meilleur respect des limitations de vitesse dans les localités, a indiqué le DFJP hier. La procédure actuelle prévoit la dénonciation à la justice et à l'autorité compétente en matière de mesures administratives.

Presque tous les milieux consultés s'étaient opposés à une extension des amendes d'ordre dans le domaine des excès de vitesse. (ats)

Cantons: politique étrangère Projet de loi fédérale

Les cantons doivent être associés à la politique étrangère de la Confédération, et pas seulement concernant l'Europe. La Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) a pris connaissance hier d'un projet de loi fédérale allant dans ce sens.

Les représentants cantonaux doivent notamment pouvoir participer aux négociations internationales lorsque les intérêts des cantons sont en jeu, par exemple en matière d'instruction publique. Le projet prévoit également un devoir d'information plus large de la part de Berne et la prise en considération des positions des gouvernements cantonaux dans les décisions fédérales, a indiqué à Berne la CdC à l'issue de sa septième assemblée plénière.

Ces propositions ne relèvent pas d'une «fantaisie des cantons». Des dispositions similaires existent en Allemagne et en Autriche, a souligné le conseiller d'Etat vaudois Claude Ruey.

Les cantons ne veulent plus être consultés de cas en cas sur des points précis de politique étrangère comme l'intégration européenne, a indiqué le Zurichois Eric Honegger. La CdC prendra une décision définitive sur ce projet le 15 décembre, après avoir consulté tous ses membres.

Hanswalter Schmid, conseiller d'Etat d'Appenzel Rhodes-Extérieures, a été élu nouveau président de la CdC. Il succède au conseiller d'Etat zurichois Eric Honegger qui était en fonction depuis 1993. (ats)

Economie: banques cantonales Un rôle fondamental

Le Conseil fédéral n'estime pas devoir agir actuellement au sujet de la garantie de l'Etat vis-à-vis des banques cantonales. Mais il examinera l'affaire prochainement, a déclaré Jean-Pascal Delamuraz vendredi, à l'occasion du jubilé des 125 ans de la Banque Cantonale des Grisons, à Coire.

L'importance économique des banques cantonales pour la place financière suisse est grande, a déclaré le responsable du Département fédéral de l'économie publique. Les banques portent aussi, en plus de leurs responsabilités économiques, des responsabilités sociales et politiques, a dit M. Delamuraz. C'est un aspect qu'il ne faut pas négliger dans le cadre de toute la discussion de la garantie étatique.

REVITALISATION

Le conseiller fédéral Delamuraz a soutenu la revitalisation des

institutions politiques. Il faut soutenir activement un fédéralisme coopératif et solidaire. Ce qui importe, c'est le maintien d'un équilibre entre les régions, a-t-il déclaré. «Il faut activement encourager cet équilibre avec l'aide de la politique régionale», car la capacité concurrentielle de la Suisse est le résultat de la capacité concurrentielle de ses régions.

Le Parlement a fait de substantiels pas en avant dans les domaines de la nouvelle Loi sur le marché intérieur, la révision du droit des cartels, la Loi sur les techniques commerciales et celles concernant les Hautes écoles spécialisées (HES), selon le conseiller fédéral Delamuraz. La pression renforcée de la concurrence ne peut porter ses fruits que si les régions peuvent développer totalement leur potentiel. C'est pour cela que la «revitalisation et la politique régionale ne sont pas en contradiction». (ats)

ROVENTA HENEX SA

A MATTER OF TIME

Nous sommes une entreprise horlogère en pleine expansion, spécialisée dans la fabrication de montres de haute qualité, occupant de nouveaux locaux commerciaux rue du Crêt 16 à Bienne. Nos ateliers de production se trouvent à Tavannes, où nous occupons 160 personnes.

Nous souhaitons engager, pour une date à convenir un

DIRECTEUR TECHNIQUE

destiné à remplacer, horizon 1997, notre directeur technique qui prendra sa retraite à cette période.

Le profil de notre futur directeur technique répond aux caractéristiques suivantes:

- certificat d'ingénieur EPF ou ETS en microtechnique, ayant quelques années d'expérience dans la branche horlogère;
- aptitude à cerner les problèmes techniques, à prévenir les défauts, dès le développement du produit jusqu'au stade de la fabrication, et à assurer une assistance technique à la production;
- capable d'élaborer des normes de qualité et de contrôle, ainsi que d'établir des instructions précises pour leur application;
- capacité de dialoguer, en collaboration avec la direction des achats, avec les fournisseurs, afin de les aider à atteindre le meilleur rapport qualité/prix;
- dynamique, motivé, organisé, ayant le sens des responsabilités et une expérience affirmée dans la conduite du personnel;
- âge idéal: entre 35 et 45 ans.

Le candidat à ce poste travaillera en étroite collaboration, durant quelques mois, avec notre directeur technique actuel. Il aura ainsi l'opportunité de se familiariser avec le vaste secteur d'activité dont il se verra confier la responsabilité à terme. De par sa fonction, il fera partie du comité de direction de notre société. Ce cadre supérieur bénéficiera par ailleurs des prestations d'une grande entreprise moderne.

Les personnes intéressées adresseront leur offre par écrit à
ROVENTA-HENEX SA, CP 1152, 2501 Bienne.

06-090264/4x4

Severin

GUCCI

Vous possédez un sens esthétique développé ? Une organisation et un esprit de synthèse ? Un bon coup de crayon ? Un esprit d'équipe ? De plus, un CFC d'école d'art en bijouterie ou graphisme est entre vos mains ? Dans ce cas, vous êtes la personne idéale pour relever le défi et compléter notre effectif au département «Création-Produit» en qualité de:

Styliste «Designer»

Vous vous occuperez de la recherche et de la création esthétique dans le domaine horloger, du suivi et de l'organisation des projets et vous serez également appelé à avoir des contacts avec les fournisseurs. Des connaissances de logiciels de graphisme ainsi que des notions d'anglais sont des atouts. Nous offrons un travail varié dans une entreprise dynamique. Date d'entrée immédiate ou à convenir.

Intéressé(e) ? Votre dossier est à envoyer à:

Severin Montres AG
 Service du personnel
 Gewerbestrasse 1 • 2543 Lengnau

EMPLOIS FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli+Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/300 63 42), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 40 fr. 80 pour 6 mois et 50 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Positions supérieures

Un/une chef de service

Vous êtes chargé(e) de diriger l'agence CNA CFF de Lausanne. Gestionnaire compétent et habile négociateur sachant s'imposer. Intérêt pour les questions juridiques. Nous attendons du futur responsable des compétences pour la direction et l'animation d'une équipe de 5 personnes. Connaissances dans le domaine des assurances souhaitées mais pas exigées. Bonnes connaissances de l'allemand indispensables. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à M. E. Pétremand, téléphone 021/342 22 05.

Lieu de service: Lausanne
 Direction du 1^{er} arrondissement CFF, Section des ressources humaines-CIP, case postale 345, 1001 Lausanne

Collaborateur/trice

des services centraux de la Caisse fédérale d'assurance. Vos tâches comprennent la gestion du mobilier et machines de bureau, l'organisation des déménagements internes et un soutien administratif dans le domaine du service du personnel. Vous possédez un don pour l'organisation, une capacité d'adaptation aux changements, savez garder la tête froide et fixer les priorités dans les situations difficiles. Vous travaillez de façon exacte et rapide, aimez la collaboration en équipe: vous êtes alors la personne idéale pour compléter notre équipe jeune, sympathique et motivée qui se réjouit de votre collaboration. Formation d'employé(e) de commerce ou équivalente avec quelques années de pratique. Langue: allemande, avec de bonnes connaissances du français ou de l'italien.

Lieu de service: Berne
 Caisse fédérale d'assurance, service du personnel, Bundesgasse 32, 3003 Berne, Réf: Services centraux

Un/une spécialiste de l'information pour l'IZ-Helvetic

En tant qu'assistant(e) de la cheffe du centre d'information Helvetic (IZ-Helvetic), vous travaillerez à l'élaboration du nouveau concept de l'IZ-Helvetic de la Bibliothèque nationale suisse, dont vous assurerez ensuite la mise en œuvre et le développement. Dans ce contexte, vous effectuerez des recherches sur banques de données en ligne et sur CD-Rom, entretenez des contacts avec des services d'information nationaux et internationaux et vous occupez de la formation des utilisateurs. Nous recherchons une personne possédant un titre

Lieu de service: Berne
 Commandement des troupes d'aviation et de défense contre avions, service du personnel, 3003 Berne, © 031/324 39 45, P. Baumeler

universitaire ou une formation équivalente, expérimentée en informatique, en bibliothéconomie et dans la recherche sur banques de données. Vous possédez les qualités requises pour diriger un projet, de bonnes connaissances de deux langues officielles et de l'anglais, le sens de l'organisation et vous intéressez aux questions culturelles. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Berne
 Poste à temps partiel: 80%
 Office fédéral de la culture, service du personnel, Hallwylstrasse 15, 3000 Berne 6, © 031/322 89 22, M. J. Steiner

Un/une chef de division

Chef de la division des finances du Secrétariat général du DMF. Gestion des ressources dans le domaine des finances au niveau du département. Préparation des affaires du Conseil fédéral et du Parlement. Participation aux débats des commissions du budget et des comptes. Diplôme universitaire; longue expérience professionnelle et bonnes connaissances de l'administration militaire. Qualités de chef et habile négociateur. Connaissances des langues officielles.

Lieu de service: Berne
 Secrétariat général DMF, service du personnel, Palais fédéral est, 3003 Berne

Un/une juriste

Suppléant(e) du Chef de service juridique du Commandement des troupes d'aviation et de défense contre avions (CADCA). Traiter les questions juridiques les plus diverses. Conseiller le CADCA sur toutes les questions de nature juridique. Juriste bénéficiant d'une expérience. Connaissances du droit administratif et du droit pénal militaire, ainsi que du droit national et international applicable à l'aviation. Aptitudes requises pour ce poste à responsabilité: capacité de travailler de manière indépendante et de résister au stress, facilité d'expression orale et écrite, et aptitude à collaborer dans un état-major. Langues: le français ou l'allemand, avec de bonnes connaissances de l'autre langue, bonnes connaissances de l'anglais.

Lieu de service: Berne
 Commandement des troupes d'aviation et de défense contre avions, service du personnel, 3003 Berne, © 031/324 39 45, P. Baumeler

Collaborateur/trice scientifique

Travail au sein d'une petite équipe de collaborateurs et collaboratrices scientifiques du programme Science de la Section des hautes écoles et de la science à l'Office fédéral de la statistique (OFS). Réalisation des enquêtes sur la recherche et le développement dans les entreprises privées en Suisse. Participation au développement conceptuel des indicateurs de la science et de la technologie en Suisse. Etre en possession d'un titre universitaire. Connaissances statistiques dans la recherche sociale empirique (si possible connaissance de SPSSX). Très bonnes connaissances de deux langues officielles. Rédaction aisée de comptes rendus d'enquêtes. Très bon sens de l'organisation au niveau de la conception et de la réalisation des travaux. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Berne
 Poste à temps partiel: 80-100%
 Office fédéral de la statistique, service du personnel, Schwarztorstrasse 96, 3003 Berne, © 031/322 88 28, Réf: WM-HSW

Un/une secrétaire

Collaborateur/trice administratif/ve à l'entrepôt de Delémont. Responsable des opérations de manutention et de préparation des diverses sortes d'alcool destinées à la vente. Traitement des commandes, tenue de la comptabilité marchandises et correspondance. En cas de convenance, suppléant(e) administratif/ve de l'administrateur. Formation commerciale achevée, bonne compréhension des questions techniques et d'organisation avec expérience dans ce domaine. Intérêt pour une activité variée, sens de la collaboration. Etre disposé à assurer le service de piquet et à faire partie du service du feu de l'entreprise. Langue: le français, avec des connaissances de l'allemand. Domicile dans les environs de Delémont, être disposé(e) à reprendre un appartement de service par la suite.

Lieu de service: Delémont
 Régie fédérale des alcools, service du personnel, Länggass-Strasse 31, 3000 Berne 9, © 031/309 13 60, Madame Riedo

Un/une juriste

Collaborateur/trice de l'Office fédéral de la justice. Rédiger des rapports, commentaires et autres documents portant sur des questions relatives au droit constitutionnel. Aptitude à travailler selon instructions de manière autonome. Habile rédacteur/trice. Diplôme universitaire en droit. Expérience scientifique dans le domaine du droit constitutionnel (thèse, assistance), avec de très bonnes connaissances du droit public. Langues: l'allemand, connaissance approfondie du français. Toutes candidatures de femmes seront particulièrement appréciées. La préférence sera donnée aux candidatures jugées appropriées, soumises par les personnes qui sont actuellement au service du préposé spécial au traitement des documents établis pour assurer la sécurité de l'Etat et de la Commission suisse de recours en matière d'asile, et dont les postes seront supprimés.

Lieu de service: Berne
 Poste à temps partiel: 80%
 Office fédéral de la justice, section du personnel, des finances et de l'exploitation, Palais fédéral ouest, 3003 Berne, © 031/322 41 84, M. D'Alto Lombardi

05-242108/ROC

La bonne décision

La Banque Coop veut faire les pas décisifs au cours des prochaines années pour devenir en Suisse la banque principale des consommateurs et des salariés.

Afin de pouvoir garantir à notre clientèle un conseil optimal, nous cherchons pour notre filiale de La Chaux-de-Fonds un/une

Responsable de Filiale

En collaboration étroite avec la direction de la succursale à Neuchâtel, vous dirigerez une petite équipe très motivée. Vous disposez d'une formation bancaire solide avec un goût prononcé pour la vente. L'idéal serait que vous parliez couramment l'allemand et ayez des connaissances d'anglais. La Banque Coop vous offre les prestations d'une grande banque de même que des avantages particuliers à notre établissement.

Madame N. Gigandet, responsable du segment clientèle privée, tél. 038/21 41 11, est volontiers à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire. Nous nous réjouissons de votre appel. Merci d'adresser votre dossier de candidature complet à la Banque Coop, à l'attention de Monsieur F. Martenet, Directeur de succursale, Rue du Temple-Neuf 3, 2001 Neuchâtel.

Banque Coop

3-308914

Entreprise d'électricité et luminaires cherche

UN ÉLECTRICIEN-MAGASINIER

Entrée tout de suite ou à convenir. Faire offre sous chiffre F 132-776993 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-776993

POURQUOI PAS VOUS?

Donnez de votre sang Sauvez des vies

Restaurant du Manège à Saignelégier

cherche une **SOMMELIÈRE** pour tout de suite ou date à convenir © 039/51 23 35 (dès 18 heures) 14-775033

Restaurant-bar La Cheminée, Charrière 91, 2300 La Chaux-de-Fonds, cherche une

LINGÈRE à plein temps Se présenter ou téléphoner au 039/286 287 132-777055

Choco-Diffusion S.A.

Pour cause de maternité prochaine, nous recherchons une

EMPLOYÉE DE COMMERCE

à qui nous confierons les tâches suivantes:

- réception
- traitement des commandes
- facturation
- enregistrement des paiements
- divers travaux de bureau

 Bonnes connaissances d'allemand indispensables. Profil: 30 ans environ, ayant une certaine expérience, apte à travailler de manière indépendante. Entrée: 1er décembre 1995, au plus tard le 1er janvier 1996. Adressez votre candidature à: Choco-Diffusion, case postale 307 2400 Le Locle 157-717339

Importante entreprise de la région recherche

un(e) contrôleur(euse) de qualité

Organisation et gestion de l'atelier «contrôle qualité final» (distribution du travail et appui au contrôle).

Vous pouvez justifier une **bonne expérience** dans ce domaine et vous êtes **minutieux(euse)**, dans ce cas contactez M. Gonin qui vous donnera de plus amples informations.

OK PERSONNEL SERVICE
 Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04



ADIA

039/23 63 83
 31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Emploi fixe et stable pour une **VISEUSE** de produits finis de luxe. Connaissant le visitage de mouvements horlogers de la boîte de montre ainsi que du cadran. Personne de confiance est demandée pour ce poste. Téléphoner à **P. Blaser** au 23 63 83.

Troisième jour du voyage de Jean Paul II aux Etats-Unis

Une messe à l'hippodrome

Jean Paul II a célébré hier une messe sur l'hippodrome de Queens à New York, au troisième jour de sa visite américaine. Environ 75.000 personnes lui ont réservé un accueil enthousiaste.

La foule des catholiques américains était essentiellement composée de Blancs anglo-saxons ou d'origine latino-américaine. Elle a laissé éclater sa joie à l'arrivée en hélicoptère du souverain pontife, dont c'était la deuxième messe en plein air depuis son arrivée mercredi à New York.

La totalité des gradins et une moitié de la piste de l'hippodrome étaient occupées par ces milliers de fidèles. Ceux-ci étaient venus des quatre coins de l'Etat de New York pour tenter d'apercevoir le pape. Le souverain pontife n'est pas revenu sur le sujet brûlant de l'avortement dans son homélie d'hier.

Jean Paul II avait rappelé la veille avec force l'Amérique à ses idéaux devant 80.000 fidèles rassemblés dans l'immense Giants' stadium d'East Ruther-

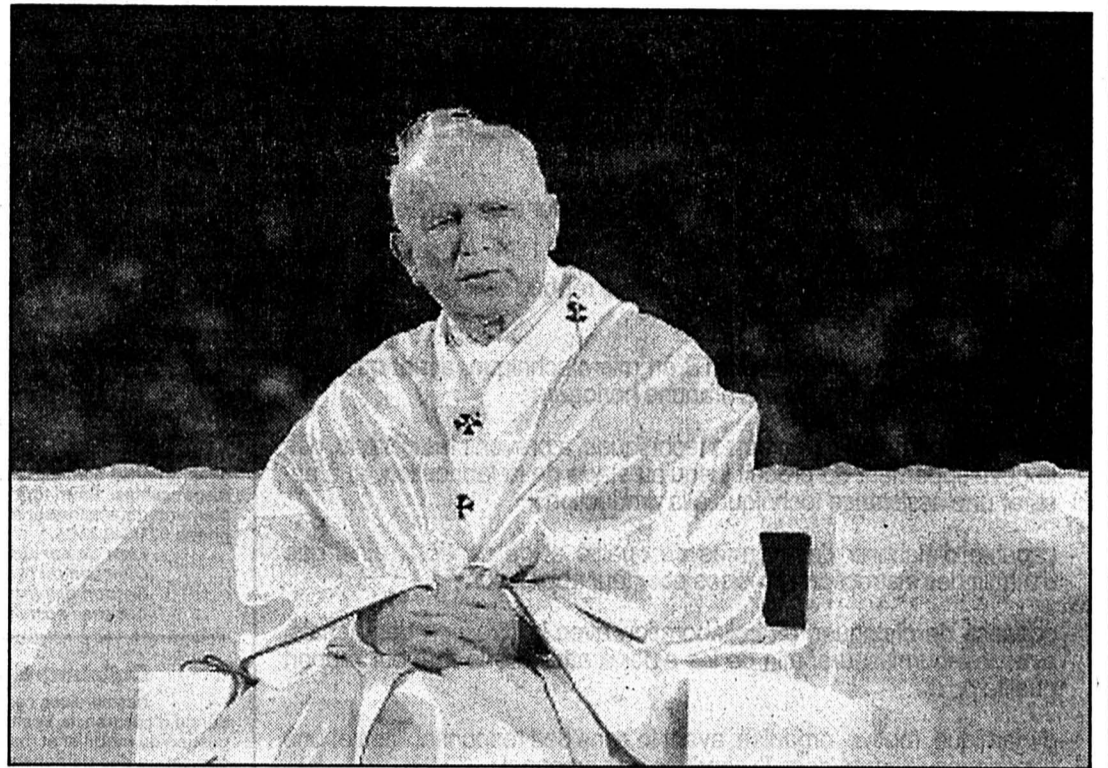
ford, près de New York. «Lorsque l'enfant à naître n'est plus sous la protection de la société, les traditions les plus profondes de l'Amérique sont radicalement minées et menacées. En outre une décadence morale s'abat alors sur la société», avait-il affirmé.

«DOMESTIQUE»

Hier, le pape a défendu avec force la famille, invitant les catholiques à former au sein de leur propre cellule familiale une «Eglise domestique». «La vérité nous dit qu'il n'y a pas de vie qui vaille pour un être humain sans une culture qui honore et défend le mariage et la famille», a déclaré le souverain pontife sous les acclamations de la foule.

Tout comme mercredi et jeudi, Jean Paul II a une nouvelle fois dénoncé le fossé entre riches et pauvres, l'exclusion, qui minent selon lui la société américaine. «L'Amérique a une réputation de pouvoir, de prestige et de richesse. Mais, tout le monde n'est pas puissant, tout le monde n'est pas riche. En fait, la richesse parfois extravagante de l'Amérique cache souvent la plus dure des pauvretés», a-t-il souligné.

Le vent très violent n'a cessé



Jean Paul II

Il a rappelé avec force l'Amérique à ses idéaux devant 80.000 fidèles rassemblés dans l'immense Giants' stadium d'East Rutherford, près de New York. (Keystone-AP)

de souffler sur l'hippodrome, y compris dans les micros. Il a rendu parfois presque incom-

préhensible le sermon du pape, prononcé pourtant d'une voix forte. Cela n'a pas beaucoup

géné les fidèles, heureux avant tout de sa seule présence. (ats, afp, reuter)

7 octobre 1571 - Rassemblées par Pie V, les forces chrétiennes, fortes de 300 navires, rencontrent la flotte turque dans le golfe de Patras, en Grèce, près de Lépante. Après des combats acharnés, les chrétiens l'emportèrent après avoir eu l'idée géniale de libérer les galériens et d'en faire des combattants. Cette victoire mit un frein à l'expansion ottomane en Europe.

BRÈVES

Paris

Les Juppé déménagent
Alain Juppé a annoncé hier que son fils et lui-même quitteraient sous peu les logements qu'ils louent à la ville de Paris. Il est accusé par l'Association de défense des contribuables parisiens de s'être rendu coupable de délit d'ingérence en louant lui-même un appartement du domaine privé de la ville de Paris.

Secte Aoum Arrestation

Le porte-parole de la secte Aoum Fumihito Joyu, dernier haut responsable de l'organisation à être encore en liberté, a été arrêté. Peu auparavant, un jeune homme a brandi un revolver devant le siège de la secte et a tiré cinq fois en direction des étages supérieurs - des coups à blanc selon l'agence Kyodo.

Russie

Spectaculaire éruption

Un volcan de la péninsule de Kamtchatka (extrême-orient russe) est entré violemment en éruption hier matin. Mais aucune menace ne pèse sur la population, a-t-on indiqué de sources officielles. Le volcan a craché du gaz et des cendres jusqu'à huit kilomètres de hauteur et la lave s'est déversée vers l'océan Pacifique.

Japon

Séisme

Un tremblement de terre de magnitude 5,6 sur l'échelle de Richter a secoué hier les îles Izu, au sud de Tokyo. Il s'agit de la plus forte secousse d'une série qui a frappé la région depuis maintenant une semaine, ont annoncé les services météorologiques. Le séisme a provoqué plusieurs coulées de boue, endommagé des routes sur l'île de Kozu, selon la chaîne Japan Broadcasting (NHK). Les médias ne faisaient pas dans l'immédiat état de victimes.

Tessin

Chute mortelle

Une femme de 75 ans a fait une chute mortelle jeudi après-midi près de Sonvico, au nord de Lugano, alors qu'elle cueillait des champignons dans un bois en compagnie de ses deux filles. Elle a glissé sur une quarantaine de mètres. Elle est morte de ses blessures jeudi soir, a indiqué hier la police cantonale.

Nouveau Mexique: plus de 650 participants au festival Montgolfières reines d'Albuquerque

La ville d'Albuquerque, qui accueille traditionnellement ce qui est considéré comme le plus grand festival de montgolfières dans le monde, a bien fait les choses. Cette année, plus de 650 aérostatiers participent à partir d'aujourd'hui aux manifestations et aux épreuves qui se poursuivront jusqu'au 15 octobre.

Parmi les spectacles les plus prisés des participants comme du public figurent notamment les ascensions groupées dans lesquelles des centaines de ballons

s'élancent vers le ciel au même instant. Les pilotes organisent également un spectacle haut en couleurs en faisant fonctionner à la même seconde leurs brûleurs, qui illuminent l'intérieur des ballons et en font d'énormes boules lumineuses. Plus de 75 montgolfières, dont la forme va de l'ours polaire à l'arche de Noé, prendront part à cette fantasia.

Cette année, les organisateurs ont ajouté une course au programme: le challenge Amérique, une course de distance destinée

aux ballons à gaz. Ces ballons, remplis d'hélium, sont mieux adaptés que les ballons à air chaud pour couvrir des distances importantes.

Ce 24e festival est quelque peu assombri par la mort de deux aérostatiers américains abattus le mois dernier par un avion de chasse bélarusse.

En hommage, les concurrents du challenge Amérique arborent des fanions noirs en souvenir des deux aérostatiers qui avaient participé aux festivals d'Albuquerque. (ap)

Allemagne: échappés d'un cirque Chasse aux crocodiles

La police allemande a dû mener jeudi soir une chasse aux crocodiles dans une petite ville de la Ruhr. Elle a récupéré deux sauriens qui s'étaient échappés d'un cirque, a indiqué un porte-parole de la police locale de Wickede, près de Dortmund.

Le plus petit des crocodiles, qui mesurait 2,5 m de long, a pu être rattrapé facilement mais le plus grand - 5 m de long - s'est

réfugié dans un étang. Après des recherches en bateau, pompiers et policiers ont découvert l'animal dressé, baptisé Santos, à proximité d'une rive. Sa dompteuse s'est alors avancée dans l'eau et lui a passé une laisse autour du cou.

Dix personnes ont dû être mobilisées pour le porter jusqu'à un camion du cirque. (ats, afp)

Neuchâtel: projet de musée Dürrenmatt

Postulat au National

La Confédération devrait participer à la construction et à l'exploitation d'un musée Dürrenmatt à Neuchâtel. Il abriterait notamment l'œuvre picturale du dramaturge bernois. C'est ce que demande un postulat déposé hier par Marc Suter (PRD/BE) et contresigné par 111 autres conseillers nationaux.

Le postulat demande au Conseil fédéral d'entreprendre le «sauvetage» de l'œuvre picturale de Friedrich Dürrenmatt (1921-1990). Pour cela, il devrait accorder une garantie de déficit pour la réalisation d'un musée conçu par l'architecte Mario Botta sur l'ancienne propriété de l'écrivain à Neuchâtel, et en

assumer les frais d'exploitation. Le musée, flanqué d'un centre de rencontre, serait animé par les Archives littéraires suisses.

CONTREPARTIE

En contrepartie, la veuve de l'écrivain Charlotte Kerr et la fondation Dürrenmatt mettraient à disposition le terrain et une des maisons qui s'y trouvent, ainsi que l'ensemble des peintures et dessins de l'artiste. Ce dernier a déjà fait don de son œuvre littéraire à la Confédération de son vivant.

Pour l'auteur du postulat, seule l'intervention fédérale permettra de réunir en un même lieu l'œuvre littéraire et picturale de Dürrenmatt. (ats)

Une étude scientifique britannique l'a démontré

Les cours de chimie sont ennuyeux

Les cours ex-cathedra de chimie plongent les étudiants dans un ennui profond. Ce constat a été prouvé scientifiquement par un professeur d'université. L'enseignant a publié le résultat de son étude dans le très sérieux journal «Chemistry in Britain», publié par la Royal Society of Chemistry.

Préférant garder l'anonymat, ce scientifique a étudié le compor-

tement de 50 étudiants lors d'un cours magistral de séminaire de recherche. Il a mesuré leur affaissement grâce à une notion baptisée RDETP. A savoir la Réduction de la distance entre tête et plancher, a rapporté le «Daily Telegraph» hier.

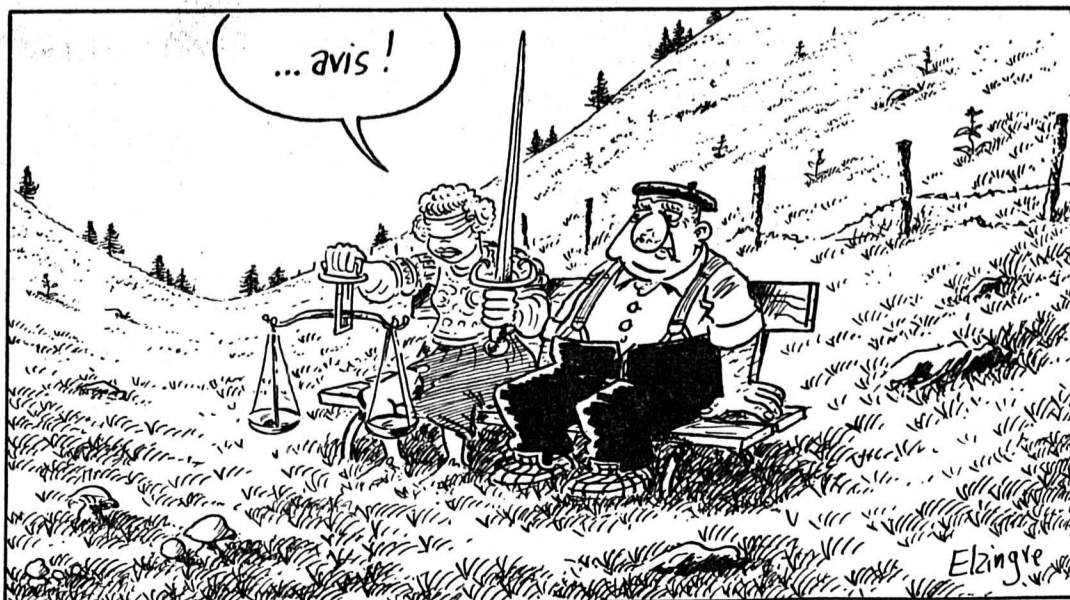
Après cinq minutes d'exposé, note-t-il, la tête commence de dodeliner. Puis elle s'effondre lentement. Vers l'arrière quand l'étudiant s'enfonce sur sa

chaise, ou vers l'avant lorsqu'il s'appuie sur le bureau.

Résultat mesuré grâce à des repères: après 50 minutes de cours, la distance moyenne entre la tête de l'étudiant et le plancher est passée de 135 cm à 121 cm.

Le scientifique note un retour à la normale juste avant la fin. Généralement lorsque l'orateur annonce «et voici ma dernière diapositive». (ats, afp)

DUO DU BANC



Enfant mort découvert dans le Seeland Toujours le mystère

Les raisons de la mort de l'enfant de dix ans découvert dans une forêt bernoise restent inexplicables. L'état de santé des parents ne permet pas d'interrogatoires avant la semaine prochaine, a indiqué hier la police cantonale bernoise. Les policiers ont découvert des documents écrits prouvant la tentative de suicide des parents, mais pas d'aveu concernant le meurtre de l'enfant.

Les enquêteurs avaient annoncé jeudi que le couple Pelz avait tenté de se suicider dans

un accident de voiture. Des documents écrits retrouvés dans le véhicule le prouvent clairement. La mère âgée de 32 ans et le père de 58 ans sont soupçonnés d'être impliqués d'une manière ou d'une autre dans la mort de leur fils.

Le corps de l'enfant avait été découvert le 28 septembre dans une forêt de Schuepfen (BE). Les premiers résultats de l'enquête ont montré qu'il avait été asphyxié ou noyé. En outre, le corps avait été déplacé après la mort. (ap)

ROMANDIE COMBI

Nos pages et concours de l'été



Un éclatant succès!

L'Impartial



Favorisées par le sort parmi les milliers de lecteurs de «L'Impartial» qui ont participé aux deux concours estivaux, Mme Elisabeth Nager (à gauche) de La Chaux-de-Fonds (3e prix de «La Suisse en questions», 600 francs) et Mme Françoise Stalder, des Brenets (4e prix de «Enigme 95», 400 francs) ont reçu leur récompense des mains de Daniela Agustoni, responsable du service de promotion du journal des montagnes neuchâteloises.

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais



Au «Nouvelliste», les prix ont été remis par Roland Puipe, rédacteur en chef des éditions, et Pierre Buntschu, directeur marketing, à Mme Geneviève Droxler, d'Ardon (2e prix «Enigme 95», 700 francs) à gauche sur la photo en compagnie de son mari, et à M. Maurice Meugnier, de Conthey (5e prix «La Suisse en questions», 300 francs) à droite, avec son fils Grégoire. A son côté Mme Regula-Catrina Hug, de Vaas-Flanthey, récompensée pour sa 2e place au classement du quotidien valaisan.

L'intérêt des Romands pour leur pays ressemble fortement à de la passion. A preuve, le formidable succès qu'a rencontré notre série estivale «A la découverte de la Suisse».

Ces trente reportages illustrés ont été publiés simultanément par les six journaux régionaux partenaires de Romandie Combi. Il s'agit de L'EXPRESS, L'IMPARTIAL, LE JOURNAL DU JURA, LA LIBERTÉ, LE NOUVELLISTE et LE QUOTIDIEN JURASSIEN. Ensemble, ils réunissent près de 450.000 lectrices et lecteurs grâce à un tirage d'environ 180.000 exemplaires.

L'entreprise qui consistait à envoyer une quarantaine de journalistes et de photographes aux quatre coins du pays constituait un défi et une opération médiatique unique en son genre. L'intérêt qu'elle a suscité parmi nos lecteurs a dépassé toutes nos espérances et grandement récompensé les auteurs de ces reportages.

35.000 réponses

Ce succès se mesure en particulier au nombre de participants aux deux concours qui accompagnaient cette série estivale. Si l'on additionne les coupons de participation parvenus aux rédactions des six journaux, on arrive à près de 35.000 réponses. Cela représente vraisemblablement un record du genre en Suisse romande. Au fil des semaines de parution, «La Suisse en questions» a accumulé environ 20.000 réponses exactes.

Quant au concours final «Enigmes 95», il nous a valu près de 15.000 coupons correctement remplis. Et une foule de réactions spontanées de nos lectrices et lecteurs. Ainsi cette lectrice de Payerne qui écrit «Bravo et un tout grand merci pour ce super concours Enigmes 95. C'était passionnant et les différents jeux, quoique parfois difficiles, très intéressants». Un couple nous envoie un message de Californie pour nous dire que «c'est avec grand plaisir que nous avons participé au concours-vacances organisé par les journaux de Romandie Combi... Ayant fait connaissance des journaux locaux américains, nous ne pouvons que vous féliciter pour la qualité de vos articles et l'étendue des sujets couverts». Il ne s'agit que de deux exemples parmi une foule d'éloges et de remerciements.

A l'année prochaine

Cette opération commune était, on l'imagine, onéreuse. Elle a été possible grâce à l'aide financière de la Fondation Oertli, à Zurich, qui favorise le rapprochement confédéral et la connaissance des régions linguistiques de la Suisse. Grâce aussi au parrainage de «Suisse Tourisme», organisme central de la promotion touristique helvétique, et à la «Caisse suisse de voyage REKA» qui récompense les gagnants des deux concours.

C'est précisément sous la forme de chèques REKA que se présentent les prix finaux dont vous trouverez le palmarès dans cette page. Les heureux lauréat(e)s ont d'ores et déjà reçu leurs récompenses dans les locaux des six rédactions qui ont participé à l'opération. Or, comme la découverte de la Suisse ne se fait pas en un seul été et vu le succès de cette première opération commune, Romandie Combi envisage de renouveler l'expérience l'an prochain. Nous pensons en effet qu'on ne peut abandonner une idée originale qui correspond manifestement à une attente de notre lectorat.

ROC

L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



Les deux vallons du canton de Neuchâtel, le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers, ont été à l'honneur par le biais des deux vainqueurs de «L'Express», puisque ce sont Mme Madeleine Piemontesi, de Fontaines (2e prix «La Suisse en questions», 700 francs) et M. René Steck, de Môtiers (5e prix «Enigme 95», 300 francs) que le sort a désigné. Les prix leur ont été remis par Jacques Girard, rédacteur en chef-adjoint, et Pascal Hofer, chef de la rubrique Magazine.

JOURNAL DU JURA



Ce sont deux fidèles lectrices du «Journal du Jura» qui ont été à l'honneur à Bienne. Mme Betty Paroz, de Reconville (1er prix «La Suisse en questions», 1.000 francs), à gauche sur notre photo, et Mme Prisca Bandelier, de Bienne, accompagnée de son enfant (6e prix «Enigme 95», 100 francs) ont reçu leurs prix en chèques REKA des mains de Mario Sessa, rédacteur en chef du quotidien du Jura bernois.

le Quotidien Jurassien



Dans le canton du Jura, la cérémonie a eu lieu dans les locaux du «Quotidien jurassien», à Delémont. Mme Thérèse Juillard, de Damvant (1er prix «Enigme 95», 1.000 francs) et M. Louis Rérat, de Bassecourt (6e prix «La Suisse en questions», 100 francs) se sont vus remettre leurs prix par Pierre-André Chapatte, rédacteur en chef, en présence de Michel Voisard, éditeur, et Eric Siegenthaler, responsable de la promotion.

LA LIBERTÉ



Parmi les 5000 réponses du concours de l'été enregistrées par «La Liberté», le sort a désigné deux lectrices. Mme Chantal Brunisholz, de Farvagny (3e prix «Enigme 95») a remporté des chèques REKA pour une valeur de 600 francs, tandis que Mme Ilse Mettraux, de Courtepin (4e prix «La Suisse en questions») a remporté la somme de 400 francs. Leurs prix leur ont été remis par José Ribeaud, rédacteur en chef, et Claude Chuard, rédacteur en chef adjoint du quotidien tribourgeois.

ENIGME 95

La phrase à reconstituer à partir des lettres données par le jeu «Enigme 95» était:
«Tout savoir au quotidien grâce aux six journaux de Romandie Combi.»

En collaboration avec Suisse Tourisme et REKA

**Enfin les vacances.
A vous la Suisse.**



Concours

A boire et à manger



Jouez avec nous...

Chaque samedi un jeu concours différent est proposé.

Un prix par semaine est attribué par tirage au sort parmi les réponses exactes.

Un abonnement d'un an à L'Impartial est tiré au sort chaque trimestre parmi les participants aux concours des trois derniers mois.

SOLUTIONS DES JEUX DE SAMEDI PASSÉ

Huit erreurs

1. Pied droit de l'homme.
2. Bretelle abaissée sur l'épaule gauche.
3. Poche droite du sac plus grande.
4. Barre centrale de la barrière de droite.
5. Guidon de la bicyclette du panneau.
6. Sur l'horizon, pic de gauche plus large.
7. Base de la paroi de gauche complétée.
8. Barrière d'en face plus longue.

Enigmath No 557

* = 5 ; ▼ = 4 ; □ = 1

Les deux bouts 575

Scirpe - Précis

Le master mots No 585

BLUES

Vrai ou faux No 533

(Affirmations fausses)

1. Sur la voie de la souplasse.
7. Au cinéma, il défile 24 images/seconde.
8. Il s'agit de la psalotte, la psalette désignant un chœur ou une école de chant.
12. C'est l'Adriatique, qui fait elle-même partie de la Méditerranée, il est vrai.
14. Maurice André joue de la trompette, vous l'aurez aisément rectifié.
15. Vous avez mal à la tête, les cheveux n'étant pas innervés.

La pyramide No 547

Dans la ligne du bas: 4-5-6-7-8

CONCOURS

No 480: Jeu de mots

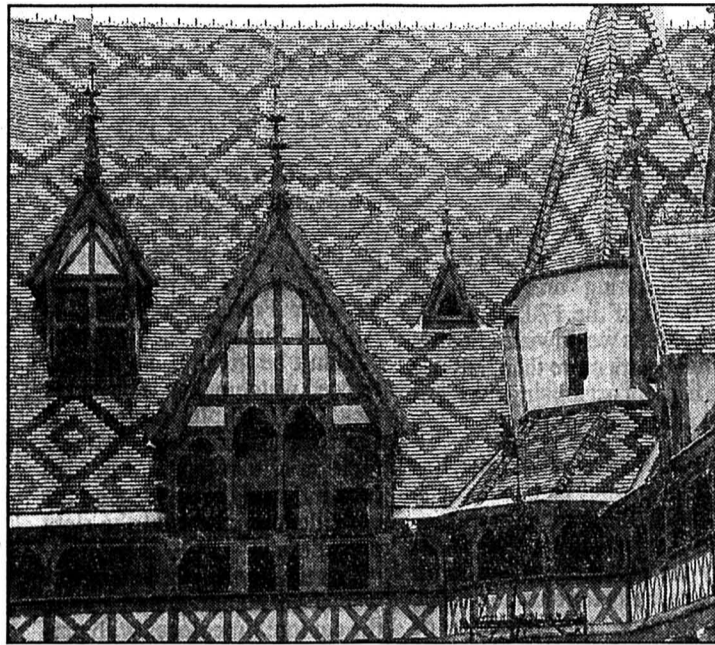
C'est «L'univers des impressionnistes» qui apparaissait sur la ligne fléchée, thème du voyage-lecteurs dont le départ aura lieu mardi. Il reste moins d'une dizaine de places pour sa réédition 1996, du 9 au 14 avril. Qu'on se le dise!

Le tirage au sort a désigné comme gagnante cette semaine, Madame Anne-Lise Schnegg, Jonchère 5, 2208, Les Hauts-Geneveys.

RÉPONSE AUX JEUX DE CETTE PAGE
SOLUTION DU CONCOURS NOM DU GAGNANT DANS LA PAGE DES JEUX DE SAMEDI PROCHAIN

Ce pourrait être la meilleure des rimes d'une poésie tout entière dédiée aux plaisirs de la table. Dites le nom de cette région française, comme ça, pour voir, et vous verrez les yeux s'allumer et les papilles papilloter. Peu d'endroits au monde peuvent ainsi s'enorgueillir de susciter aussitôt leur nom prononcé une telle unanimité: cette région-là inspire un fervent respect à chaque amateur de vin, donne des rêves en couleurs à ceux qui aiment cuisiner et offre au voyageur épris de lenteur et de circonspection les confortables paysages d'une nature peu contrariée, émaillée des ardeurs historiques dont les Français sont si fiers.

Pour commencer, les vins, justement. Ils sont célèbres dans le monde entier. Ils l'étaient déjà au Moyen Age. Des blancs de Chablis aux rouges telle une romanesque, rares sont les



Les célèbres dessins du toit d'un haut lieu de cette région.

œnophiles peu ou prou confirmés qui oseront dire ne pas aimer. On vous décrira ces breuvages comme étant riches, intenses et suaves et l'on vous montrera la porte de ces caves où l'on produit quelques-uns des meilleurs vins du monde.

Cette région est formée de quatre départements et elle connaît une

grande diversité géographique. Tout naturellement tournée vers la viticulture et l'agriculture, elle a connu un léger passage à vide aux temps récents de l'industrialisation. Mais si elle demeure pour le reste du monde une des portions de territoire français les plus connues, elle le doit indubitablement à la richesse exceptionnelle d'un passé

historique. Passé historique qui fourmille de batailles et autres soulèvements qui indiquent bien à quel point il était important de devenir le maître de ces lieux bénis des dieux de la nature.

C'est un peuple germanique, qui envahit la région au Ve siècle après J.-C., qui a donné leur nom à ces terres-là. Devenue un duché, cette partie orientale de la France à connu son apogée sous le règne d'un certain Charles, qui connut dans nos régions des batailles aux fins peu glorieuses. C'est d'ail-

leurs à la mort de ce Charles-là au cours de la bataille de Nancy de 1477 que le roi Louis XI a réclamé la réunion des deux Etats. Ce qui fut fait. A la richesse de ce passé politico-militaire, on ne saurait manquer d'ajouter l'intensité de la vie religieuse qui permit ainsi à cette terre de devenir le berceau de plusieurs congrégations monastiques (qui essaimèrent ensuite dans l'Europe entière) et qui donnèrent quelques-uns des plus magnifiques exemples d'architecture sacrée.

CONCOURS No 481

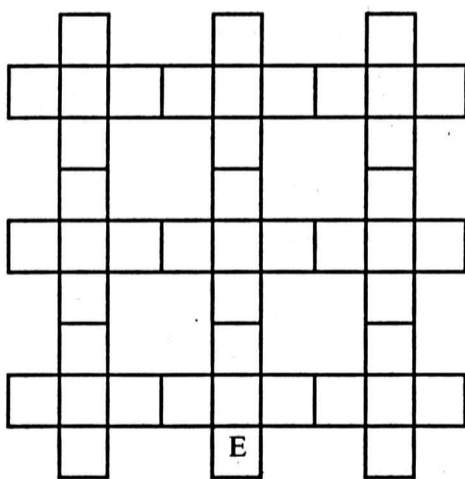
Question: quelle est cette région?

Réponse:
 Nom:
 Prénom: Age:
 Adresse:
 NP Localité

A retourner sur carte postale avant mardi 10 octobre à minuit à: L'Impartial, jeux concours, Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds

L'implaçable

Placez dans cette grille six mots, en les entrecroisant et en tenant compte de la lettre déjà en place. Quel mot ne peut être utilisé?



- ANDANTINO
- BELLIGENE
- CATAMARAN
- ENCRASSER
- INVENTEUR
- MUSCARINE
- PNEUMONIE

La partie de scrabble

Placez un cache horizontalement en ne laissant apparaître que les lettres du premier tirage. Cherchez la solution la plus payante. En déplaçant votre cache vers le bas, vous découvrirez les points et la référence de la solution proposée. Pour cela, vous numérotez horizontalement votre grille de 1 à 15, et verticalement de A à O.

Si une référence commence par une lettre, ce mot est à placer horizontalement, et verticalement si cette référence commence par un chiffre, ? = joker et entre parenthèses, la lettre qu'il représente.

Tirage	Solution	Position	Pts
1. CEELUUA			
2. UA+ELHFN	CULEE	H 4	20
3. UUMNAT?	FLANCHE	4D	30
4. BEENPYL	(C)JUMULANT	* 6D	64
5. ENP+EETI	YEBLE	8D	26
6. EPEEI+X?	FLANCHENT	4D	34
7. QOGEIWA	EXPE(D)IEE	* E 8	86
8. QOW+UBSE	AGIE	5B	21
9. OBE+OASK	SQUAW	B 2	82
10. OOA+VIED	BEKES	15D	57
11. OOAD+TRI	VIE	3F	23
12. O+LTIJIA	RODAIT	2H	20
13. OL+OOFLU	TAIJI	14G	32
14. OOO+GICA	FULL	1L	44
15. OOG+NNSE	CIAO	13K	16
16. ARZDOOE	LONGEONS	* O 1	83
17. AR+HSERA	ZOOIDE	13B	38
18. MIESSRR	PHRASERA	* 10E	73
19. VEMRUDN	ASSISE	I 6	28
20. ARVTMMR	DRUZE	B10	38
	VA	A14	20

Total: 835

Partie modèle du Scrabble-Club La Chaux-de-Fonds. (Réunions le mardi, 19 h 45, Maison du Peuple).

La grappe

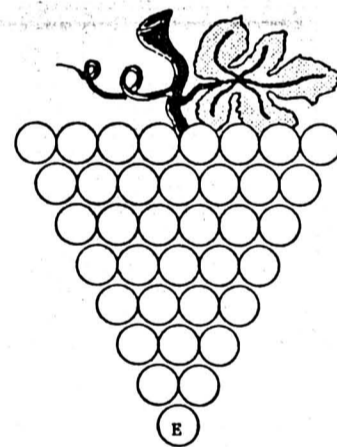
Amusez-vous à ajouter une lettre à chaque rangée de grains. Cela sans tenir compte, ni de l'ordre des lettres, ni des accents.

Vous découvrirez à la fois notre chemin et le dernier mot de huit lettres, un mot d'usage plus ou moins courant.

Nos solutions évitent les pluriels et les formes verbales conjuguées.

Bonne recherche.

- Propos de charlatan.
- Prix réduit.
- Dispositif de contrôle.
- Frère de lai.
- Colorant naturel.
- Morceau de ficelle.
- Pronom personnel.



Enigme

Effectuez les opérations arithmétiques ci-après en remplaçant chaque lettre par un chiffre entre 2 et 9.

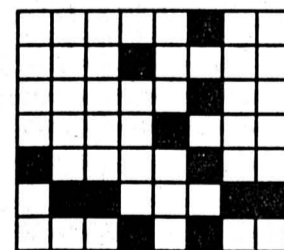
$$\begin{array}{r}
 T U \\
 + A 1 \\
 \hline
 E L : U = 1 N \\
 - G \\
 \hline
 E x R = 1 L
 \end{array}$$

Quelle est la valeur de chaque lettre?

Croisez les mots

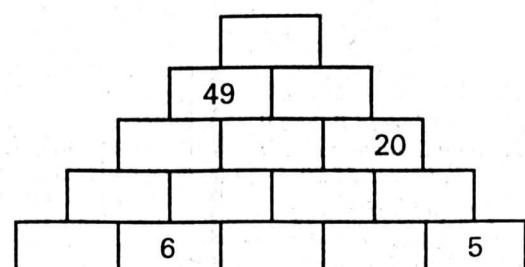
Placez tous les mots dans la grille, horizontalement et verticalement. Quel mot de deux lettres n'en croise aucun autre?

M U	A R A	C E R F	A R I D E
R I	E O N	E R R E	M U R E S
R U	F O C	I D E E	P A N E R
S E	S E N	N O U S	P A P O U
T A	U N E	P A R I	R I N C E
	U S E		U S I N E



La pyramide

Placez dans chacune des cases vides un nombre. Dès la deuxième ligne depuis le bas, le nombre figurant dans une case doit être la somme des deux nombres des cases qu'elle chevauche. Il ne doit pas y avoir deux fois le même nombre dans la pyramide.



Servicing watches.

Watch the restorers

When it comes to restoring and servicing mechanical and electronic watches Switzerland still leads the world, says Antoine Simonin, Swiss coordinator for technical assistance to watch making schools worldwide. But he warned the Swiss watch industry, in a recent report that in the year 2000, the world would need 25,000 more watch-restorers. «50% of our present technicians will retire within the next few years.» he says. The industry is facing a new challenge. How to train skilled technicians in such a short time?

premises, but this won't be nearly sufficient to fill the demand,» he says.

A WATCH RESEMBLES A CAR

To fill the gap, the Swiss watch industry, through WOSTEP is giving training and technical help to 80 of the 170 watchmaking schools worldwide «For the last two years more than half my time is spent organising the technical side of this project.

We send each school a syllabus with special kits, and enlarged models that have been prepared for teaching purposes. They are given timepieces with spare part kits for chronographs, and for the manipulation of hairsprings. A watch is like a car, when it breaks down you need the spare parts.

No less than 20 schools which have been participating in our programme have begun to inform us about the progress being made by the introduction of our 3000 hour full training program.

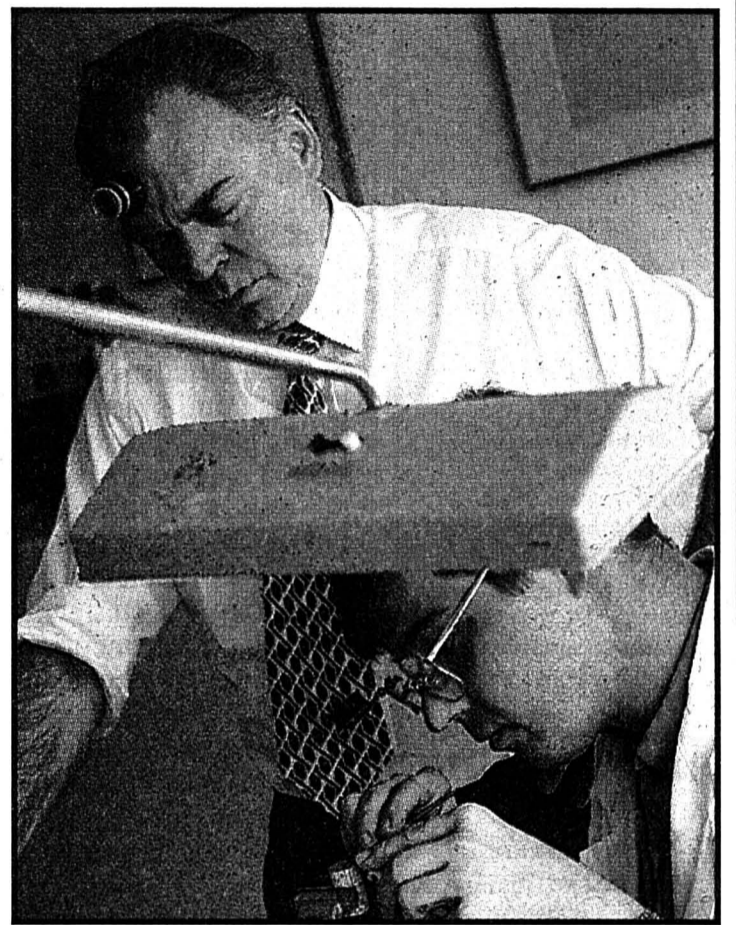
At the present time we are taking one teacher from each school for five weeks to train

him/her here in Switzerland. Add to this the usual run of students and you can understand why we need larger premises.»

One student from England said that for him WOSTEP was like a finishing school. His task was to restore an antique quarter repeating pocket watch with sunrise sunset and calendar signed Vaucher Frères. According to Antoine Simonin such a watch couldn't be given to an inexperienced watchmaker as he had to tackle the multiple problems and surprises that can occur in a restoration of that type. «It needed care and study to understand the complication and find the right procedure.»

Practically the whole range of watches is manufactured here in the canton: timepieces with perpetual calendars, moon phases, and repeating watches.

Fortunately there are different levels of courses established by WOSTEP such as an eighteen month programme for beginners which is being used worldwide. Where the only qualification a student requires is to be over the age of twenty, to be motivated, have patience, and not mind sitting at a bench alone for long periods of time. JS



Antoine Simonin with one of his students.

by Julie SCHAER

BRIEFLY

Fontainemelon

Part of the group SMH, the ETA centre at Fontainemelon was recently destroyed by fire. It will be rebuilt. It's estimated that the fire caused over a 100 millions francs of damage. The 170 employees will not be laid off according to Nicolas Hayek head of the SMH group.

Beware of Beef steak tartar

The Swiss Radio consumer programme, Bon entendeur, after carrying out an enquiry, revealed that the high percentage of bacteria in the meat used for beefsteak tartar in the Suisse Romande, and in particular in two Neuchâtel restaurants indicated that clients should be careful. The meat for this dish has to be particularly fresh.

Papiliorama

The tropical museum at Marin, which was burned down, was rebuilt within six months. It re-opened last month.

The English and American Church

A Harvest Festival service will be given by the Revd David Wotherspoon on Sunday 29th Oct. at 5 p.m. at Chapelle des Charmettes. This will be followed by a bring and buy sale: vegetables, homemade jam etc. There will also be a harvest supper with bread and cheese and tarts. All newcomers are welcome.

Congratulations

The School of Engineering ETS- HES at LeLocle gave 50 engineer ETS diplomas this year, one of which went to a young woman, Isabel Ortega.

CETTE PAGE VOUS EST PROPOSÉE PAR:



WALL STREET INSTITUTE
SCHOOL OF ENGLISH

Avenue Léopold-Robert 9
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 55 30

Place des Halles 11
2000 Neuchâtel
Tél. 038/25 16 64

A visit to the Val-de-Travers in 1864

More about the Monlési ice-cave

One of the first scientific papers to be published about the Monlési Glacier was written by the Rev. G.F. Browne, in a book entitled «Ice-Caves in France and Switzerland.» He visited the Glacier in 1864 with his two sisters.

The Brownes took the train from 'Neufchâtel' through the Val-de-Travers, the line having opened in 1860. They stayed at the Ecu Inn at Couvet, and G.F. Browne gives an account of the village which he says was clean, cheerful and devoted to the lucrative manufacture of absinthe. The inhabitants wore bonnets and hats and looked like ladies and gentlemen. «They carefully restricted themselves to the making of the poisonous product of their village, and have nothing to do with the consumption thereof.» Such was the Rev. Browne's impression. «Switzerland sent 7,500,000 gallons of absinthe to France in 1864,» he explained.

The following morning, after a good night's sleep in the calm of

Couvet, the three explorers made their way to the glacier accompanied by a guide, a sickly boy of unprepossessing appearance, and patois to correspond. «My sister and I administered French and German simultaneously, in the hope that the combination might convey a message to him; but after a time we gave up and continued with French alone.»

A GORILLA

The entrance to the cave is near a pit where a passage leads down to a small sloping shelf 21 feet sheer above the surface of the snow. It was for this last drop that a ladder was necessary and it was in very bad repair. The Rev. Browne describes the difficulty his sisters had to descend it owing to the shape of their dresses. The eldest couldn't see her feet on the ladder, and her petticoats caught on the rocks. He advised his younger sister to remove that part of her dress, which would cause obstruction. She disappeared behind a bush and emerged shapeless, feeling she

said, and looking, according to her brother — like a gorilla.

Once both women were shivering with cold down on the glacier, with a measuring tape, when their brother left them to collect some instruments. He rejoined them to find that they were taking medicinal brandy and snow instead of measurements — a necessary precaution he admitted.

Later the three explorers climbed up to the mouth of the entrance. The Rev. Browne felt a strong cold current blowing out of the cave sufficiently strong to render knickerbocker stockings of little protection. To his surprise the direction of the current suddenly changed and the cold blast that blew out, now blew into the cave. Once again the three stood on the floor of ice, this time to light candles. The experiment proved that the currents alternated with regularity, just as the Rev. Browne suspected. In order to determine the law of this alteration he observed with his watch the exact duration of each current. The cur-

rents kept such good time that he was able to announce each change with perfect precision.

The Brownes explored all of the glacier, admiring the details of the lovely ice decorations as they did so.

After leaving the Monlési, they found that the back of their clothes which had been in constant contact with the walls and roof of the cave were in a very disreputable state with green grey stains. The Rev. Browne eventually paid a tailor in Geneva 3 frs to make his coat respectable.

The Ecu Inn gave them a charming dinner, then a moderate bill, and an affectionate farewell. They caught the evening train for Pontarlier. JS

• See 'Ice caves of France and Switzerland' a narrative of Subterranean Exploration by the Rev. G.F. Browne M.A. fellow and assistant tutor of St. Catherine's college Cambridge; member of the Alpine club. Publ. London: Longmans, Green, and Co. 1865

A world leader in health-care comes to the region.

New blood for the economy

The rain poured down in buckets as the cream of the Neuchâtelois economic and political milieu, met the American representatives of Baxter Healthcare Corporation in a marquee above Neuchâtel. The Americans were given a warm welcome despite the wet weather. Speeches were made in English and French, but both sides understood the essential. Baxter, a U.S., based medical-products company had come to Neuchâtel.

This company began last week to build a \$110 million plant consisting of 100,000 square foot, on a 22 acre site at Pierre-à-Bot. From there it will manufacture a potentially life-saving biotechnology product, expected to revolutionise the way surgery patients and victims of accidents and other traumas are treated. This will be the largest plant in the world dedicated to the manufacture of hemoglobin



The Baxter site.

therapeutic products, or «blood substitutes.» These products represent a breakthrough in intravenous therapy because they carry oxygen, which other intravenous solutions do not.

Unlike blood, they have no blood type and, thus, potentially can be administered immediately in emergencies. They can temporarily substitute for blood,

by carrying oxygen to organs and tissues.

Baxter's product, known technically as Diaspirin Cross-linked Hemoglobin is derived from human red blood cells, chemically stabilised and heat treated to inactivate viruses.

Baxter Healthcare Corporation is the principal U.S. operating subsidiary of Baxter Inter-

national Inc. Through its subsidiaries, it is the leading manufacturer and marketer of health-care products and services in nearly 100 countries worldwide. Its 1994 sales totalled \$9.3 billion. This American giant is not the only enterprise of its kind to have been seduced by the Cantonal Economic Promotion Services: Medos (Johnson & Johnson), produces and markets neuro-surgical instruments. Liptomatrix, specialises in implantable devices for tissue restoration. Starkey manufactures hearing aids. RAD-X manufactures instruments for radiology, to mention but a few.

Initially the Baxter plant in Neuchâtel is expected to employ 100 people. It will be expanded to employ a total of 300 as worldwide demand for the product grows. Those readers who are looking for a job may find it an advantage to be able to speak English. JS

VIEW POINT

Life without people

We are constantly being told that human beings are destroying the planet. Fortunately there are indications that it is far more difficult than at first feared. An example is the nuclear disaster of Chernobyl which took place nine years ago. People fled the area which is contaminated by some of the highest background radiation levels in the world. This abandoned land has become a focus for research on the ecological effects of radiation. The journal Science reports that biologists have found that over the last three years animals are thriving. Wild boar, otters, deer, wild fowl, rodents and wolves are experiencing a population boom.

This is not the first time that such a phenomena has been observed in a human free zone. It seems that contact with humans is more destructive to animals than the consequences of high radiation. The animals are flourishing under conditions where humans can't survive. Radiation appears for the moment to be less destructive than mankind.

Julie SCHAER

Basketball - LNB: le BBCC accueille Epalinges

Pour un premier succès



Thierry Benoît

Face à Epalinges, les Chaux-de-Fonniers tenteront de remporter leur première victoire de la saison. (Impar-Galley)

Même si le début de saison a été décevant du point de vue comptable et que leur moral est un peu atteint, le jeu exprimé par ses joueurs n'a pas déçu Philippe Chanel. «Contre Blonay par exemple (ré: l'un des grands favoris du championnat), on a offert une excellente prestation en première mi-

temps.» Contre Epalinges, les hommes de Chanel tenteront donc de jouer quarante minutes sur le même rythme que lors de la période initiale face à Blonay. Voilà qui est dit.

LA PASSE DE TROIS?

Côté féminin, les filles de Stefan Rudy rencontreront un adver-

saire qui avait été le seul à les battre en match de préparation.

Face à Epalinges, l'homme fort du BBCC devra se passer des services de Sabrina Ducommun, Noémie Gritti (blessées) et Rachel Favre (raisons professionnelles). «A domicile, on fera tout pour récolter notre troisième victoire consécutive» clame Stefan Rudy. Devant une formation n'ayant marqué que trente-trois points lors de son face-à-face avec Femina Berne et quarante-huit contre Sarine, le BBCC devra faire valoir sa supériorité offensive. «Contre Epalinges, on devra jouer sur notre avantage en taille et tenter de museler le renfort étranger. Au vu de nos deux premiers matches, j'ai l'impression que si l'on réussit le plein de points à domicile, on devrait parvenir à nous qualifier aisément pour le tour final.»

Favorites, les joueuses du BBCC se garderont néanmoins de tout excès de confiance mal placé. F.Z.

Troisième journée du championnat de LNB et deuxième rencontre à domicile pour les deux phalanges du BBCC. Auteur d'un excellent début de saison, l'équipe féminine tentera de confirmer son favorable moment face à Epalinges. Quant à son homologue masculin, il tentera de glaner ses premiers points face au même adversaire.

Par **Fabrice ZWAHLEN**

«Notre adversaire d'aujourd'hui est vraiment à notre portée si l'on effectue une bonne prestation. Par rapport à la saison dernière, Epalinges a perdu ses trois meilleurs éléments, soit Deon George, Alexandre Geiser (ré: tous deux partis renforcer les rangs d'Union NE) et le distributeur Nicolo» explique Philippe Chanel.

Néanmoins l'entraîneur chaux-de-fonnier demeure méfiant. «C'est une équipe qui compte de jeunes éléments prometteurs et un Américain aux statistiques intéressantes en ce début de saison. Bref, une équipe difficile à manœuvrer.» Ce

renfort étranger, c'est Kelvin Ardister, actuel meilleur rebondeur de la ligue et deuxième marqueur (32,5 points de moyenne), derrière un certain... Calvin Byrd, pour l'heure diminué par une blessure (contracture).

L'affrontement entre les deux Américains risque de valoir son pesant de cacahuètes.

CONFIANCE AUX JEUNES

Face à des Vaudois également à la recherche de leurs deux premiers points, Philippe Chanel devra se passer des services de son ailier Hervé Von Dach, blessé à la cheville. Comme Christophe Wälchli est toujours empêché de jouer au BBCC à cause de l'obstination de certains dirigeants d'Université NE, l'entraîneur chaux-de-fonnier devra une nouvelle fois faire confiance à ses jeunes joueurs, même si les Rauss, Béring et De Campos ne possèdent pas encore aux dires de leur entraîneur «le potentiel physique de leurs adversaires». L'absence de Wälchli risque de handicaper lourdement les Chaux-de-Fonniers aux rebonds, tant offensifs que défensifs.

Néanmoins, tout malheur est bon. Ainsi ces jeunes joueurs pourront provisoirement s'aguerrir en LNB. «A moyen terme, ce sera tout bénéfique pour le groupe» poursuit Chanel.

Kozma pour Szlezak
Kalman Meszöly, le sélectionneur national hongrois, a convoqué Istvan Kozman en prévision de la rencontre Suisse - Hongrie comptant pour les éliminatoires de l'Euro 96 (groupe 3) de mercredi prochain au Hardturm. Non sélectionné dans un premier temps, le milieu de terrain d'Hapoel Nicosie remplacera Zoltan Szlezak (Ujpest Budapest), qui a dû déclarer forfait sur blessure. (si)

BANCO JASS

- ♥ 6, 8, 9, 10
- ♣ 6, V
- ♦ 7, 8, 9
- ♠ 7, 8, V

À L'AFFICHE

AUJOURD'HUI

- LNB féminine
15.15 La Chaux-de-Fds - Epalinges
- LNB masculine
17.30 La Chaux-de-Fds - Epalinges

PMUR

Demain, à Auteuil, Prix Violon II (steeple-chase, réunion I, 4e course, 4300 m, 15 h 35).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	POIDS	JOCKEY	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Mawlding	70	J.-Y. Beaurain	B. Secly	14/1	3o5o6o	7	IMPAR-PRONO
2	Balco-du-Camp	69	S. Juteau	G. Cherel	26/1	AoAo2o	Des plus réguliers dans les deux disciplines, il dépend d'un entraînement redoutable.	7* 5* 8*
3	Levantin	69	J.-Y. Artu	J.-Y. Artu	17/1	7o5o5o	5	11
4	Rebah	68	P. Julien	J. Lesbordes	28/1	9oToOo	Ce bon vieux serviteur vient de bien se comporter en très bonne compagnie.	9 6 1 17
5	Thann	67	H. Hillon	G. Pezeril	9/1	6o3o1o	8	*BASES
6	Blanville	66,5	J.-J. Manceau	E. Leenders	19/1	7o3o1o	S'est mis en jambe sur les haies et retrouve sa spécialité avec des ambitions.	COUP DE POKER
7	Brametot	66,5	A. Kondrat	F. Doumen	7/1	3o2o3o	11	6
8	Dakota-Alex	66	T. Berthelot	R. Leconte	8/1	7o3p3o	Ce bon cheval de plat a fait une rentrée honorable et devrait améliorer sa performance.	AU 2/4 7 - 11
9	Artemus	65	M. Maussion	H.-A. Pantall	13/1	4o5o1o	9	AU TIERCÉ POUR 16 FRANCS 7 - 5 - X
10	Catzari	65	P. Marsac	G. Cherel	10/1	4o9o2o	S'il a progressé sur sa dernière course, il sera probablement dans la combinaison du quarté.	IMPAR-SURPRISE
11	Past-Days	65	D. Mescam	I. Audon	12/1	5o6pAo	6	2 7 3 17 5 13 18 8
12	Offen-Girl	64,5	J.-P. Godet	F. Danloux	21/1	3oAo2o	C'est une rentrée, mais sa qualité est telle, qu'il peut d'emblée se mettre en évidence.	
13	Aurimaid	64	D. Vincent	M. Beltran	16/1	4o1o5o	1	
14	Vison A.C.	64	P. Chevalier	F. Doumen	23/1	2oTo6o	Pour son âge, il n'est pas facile de porter le top, mais il a les moyens de le faire.	
15	Montecot	63,5	P. Le Breton	B. Marie	36/1	(94)5o7o	17	
16	Cruisseau	62,5	C. Gombeau	J.-H. Barbe	18/1	2o2o3o	Bien situé sur l'échelle sa dernière course nous a enthousiasmés et est capable de créer une belle surprise.	
17	Badlishah	61,5	F. Menard	J.-P. Pelat	11/1	3oOpAo	LES REMPLAÇANTS: 13	
18	San-Baccaba	61,5	D. Bressou	J.-P. Pelat	24/1	3oOpAo	Sa tâche paraît difficile pour une rentrée.	
							3	
							S'il rentrait aux balances, il n'y aurait pas de quoi crier au scandale, car le jockey est habile.	

Super Tirelire QUINTÉ+

Plus de Fr. 2'500'000.-
remis en jeu ce samedi 7 octobre sur le Quinté+
à MAISONS-LAFFITTE!

Tentez votre chance!



La Suisse est dans la course!

Cyclisme - CM sur route: trois titres ce week-end

La crainte de l'altitude

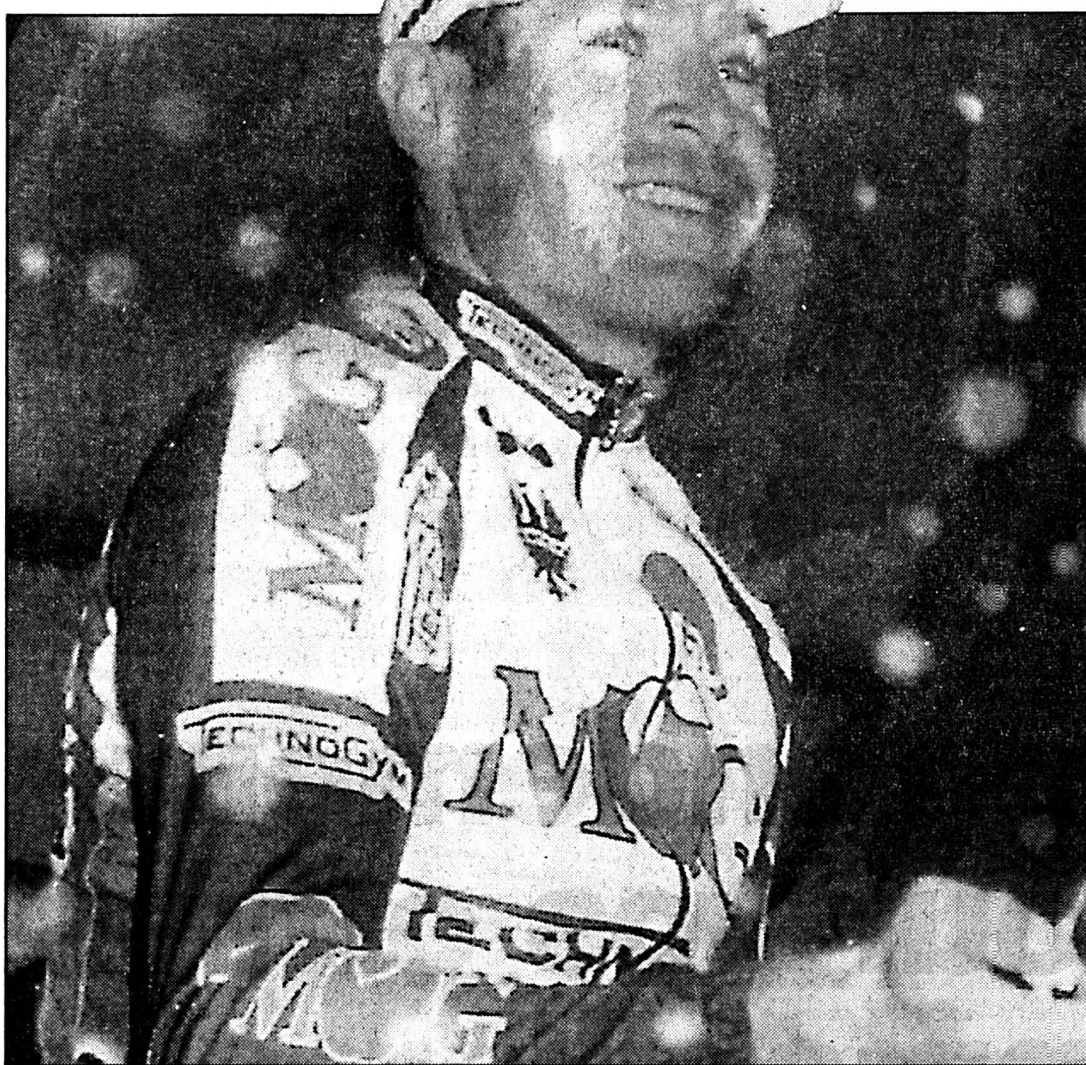
Aujourd'hui et demain seront décernés les titres numéros 15, 16 et 17 de la quinzaine des championnats du monde en Colombie. Douze furent attribués, la première semaine, sur le vélodrome d'El Salitre de Bogota. Deux sur route l'ont été mercredi à Miguel Indurain (Esp) et Jeannie Longo (Fr) dans le contre-la-montre. L'apothéose a lieu avec les trois courses individuelles. Les dames seront en lice aujourd'hui (arrivée prévue vers 17 h), tout comme les amateurs (arrivée vers minuit), les professionnels demain (de 15 h à 23 h).

Si l'on ne cite que trois noms de favoris, ce sont Miguel Indurain (Esp-pros), Felix Cardenas (Col-amateurs) et Jeannie Longo (Fr-dames). Et si on y ajoute trois seuls outsiders, ce seront, respectivement, Pascal Richard, Oskar Camenzind et Luzia Zberg. Trois Suisses parmi les très bons candidats au podium, c'est du jamais vu. Reste à justifier les ambitions, à tenir les promesses.

Le Vaudois s'est préparé comme un forcené, avec l'envie de confondre tous ses détracteurs. Le Lucernois est solide, mais les rapports de force, faute de comparaisons, sont difficiles à établir chez les amateurs. L'Uranais, enfin, ne semble avoir à craindre que Jeannie Longo et l'Italienne Fabiana Luperini.

UN VÉRITABLE ELDORADO

La quinzaine colombienne restera à coup sûr gravée dans la mémoire des coureurs et suiveurs. La Colombie, c'est l'Eldorado des cyclistes. A Bogota, ville de huit millions d'habitants, une route sur trois est fer-



Pascal Richard

L'Aiglon rêve de bulles arc-en-ciel en Colombie...

(Keystone-AP)

Dur circuit

Le circuit, long de 17,7 km, est dur. Les dames en effectueront cinq fois le tour (total: 88,5 km), les «aficionados» (amateurs) dix fois (177 km) et les pros quinze fois (265,5 km).

Voici comment se présente ce circuit: 4 km de plat (trois rectilignes), puis départ vers les hauteurs: 3 km de faux-plat, 3 km de montée, dont 300 m à 15% de pente. Au sommet de El Cogollo, une descente vertigineuse et sinueuse (20%) de 4 km, puis 1 km de replat, suivi de 2 km en faux-plat descendant et de la ligne droite finale de quelque 700 mètres. (si)

mée le dimanche et les jours fériés, et réservée exclusivement à la petite reine. Deux cents kilomètres plus au nord, dans le département de Boyaca, le routier est accueilli avec une ferveur sans égale.

Après les entraînements sur le circuit de Duitama, peu nombreux sont les coureurs exprimant encore l'ombre d'une crainte quant à la qualité d'accueil que leur réserveront les Colombiens.

Mais des craintes, les cou-

reurs en fournissent par rapport à l'altitude. Le point le moins élevé du circuit se situe à 2540 m, le sommet à 2850. La dénivellation totale est donc de 4500 m. Un chiffre qui force le respect des spécialistes. Aux autres, il vaut mieux expliquer que cela équivaut à trois bons cols de première catégorie dans une étape du Tour de France. Là-dessus se greffe, sans doute, la difficulté majeure, celle de l'oxygène raréfié à cette altitude.

INDURAIN FAVORI

Si la côte appelle le respect, la descente inspire davantage de craintes encore aux hommes en forme. Elle est extrêmement accentuée. Les chats et les chiens (!) traversant la chaussée fraîchement goudronnée représentent autant de dangers que les virages serrés et, parfois, sans visibilité. En cas de pluie, la descente deviendrait carrément meurtrière.

On doit s'attendre à une moyenne finale de 34 km/h, soit sept heures et cinquante minutes de course, ce qui équivaut, estime Pascal Richard, à une durée de course de dix heures au niveau de la mer, donc à un effort de près de 400 km! Les défaillances paraissent programmées. Gianni Bugno, champion du monde en 1991 et 1992, plaide jeudi encore pour une réduction de la distance de deux tours (35 km, soit une heure de course de moins).

Le pronostic est aisé: Miguel Indurain, sacré premier champion du monde espagnol sur route en 61 championnats du monde, réunit tous les suffrages. Les paris concernant le nombre d'arrivants paraissent si ce n'est plus passionnants, du moins plus incertains. Les Colombiens ont disputé leur championnat national sur le parcours du Mundial à... 31 km/h de moyenne sur un parcours raccourci de deux tours. Quinze coureurs ont terminé. Et c'est Efrain Rico, un... sprinter, qui s'était imposé. (si)

Steffi entendue - La championne allemande Steffi Graf a été entendue jeudi pour la première fois par le parquet de Mannheim dans le cadre de l'information judiciaire pour fraude fiscale ouverte contre elle et son père, a annoncé un porte-parole du parquet. L'audition a duré toute la journée de jeudi, a-t-il ajouté. Il s'est refusé à donner tout autre détail. (si)

Tir

Dombresson dixième

La finale nationale du championnat de groupes à 300 m s'est récemment déroulée au stand d'Oltten. Cette compétition débute en Suisse par des tirs éliminatoires, effectués dans les stands de toutes les sociétés concurrentes. Ces tirs éliminatoires virent cette année la participation de 6600 tireurs, à savoir 1320 groupes. Après des éliminatoires au niveau cantonal, 192 groupes en catégorie A, 128 groupes en catégorie B et 256 groupes en catégorie C ont obtenu le droit de participer aux tirs principaux sur le plan national.

A ce niveau, la compétition se déroule selon un système d'éliminatoires directs, par combinaisons de quatre équipes.

Les deux équipes avec les plus hauts résultats sont qualifiées pour le tour suivant alors que les deux dernières équipes sont éliminées.

Après trois tours principaux, ont été qualifiés pour se disputer le titre national lors de la finale d'Oltten: vingt-quatre groupes en catégorie A, seize groupes en catégorie B et trente-deux groupes en catégorie C.

Parmi ces septante-deux groupes finalistes, il y avait un groupe neuchâtelois, celui de Dombresson-Villiers, en catégorie B.

Lors de la première passe de cette finale, le groupe de Dombresson réussit un total de 334 points, ratant ainsi d'un rien (un tout petit point) la qualification pour le second tour.

Cette performance, si elle n'est pas à considérer comme extraordinaire du point de vue comptable, est tout de même à souligner: ne terminant pas dixième d'une finale nationale qui veut, quand on sait que, dans cette catégorie, ce sont plus de 400 groupes de toute la Suisse qui participent aux premières épreuves de championnat.

Le groupe de Dombresson-Villiers était composé des tireurs suivants: Jean-Michel Magnat (68 points), Claude-A. Amezdroz (72), Frédéric Perroud (69), Willy Junod (65), Eric Soltermann (60). Coach: André Perroud. (sp)

Plusieurs favoris ne courront pas demain

Les absents ont tort

Le paysage colombien, de l'Amazonie aux Caraïbes en passant par la Cordillère des Andes, est d'une diversité folle et trente fois plus grand que la Suisse. Disons-le tout net: la drogue représente 5% du produit national brut du pays et fait gagner leur vie directement à quelque 24.000 personnes. Les 31 millions d'habitants restants ne se sentent pas (toujours) coupables. Pas plus que nous Suisses ne nous culpabilisons tous à l'énoncé des affaires de blanchiment d'argent. C'est tout.

Donc, les absents ont tort. Grandement tort. En dehors du tenant du titre, Luc Leblanc, opéré récemment du nerf sciatique, aucun ne l'est pour de justes motifs. Tous le sont pour manque de courage.

DES GUERRILLEROS

Le Suisse Pascal Richard - «Je n'ai pas envie de mourir comme le footballeur Escobar» - et le Français Richard Virenque - «Une balle perdue est vite attrapée» - sont finalement venus et ne le regretteront pas. Pas même Felice Puttini et Mauro Gianetti qui, en gravissant un col à 3500 m, ont été contrôlés par des guerilleros soudain surgis de la brousse. «Nous n'avons pas eu peur et il ne nous est rien arrivé...»

Laurent Jalabert, le nouveau numéro un mondial depuis sa victoire dans la Vuelta, ne sup-

porte pas l'altitude. L'Américain Lance Armstrong, champion du monde en 1993, a assisté, de très près, au Colorado, à une démonstration d'Indurain et a préféré renoncer de peur, d'Indurain autant que de la Colombie. Le Russe Evgueni Berzin n'est pas mieux loti.

PAS D'UNION SACRÉE

Mais les plus touchés sont les Suisses. Ils se passeront des services d'hommes qui auraient été parfaitement aptes à remplir les conditions pour réaliser une course honorable à Duitama. Tony Rominger n'a rien fait depuis le Tour de France. Le Zougois de Monaco ne rencontrera plus jamais meilleure possibilité de s'aérer d'arc-en-ciel. Il a préféré les vacances, lorsqu'on lui a «raconté la Colombie».

Alex Zülle, qui n'est pas un coureur de courses d'un jour, ne se défera donc pas de sitôt de cette peu flatteuse réputation. Laurent Dufaux et Beat Zberg préfèrent continuer à vivre dans un état léniifiant d'éternels espoirs. Heinz Imboden et Fabian Jeker ont franchi leur zénith.

Mais, plus que les coureurs, ce sont sans aucun doute les dirigeants qui sont à blâmer. Ils n'ont pas réussi à créer l'union sacrée, ce qu'Alfredo Martini parvient à faire avec de bien plus fortes personnalités en Italie. Les caisses vides, les dirigeants helvétiques sont même tout contents de la cascade de renoncement... (si)

● SAMEDI

- TSR 23.25 C'est très sport.
- DRS 22.25 Sport aktuell.
- TSI 22.10 Dopo partita.
- Suisse 4 11.25 Gymnastique. CM. 14.00 Tennis. European Indoors (demi-finales). 18.00 Motocyclisme. GP d'Europe. 18.45 Cyclisme. CM sur route (résumé dames). 19.25 Cyclisme. CM sur route (amateurs).
- France 2 15.35 Samedi sport
- France 3 08.50 Magazine olympique. 09.15 Rencontres à XV. 20.35 Tout le sport.
- ARD 17.30 Sportschau. 19.10 Sportschau.
- ZDF 15.00 Motorsport. 22.15 Das aktuelle Sport-Studio.
- SWF3 15.00 Sport extra.
- TVE 13.30 Area deportiva. 21.00 Football. Betis Séville - Barcelone.
- EUROSPORT 10.00 Hippisme. 11.00 Sports motorisés. 12.00 Courses de camions. 13.00 Sumo. 14.00 Cyclisme. CM sur route (dames). 16.30 Tennis. European Indoors. 18.00 Cyclisme. CM sur route (amateurs).

TV-SPORTS

- 18.30 Golf.
- 20.30 Cyclisme. CM sur route (amateurs).
- 22.30 Automobilisme.
- 23.00 Tennis. Tournoi de Toulouse.
- 01.00 Motocyclisme.
- DIMANCHE
- TSR 18.40 C'est très sport. 22.35 Top chrono.
- DRS 13.05 Sport aktuell. 16.45 Sport. 18.30 Sport-panorama.
- TSI 11.55 Motocyclisme. 13.00 Motocyclisme. 15.40 Football. 21.20 La domenica sportiva.
- Suisse 4 08.00 Gymnastique. CM (concours multiple messieurs). 10.30 Gymnastique. CM (concours multiple dames). 12.50 Motocyclisme. GP d'Europe (250 cmc). 13.10 Motocyclisme. GP d'Europe (500 cmc). 14.00 Tennis. European Indoors (finale). 16.30 Cyclisme. CM sur route (professionnels). 22.45 C'est très sport.
- TF1 10.45 Téléfoot.
- France 2 17.50 Stage 2.
- France 3 14.00 Sport dimanche. 14.10 Gymnastique. 14.55 Cyclisme. CM sur route (professionnels). 15.30 Tiercé. 15.45 Cyclisme. CM sur route (professionnels).
- 16.30 Tennis. Tournoi de Toulouse (finale).
- 17.15 Cyclisme. CM sur route (professionnels).
- 20.00 Cyclisme. CM sur route (professionnels).
- M6 13.50 Motocyclisme. GP d'Europe. 20.35 Sport 6.
- ARD 14.15 Danse sportive. 17.30 Football. Euro 96: Allemagne - Moldavie.
- ZDF 15.35 ZDF-Sport extra. 16.30 Motocyclisme. 17.20 Die Sport-Reportage. 21.55 Cyclisme.
- RAI UNO 16.50 Football. 18.10 Novantesimo minuto. 20.15 Football. Euro 96 (Croatie - Italie).
- RAI DUE 20.00 Domenica sportiva.
- TVE 13.30 Area deportiva. 21.30 Sólo goles.
- RTP 23.00 Domingo desportivo.
- EUROSPORT 08.30 Golf. 09.30 Motocyclisme. 10.00 Motocyclisme. 10.30 Motocyclisme. 11.00 Cyclisme. 12.00 Motocyclisme. 15.30 Cyclisme. CM sur route (professionnels). 16.00 Tennis. European Indoors. 17.30 Cyclisme. 19.00 Automobilisme. 20.00 Cyclisme. 22.00 Tennis. Tournoi de Toulouse. 23.30 Golf.

4x4 plus

de rendement pour vos offres immobilières...

C'est l'effet multiplicateur du 4x4 plus. Elargissez la diffusion et les performances de votre message publicitaire en couvrant d'un seul coup l'ensemble de l'Arc jurassien. La formule 4x4 plus vous permet d'atteindre **un marché de 300 000 consommateurs** tout en économisant 30% sur les tarifs cumulés des journaux concernés. Qui dit mieux? Pour tout complément d'information, contactez Publicitas La Chaux-de-Fonds au 039 210410.



L'EXPRESS

L'Impartial

Le Quotidien Jurassien

JOURNAL DU JURA

AVIS OFFICIEL



OFFICE DES FAILLITES DU LOCLE

Vente d'un atelier de ferblanterie, couverture et bureau aux Ponts-de-Martel

Date et lieu de l'enchère: **le vendredi 20 octobre 1995, à 10 heures, au Locle, Hôtel judiciaire, salle du Tribunal.**

Failli: Gérard Soguel S.A., aux Ponts-de-Martel.

CADASTRE DES PONTS-DE-MARTEL

Parcelle 2345: RUE DU BUGNON, atelier, bureau de 638 m² et place-jardin de 2238 m², soit au total 2876 m².

Estimations: cadastrale (1995): Fr. 984 000.-
de l'expert: Fr. 1 170 000.-

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 25 septembre 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: le lundi 16 octobre 1995 à 14 heures sur place.

Office des faillites:
Le préposé: R. Dubois

157-717123



Office des poursuites de Neuchâtel

Vente d'une habitation et d'un restaurant

Date et lieu des enchères: **le mercredi 25 octobre 1995 à 11 heures** à Neuchâtel, Service des ponts et chaussées, rue Pourtalès 13, deuxième étage (salle 203).

Débiteurs:

Oswald Jacques, chemin de la Source 3, 1296 Coppet
Blish Tipton, route de l'Evêque 25, 1224 Jussy
Guggenheim Simon, rue Chantepoulet 4, 1201 Genève
Jeanrenaud Raymond, rue Chantepoulet 4, 1201 Genève
Salama Joseph, rue Chantepoulet 4, 1201 Genève

CADASTRE DU LANDERON

Parcelle 7408. Habitation, restaurant de 358 m². Places-jardins de 938 m².

Estimations: cadastrale Fr. 1 700 000.-
de l'expert (1995) Fr. 1 740 000.-

Situation: rue Saint-Maurice 13, 2525 Le Landeron.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: **25 septembre 1995.**

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce.

Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Renseignements: J.-M. Quinche, ☎ 038/39 41 67

Office des poursuites de Neuchâtel:
le préposé, M. Vallélian

28-30635

Répondez S.V.P. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent.

C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement.

On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

IMMOBILIER

A louer à Neuchâtel rue des Beaux-Arts 19

MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 5 PIÈCES

Faire offre sous chiffre K 28-30747 à Publicitas, case postale 1471 2001 Neuchâtel 1 28-30747

A vendre au Locle:

VILLA MITOYENNE, 5 PIÈCES

(1990) Grandes baies vitrées et terrasse avec vue imprenable et ensoleillement maximal. Grand salon avec poutres et cheminée. Grande cuisine en chêne massif avec tous les avantages. Salle de sport. Deux salles d'eau dont une avec 2 lavabos et jacuzzi. Deux garages et dégagement. Prix: Fr. 435 000.-. Sous chiffre S 132-776990 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-776990

La Chaux-de-Fonds, centre ville

Av. Léopold-Robert 62

A louer tout de suite ou pour date à convenir un appartement

4 pièces au 3^e étage

Loyer: Fr. 1350.-, plus charges

Pour visiter: M. De Nuccio ☎ 039/23 73 60 à midi ou dès 17 h 137-743338

Réservé à votre annonce
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 04 10
Le Locle
Tél. 039/31 14 42
PUBLICITAS

AVIS OFFICIEL



Office des faillites de Boudry

Vente d'un appartement en PPE et d'une place de parc dans un garage collectif

Date et lieu des enchères: **le jeudi 26 octobre 1995 à 14 heures** à Boudry, Hôtel judiciaire, salle du tribunal (rez inférieur).

Liquidation 134 ORI: **Construit Invest SA** à Colombier.

CADASTRE DE COLOMBIER (Planeysse 28)

Parcelle 4288/J. Sous Bôle, les Epinettes. PPE: copropriétaire du 4232 pour 28% avec droits spéciaux sur un appartement ouest de l'entrée ouest comprenant: 1^{er}: deux chambres, une cuisine, un bain/WC, un hall, un balcon, de 72 m². Plus une cave de 6 m².

Estimation cadastrale (1995) Fr. 217 000.-

Estimation de l'expert (1995) Fr. 194 000.-

Parcelle 4358. Sous Bôle, les Epinettes. Part de copropriété de 1/55 sur l'article 4231, garage de 1905 m² (place no 39 dans le garage souterrain).

Estimation cadastrale (1995) Fr. 17 000.-

Estimation de l'expert (1995) Fr. 19 000.-

Désignation des parcelles de base

Parcelle 4232. Sous Bôle, les Epinettes. Place/jardin de 2906 m².

Parcelle 4231. Sous Bôle, les Epinettes. Place/jardin de 1905 m².

Les parcelles 4231 et 4232 sont situées à l'ouest du village de Colombier. Elles forment avec l'article 4230 un ensemble résidentiel comportant 44 appartements répartis en six bâtiments et un garage souterrain commun. Ces immeubles, construits en 1989, s'organisent autour de la route de quartier, de zones de parcage et de zones vertes communes. L'appartement et la place de garage forment les parcelles 4288/J et 4358 sont louées actuellement.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: le 7 octobre 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: le mardi 17 octobre 1995 à 14 heures sur place, Planeysse 28.

Boudry, le 7 octobre 1995.

Office des faillites: le préposé, E. Naine

28-29968



Office des faillites de Boudry

Vente d'un appartement en PPE et d'une place de parc dans un garage collectif

Date et lieu des enchères: **le jeudi 26 octobre 1995 à 16 heures** à Boudry, Hôtel judiciaire, salle du tribunal (rez inférieur).

Liquidation 134 ORI: **Construit Invest SA** à Colombier.

CADASTRE DE COLOMBIER (Planeysse 28)

Parcelle 4289/K. Sous Bôle, les Epinettes. PPE: copropriétaire du 4232 pour 41% avec droits spéciaux sur un appartement sud de l'entrée ouest comprenant: 1^{er}: trois chambres, une cuisine, un bain/WC, un WC, un hall, un balcon, de 101 m². Plus une cave de 10 m².

Estimation cadastrale (1995) Fr. 258 000.-

Estimation de l'expert (1995) Fr. 264 000.-

Parcelle 4364. Sous Bôle, les Epinettes. Part de copropriété de 1/55 sur l'article 4231, garage de 1905 m² (place no 45 dans le garage souterrain).

Estimation cadastrale (1995) Fr. 17 000.-

Estimation de l'expert (1995) Fr. 19 000.-

Désignation des parcelles de base

Parcelle 4232. Sous Bôle, les Epinettes. Place/jardin de 2906 m².

Parcelle 4231. Sous Bôle, les Epinettes. Place/jardin de 1905 m².

Les parcelles 4231 et 4232 sont situées à l'ouest du village de Colombier. Elles forment avec l'article 4230 un ensemble résidentiel comportant 44 appartements répartis en six bâtiments et un garage souterrain commun. Ces immeubles, construits en 1989, s'organisent autour de la route de quartier, de zones de parcage et de zones vertes communes. L'appartement et la place de garage forment les parcelles 4289/K et 4364 sont louées actuellement.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: le 7 octobre 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: le mardi 17 octobre 1995 à 14 heures sur place, Planeysse 28.


Boudry, le 21 octobre 1995.

Office des faillites: le préposé, E. Naine


28-29973

Samedi 7 octobre 1995

Fête à souhaiter: Judith


 Lever: 6 h 38 20°
Coucher: 18 h 01


 Lever: 17 h 21 9°
Coucher: 5 h 11


 0°
3500 m

 Lac des Brenets
750.86 m
Lac de Neuchâtel
429.30 m


Fragile «intox» dans le béton

Fausse lettre pour un vrai trouble

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

Animé à Neuchâtel

Energie: le bon choix

Quelles sont les énergies les plus polluantes? Comment choisir sa chaudière? Questions difficiles auxquelles les petites cartes «mode d'emploi», éditées par «Animé», apporteront la bonne réponse.

Page 23

Boudevilliers

Veto pour une écolière

La petite Dounia Mazenauer ira à l'école à Fontaines et non à Peseux, comme le demandaient ses parents qui travaillent tous deux à Neuchâtel. Ainsi en a décidé la Commission scolaire de Boudevilliers et le Département de l'instruction publique, jugeant la demande motivée par des «convenances personnelles» et donc irrecevable.

Page 24

Meeting électoral à Bassecourt

Avec Lionel Jospin

Les Socialistes juraisiens ont fait fort hier, lors de leur meeting électoral. Ils ont en effet invité Lionel Jospin, ex-ministre du gouvernement français, à s'exprimer à leur tribune. De quoi galvaniser les militants.

Page 26

Les tensions sont propices à la germination des rumeurs et aux manœuvres d'intoxication. On en vit un exemple assez pervers sur le Littoral neuchâtelois dans le secteur du bâtiment et du génie civil.

Un certain nombre de lettres à en-tête du Syndicat industrie et bâtiment (SIB), datées de mercredi 4 octobre, ont été adressées à des travailleurs, et même des cadres, sur leur lieu de travail, offrant «une prime de 8000 francs à tout employé pouvant mettre sur pied une grève. (...) Nous cherchons par ce biais à obtenir quelques piquets de grève dans le génie civil et le bâtiment de façon à pouvoir renégocier avec les milieux patronaux.»

La lettre est signée «A. Cramer», secrétaire adjoint permanent du SIB, section de Neuchâtel.

Cette lettre résulte d'un montage de photocopies (voir ci-contre).

Pour le SIB, il s'agit d'un faux grossier, ni plus ni moins. Côté patronal, on déplore l'état d'esprit de celui ou ceux qui cherchent à perturber le milieu professionnel de la construction. Pour M. Pierre Matile, secrétaire de la Fédération neuchâteloise des entrepreneurs (FNE), «jusqu'à cause connue, l'événement ne perturbera en rien nos relations avec le SIB».

L'énormité de cette offre d'achat de grèves par le SIB ne tient pas la route. «Nous ne pourrions jamais offrir autant», dit non sans humour M. Ferreira, secrétaire du SIB à Neuchâtel. «Et puis, écrire «milieux patronaux» ne fait pas partie de notre vocabulaire. C'est une provocation.»

L'auteur de cette missive explosive semble bien connaître les usages du secrétariat de Neuchâtel, impliqué malgré lui. Graphiquement, la lettre est dans les normes usuelles de la correspondance du syndicat, avec l'adresse en haut à gauche pour correspondre à la fenêtre des enveloppes. Le caractère uti-

lisé, «World perfect», largement répandu, est d'usage au SIB.

La parfaite connaissance des formes épistolaires du SIB permet à l'auteur de la lettre d'utiliser la formule de salutations propre à M. Cramer!

Un détail trouble le secrétaire du SIB: l'adjonction de la «Case postale 1364, 2001 Neuchâtel 1», en pied, se fait avec un tampon encreur dont il n'existe qu'un seul exemplaire au secrétariat. Il n'est pas systématiquement utilisé pour toute la correspondance et le papier n'est pas tamponné d'avance.


La signature a été découpée sur une lettre originale et rapportée. C'est facilement décelable sur un des documents.

En résumé, quoique les positions restent assez réservées de part et d'autre, on se fait les gros yeux, lourds de pensées accusatrices, entre le SIB et le patronat et réciproquement!

Depuis quelques semaines, la tension monte sur les chantiers. Piersa en a été le dernier exemple en fin de semaine écoulée. La controverse porte sur la demande de 2,5% de compensation du renchérissement pour 1996, 2 jours de vacances supplémentaires, soit 0,8% et 0,3% de nouvelle contribution patronale, au total 3,6%. La Société suisse des entrepreneurs (SSE) est d'accord pour 0,8%. Deux séances n'ont pas permis de rapprocher les positions, une troisième est à l'agenda. Dans les petites entreprises, on ne rechignerait pas devant une rupture. La lettre provocatrice aurait pu en être le détonateur.

Côté syndical, la centrale, à Zurich, veut unifier les deux sections neuchâteloises afin d'harmoniser la politique syndicale dans le canton. Les deux secrétaires, M. J. Ferreira, à Neuchâtel, et M. J. Amos à La Chaux-de-Fonds, sont papables pour prendre la tête de la nouvelle formation. L'activisme de M. Amos va dans le sens souhaité par la nouvelle politique de présence sur les chantiers de la centrale.

A Neuchâtel, M. Ferreira



SYNDICAT
SIB
INDUSTRIE & BÂTIMENT

Neuchâtel, le 4 octobre 1995.

Concerne : renouvellement des conventions collectives de travail

Cher Monsieur,

Suite à diverses négociations avec le patronat aucun accord n'a pu aboutir pour renouveler la convention collective de travail.

De façon à faire pression sur les mouvements patronaux, le SIB encourage les travailleurs responsables à se mettre ne grève pour n'importe quel motif.

Dans cette optique le SIB offre une prime de Fr. 8000.-- à tout employé pouvant mettre sur pied une grève. Il va de soi que les salaires seront pris à notre charge, travailleurs non déclarés y compris.

Nous cherchons par ce biais à obtenir quelques piquets de grève dans le génie civil et le bâtiment de façon à pouvoir renégocier avec les milieux patronaux.

Dans l'espoir de recevoir un accueil favorable de votre part, nous vous présentons, Cher Monsieur, nos salutations les meilleures.

A. Cramer
A. Cramer

Section de Neuchâtel
Avenue de la Gare 3 • 2000 Neuchâtel • Téléphone 038 / 25 25 08 • Fax 038 / 24 16 35 • CCP 20-2353-9
Case postale 1364, 2001 Neuchâtel 1

doit arbitrer les incompatibilités d'humeur de ses deux adjoints MM. Cramer et Carvahlo. A-t-on voulu attiser les tensions internes du SIB ou le discréditer

par une intoxication assez grossière? Toutes les spéculations sont ouvertes. L'éventualité de plaintes pénales reste pendante. Le SIB, qui cherche à multi-

plier sa présence dans les médias, depuis quelque temps, a de quoi s'activer autour de cette affaire et n'y manque pas!

Gil BAILLOD

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

L'anticyclone continental se renforce. La perturbation qui stationne au sud des Alpes se résorbe. Celles en provenance de l'Atlantique sont repoussées vers le nord.

Prévisions jusqu'à ce soir: pour toute la Suisse, bancs de brouillard au matin sur le Plateau, sinon temps en général ensoleillé. Vent faible en montagne. Température de 9 degrés le matin, 20 degrés l'après-midi.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Nuageux	10°	18°	Madrid Clair	14°	29°
Athènes Nuageux	15°	26°	Moscou Clair	1°	13°
Barcelone Clair	17°	23°	New York Nuageux	18°	23°
Beyrouth Clair	17°	28°	Oslo Clair	9°	15°
Bruxelles Clair	8°	17°	Paris Clair	11°	19°
Copenhague Nuageux	10°	17°	Rome Clair	15°	25°
Francfort Nuageux	12°	19°	San Francisco Nuageux	12°	28°
Genève Nuageux	14°	20°	Stockholm Nuageux	13°	15°
Helsinki Nuageux	9°	13°	Sydney Clair	16°	26°
Lisbonne Clair	10°	22°	Varsovie Clair	8°	22°
Londres Nuageux	13°	16°	Vienne Nuageux	13°	21°

Le temps qu'il va faire...

Evolution probable de dimanche à mercredi: ensoleillé et très doux.

Bancs de brouillard matinaux sur le Plateau.

A partir de mardi: assez ensoleillé et moins chaud, quelques passages nuageux.

Stratus matinaux en plaine au nord des Alpes.



LA CHAUX-DE-FONDS

EVEIL A LA FOI. Dimanche 9 h, aux Forges «Les fruits».
GRAND-TEMPLE. Dimanche 9 h 45, culte, M. Habegger.
FAREL. Dimanche 9 h 45, culte, M. Mora, sainte cène; garderie d'enfants. Jeudi 9 h, prière au Presbytère.
ABEILLE. Dimanche 10 h, culte, Mme Cochand, sainte cène, garderie d'enfants.
LES FORGES. Dimanche 10 h, pas de culte, vous êtes invités à vous retrouver soit à l'Abeille, soit aux Eplatures.
SAINT-JEAN. Dimanche 9 h 45, office animé par une équipe de laïcs.
LES ÉPLATURES. Samedi 20 h, culte, Mme Cochand, sainte cène.
LE VALANVRON. Dimanche 11 h, culte, M. Habegger.
LA SAGNE. Dimanche 10 h 15, culte des familles, M. Baker, sainte cène, suivi d'une torrée.
DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE (Temple-Allemand 70). Sonntag, 9.45 Uhr, Gottesdienst in Le Locle mit Frau Pfarrer S. Jossi-Jutzet.

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

NOTRE DAME DE LA PAIX. Samedi 17 h 30, messe des familles. Dimanche, 9 h 30, messe; 18 h, messe.
MISSION ITALIENNE. Samedi 17 h 30, messe en italien aux Forges.
SACRÉ-CŒUR. Samedi 14 h, messe en portugais; 18 h, messe. Dimanche 9 h, messe en italien; 10 h 15 messe.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

ÉGLISE SAINT-PIERRE (Chapelle 7). Dimanche 9 h 45, messe.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

ACTION BIBLIQUE (Jardinière 90). Dimanche 9 h 45, culte. Mercredi 20 h, nouvelles missionnaires et prières. Jeudi 20 h, étude biblique. Vendredi 18 h 45, groupe de jeunes à l'Action Biblique.

COMMUNAUTÉS ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Paix 126). Dimanche 9 h 45, culte, garderie d'enfants, école du dimanche. Jeudi 20 h, étude biblique; envoi 2000. Vendredi 18 h 45, groupe de jeunes; rendez-vous à l'Action Biblique, Jardinière 90. Sport et détente.

ÉGLISE MENNONITE (Les Bulles 17). Dimanche 10 h, culte.
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE RÉVEIL (Nord 116). Dimanche 9 h 30, culte avec sainte cène. Garderie et école du dimanche. Jeudi 20 h, réunion de prière.

ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE «LE FLAMBEAU» (Manège 24). Dimanche 9 h 30, culte avec sainte cène, école du dimanche, garderie; 18 h, soirée de louange et «bénédictio de Toronto». Mercredi 20 h, soirée de louange et bénédiction avec prière pour les malades. Vendredi 19 h 30, groupe de jeunes.

ÉVANGÉLISATION POPULAIRE (Jaquet-Droz 25). Dimanche 9 h 45, culte.
LA FRATERNITÉ (Eglise évangélique baptiste, Soleil 7). Dimanche 10 h, culte, école du dimanche. Mardi 20 h, prière. Jeudi 20 h, étude biblique: «Les sciences occultes».

ARMÉE DU SALUT (Numa-Droz 102). Dimanche 9 h 45, culte. Mardi 9 h, rencontre de prière. Jeudi 20 h, étude biblique.

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Combe-Grieurin 46). Dimanche 9 h 30 et 20 h, services divins.

EVANGELISCHE STADTMISSION (Musées 37). Sonntag 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Abendmahl. Montag 20.00 Uhr, Wis singen... Dienstag 14.00 Uhr, Bazargruppe; 20.15 Uhr, Jugendgruppe. Donnerstag 20.00 Uhr, Gemeinde-Gebet.

AUTRES COMMUNAUTÉS

COMMUNAUTÉ ISRAËLITE (Synagogue, Parc 63). Solennités religieuses: vendredi 18 h, samedi 9 h 15.
ÉGLISE ADVENTISTE (Jacob-Brandt 10). Samedi 9 h 15, étude biblique; 10 h 30, culte. Mardi 20 h, cercle d'études.

ÉGLISE DE DIEU (Paix 87). Etude biblique: chaque vendredi à 19 h 30; service d'adoration: le dimanche à 9 h 30 ou 17 h 30 (en alternance). ☎ 23 23 94. Pasteur F. Le Picard.
ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS (L.-Robert 105). Dimanche 9 h, réunion de prière des jeunes filles et de la société de secours; 10 h, école du dimanche; 10 h 50, sainte cène.

PREMIÈRE ÉGLISE DU CHRIST SCIENTISTE (Crêts 91). Dimanche 9 h 45, culte et école du dimanche. Premier mercredi du mois, 19 h 30, réunion de témoignages.

TÉMOINS DE JÉHOVAH (Collège 97). Lundi 19 h 15, école théocratique, réunion de service. Mardi 19 h 15, étude de livre. Samedi 18 h, discours public. Etude de la Tour de Garde.

DOJO ZEN, Bellevue 22 (Mission Maître Deshimaru, ☎ 28 75 79). Horaire des zazen: mardi et jeudi 6 h 45-19 h 15, mercredi 6 h 45-20 h 30, vendredi 6 h 45, samedi et dimanche 10 h.

MÉDITATION

Arrivé en Suisse, il y a treize ans, j'ai découvert à la rue de l'Hôpital, un cèdre colossal, érigé en monument naturel en face de la Faculté de Théologie. Je prenais un vrai plaisir à le contempler sur mon passage.

Pourtant ce géant magnifique n'allait plus revoir le printemps. Voilà qu'un jour, en parcourant mon chemin, je découvre ce colosse gisant sur l'herbe, le pauvre malheureux. Pendant que les bûcherons le coupaient en rondelles à la manière d'un gros saucisson neuchâtelois, une pensée triste m'envahit. Un cèdre déraciné peut-être comme moi qui venais de quitter mon pays. Que faire de mes racines? Comment pousser sans racines?

Au début de ce mois, j'ai accompagné un groupe de jeunes catéchumènes à la cité de Calvin. On allait à la recherche de nos racines: les liens de famille, les liens religieux. La visite à la cathédrale leur a permis de découvrir l'enracinement de ce lieu de culte dans l'histoire, notre histoire. Dédié autrefois aux divinités locales, puis aux dieux romains et enfin au culte chrétien, cette cathédrale nous relie aux temps des anciens habitants de cette ville, puis à la naissance de la chrétienté

dans ce pays au quatrième siècle. La connaissance de nos racines vient poser ensuite la question de la nourriture et encore la question de la fonction des racines elles-mêmes.

Une œuvre d'art dans le parc de la ville de Champagnole me paraît exprimer l'enracinement de l'homme et de la femme dans le monde et l'élargissement de leur être dans l'univers.

Debout, sur la sphère du monde, le couple initial étale ses racines sur le monde. Adam et Eve se tiennent debout, entrelacés avec le tronc de l'arbre de la vie. Ils s'embrassent et se serrent l'un contre l'autre en projetant leurs bras qui se transforment en branches élançées vers l'infini.

Ils appartiennent au monde, ils appartiennent au ciel. Tous les éléments du monde et de l'univers semblent être unis dans ce couple. Leur existence matérielle s'unit à leur aspiration profonde d'infini. Chaque matin et chaque soir les oiseaux du ciel viendront nicher et gazouiller sur leurs branches, en même temps que Dieu se promène dans le jardin qu'il a créé. «Dieu vit tout ce qu'il avait fait. Voilà, c'était très bon.»

José Mora Ocampo

LE LOCLE

TEMPLE. Dimanche 9 h 45, culte d'accueil des catéchumènes, M. F. Moser; garderie d'enfants à la cure.
CHAPELLE DU CORBUSIER. Dimanche 8 h 30, culte M. F. Moser et Mme A. Moeschler.
SERVICES DE JEUNESSE. Monts: dimanche 10 h, école du dimanche.
LES BRENETS. Dimanche 10 h, culte M. M. Braekman.
HÔPITAL DU LOCLE. Dimanche 9 h 45, célébration animée par le groupe Ste Elisabeth de la paroisse catholique.
LA BRÉVINE. Dimanche 10 h 15, culte avec sainte cène, Fr. P. Tüller; 14 h 30, culte à Bémont avec sainte cène.
LA CHAUX-DU-MILIEU. Dimanche 9 h, culte avec sainte cène, Fr. P. Tüller.
LES PONTS-DE-MARTEL. Dimanche 9 h 45, culte (P. Favre). Mardi 20 h, réunion de prière à la Maison de paroisse.
DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE LE LOCLE (M.-A. Calame 2). Sonntag, 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Frau Pfarrer S. Jossi-Jutzet.

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

LE LOCLE. Samedi 17 h 30, messe. Dimanche 9 h 30, messe; 10 h 45, messe en italien.
LES BRENETS. Samedi 19 h, messe.
LE CERNEUX-PÉQUIGNOT. Dimanche 11 h, messe.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

ACTION BIBLIQUE (Envers 25). Dimanche 9 h 45, culte (garderie). Mardi 20 h 15, prière.
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Angle Banque-Bournot). Dimanche 8 h 45, prière; 9 h 30, culte avec sainte cène; pas d'école du dimanche. Jeudi 20 h, étude biblique.
ARMÉE DU SALUT (Marais 36). Dimanche 9 h 15, prière; 9 h 45, culte.
ÉGLISE APOSTOLIQUE ÉVANGÉLIQUE (Chapelle 5). Dimanche 9 h 30, culte. En semaine, rencontre dans les foyers, ☎ 039/31 46 48 ou 31 58 80.
COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE LES PONTS-DE-MARTEL (Chapelle 8). Dimanche 10 h, culte.
ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Girardet 2a). Dimanche 9 h 30 et 20 h, services divins.

COMMUNAUTÉS ÉVANGÉLIQUES

TÉMOINS DE JÉHOVAH (Envers 39). Mardi 19 h 15, école théocratique; 20 h, réunion de service. Mercredi 17 h 15 et jeudi 19 h 15, étude biblique. Samedi 17 h 30, discours public; 18 h 30, étude de la Tour de Garde.

AUTRE COMMUNAUTÉ

JURA BERNOIS

SAINT-IMIER. Dimanche 9 h 45, culte.
COURTELARY/CORMORET. Dimanche 9 h 45, culte à Courtelary.
LA FERRIÈRE. Dimanche 9 h 45, culte au Temple avec sainte cène et baptêmes.
RENAN. Dimanche 9 h 45, culte au temple.
SONVILIER. Dimanche 9 h 45, culte.
TRAMELAN. Dimanche 9 h 30, culte.
VILLERET. Dimanche 9 h 45, culte.

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

SAINT-IMIER. Samedi 18 h 15, messe de communauté. Dimanche 9 h, messe de communauté à Renan; 10 h, messe de communauté.
COURTELARY/CORGÉMONT. Dimanche 9 h, messe dominicale à Courtelary; 10 h 15, messe dominicale à Corgémont.
TRAMELAN. Samedi 18 h, messe dominicale. Dimanche 9 h, messe de communauté.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

JURA

LES BOIS. Dimanche 9 h 30, messe.
LE NOIRMONT. Samedi 18 h 30, messe. Dimanche 11 h, messe.
LES CÔTES. Dimanche 9 h, messe.
LES BREULEUX. Dimanche 9 h 30, messe.
MONTFAUCON. Samedi 19 h 30, messe.
SAINT-BRAIS. Dimanche 11 h, messe.
LAJOUX. Samedi 19 h 30, messe.
LES GENEVEZ. Dimanche 9 h 30, messe.
SAULCY. Samedi 19 h 30, messe.
LES POMMERATS. Dimanche 11 h, messe.
SAIGNELÉGIER. Dimanche 9 h 30, messe.
HÔPITAL DE DISTRICT. Samedi 16 h 30, messe.

DOYENNÉ DES FRANCHES-MONTAGNES

SAIGNELÉGIER. Dimanche 9 h 30, culte au temple. Sainte cène le premier dimanche de chaque mois.

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE FRANCHES-MONTAGNES

Bravo à Lionel Vuilleumier
 pour la réussite de ses examens d'ingénieur en génie civil
Il est permis de lui offrir un verre!

Dames Messieurs
 Serre 95
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 37 75

Fermé du 9 au 12 octobre
 pour cause de réparations
 Merci de votre compréhension

DIVERS

Swissboogie parachutisme
 SAUTS D'INITIATION EN TANDEMS
 à La Chaux-de-Fonds, les 7 et 8 octobre 1995
 Inscriptions sur place possibles
 Infos Télékiosque: 156 50 778 (Fr. 1.-/min)
 Réservations: ☎ 032/961 961

THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS
 Classé monument historique d'importance nationale par la Confédération

CE SOIR SAMEDI 7 OCTOBRE 1995 à 20 heures

COUP DE FEU
 avec
Les Gais Lutrins

Location: Tabatière du Théâtre
 ☎ 039/239 444

FINANCE

1000

Veillez me verser Fr. _____ Profession _____
 Je rembourserai par mois env. Fr. _____ Employeur _____
 Nom _____ (aucune demande de renseignements)
 Prénom _____ Depuis quand _____
 Date de naissance _____ Etat civil _____ Salaire mensuel Fr. _____
 Lieu d'origine _____ Nationalité _____ 13^{ème} salaire (gratification) oui non
 Rue _____ No _____ Revenus accessoires par mois Fr. _____
 NPA/Domicile _____ depuis _____ (par ex. épouse)
 No de tél. _____ Autres engagements de crédit _____
 Adresse précédente _____ Date _____ Signature _____
 J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Addresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

039-23 16 12

BANQUE Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000 - p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre f de la LCD) - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

Passage souterrain du Grand-Pont

Permis de «graffer» en règle

Quatre jeunes Chaux-de-Fonniers ont reçu, pour ces vacances d'automne, l'autorisation du Service des travaux publics de faire un graffiti sur le mur situé près de la sortie sud-est du passage souterrain du Grand-Pont

Yann, Chris, Nicolas et Benjamin, trois jeunes B-Boys (rappeurs), deux Chaux-de-Fonniers et un Loclois, ont reçu l'aval nécessaire pour redécorer le sous-voie du Grand-Pont. Nicolas, apprenti monteur-électricien n'en est pas à son premier graffiti; c'est d'ailleurs lui qui a réalisé le premier dessin ornant le sous-voie. Quant à Yann et Chris, respectivement élèves de 2e et 1re année à l'EPPS (Ecole de préparation aux professions paramédicales et sociales), ils ne pratiquent cet art particulier que depuis une année; c'est Nicolas qui leur en a fait découvrir la beauté. Le quatrième artiste, Benjamin, aussi en 1re à l'EPPS, effectuera une autre fresque, conjointement au trio durant la même période.

C'est en hommage à un ami qui s'est suicidé, et à d'autres

que la drogue a enlevés trop tôt, que l'idée leur est venue. Le croquis se veut simple: un tagueur avec un masque et une bombe à peinture sur la gauche, deux mains sortant d'une autre bombe à droite et, au milieu, une représentation stylisée du mot «l'Au-Delà». Avec, en exergue, cette phrase: «A tous ceux qui nous ont quittés trop tôt», véritable manifeste de l'idéologie rap, qui se veut à la base dénuée de tout usage de stupéfiants ou de violence. A méditer...

Tout a commencé il y a deux ans; la vague de tags «souillant» certains bâtiments publics amena les autorités de la ville à traîner quelques jeunes devant les tribunaux. Cherchant le dialogue, Yves Rémy, responsable des bâtiments communaux, leur proposa de «graffer» sur les murs «fatigués» de la ville tous frais payés. Solution excellente parce que moins coûteuse que la repeinte desdits endroits, surtout si l'on précise qu'un rappeur taguera rarement un graffiti. Une mesure proposée ensuite à tout jeune tagueur offrant ses services, à condition que son idée plaise.



Grand-Pont: le graff autorisé

Même sans son application «sauvage» d'origine, cette expression n'en perd pas sa force. (Impar-Gerber)

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

AGENDA

Hommes d'affaires
du plein évangile

Veillée spirituelle

L'Association internationale des hommes d'affaires du plein évangile (FGBMF) et Chrétiens sans frontières organisent, lundi 9 octobre à 20 h, une veillée musicale et spirituelle. Elle sera le fait du pasteur Joseph Uchenna, dit «Joe», de Joss Plateau au Nigeria. Rue de l'Épargne 4, au-dessus de la Perm du 31. (Imp)

Conservatoire

Récital
Marc Pantillon

La saison 1995-96 des Heures de musique du Conservatoire débutera dimanche 8 octobre à 17 h 30 par un récital du pianiste Marc Pantillon. Œuvres de Beethoven, Variations et Bagatelles, Frank Martin, Fantaisie Flamenco, Brahms, op. 119 et Schubert, Wanderer-Fantaisie. (DdC)

Au Petit Paris

Diatonikachromatik

Souvent prisonnière des instruments qui la joue, la musique a tout à gagner du travail de musiciens courageux. Ainsi, pourquoi trois accordéons n'iraient-ils pas inviter un «trio de jazz» à s'associer à un «trio folklorique» pour célébrer la musique et toutes ses formes? Et créer par-là de nouvelles voies de liberté? Diatonikachromatik est une formation fondée sur la rencontre de langages musicaux divers, au travers d'une instrumentation particulière également. Le côté ludique et décoiffant de l'interprétation rend un répertoire exigeant accessible à une large palette de spectateurs. Amateurs éclairés, passants d'un soir ou passionnés de jazz contemporain: cette soirée vous est réservée, samedi 7 octobre dès 22 heures. Composition du groupe: Daniel Perrin, Marie Perny et Patrick Mamie, accordéons, chant; Marcel Papaux, batterie; Lee Maddeford, piano; Mathisa Demoulin, contrebasse; Gilles Abrevanel, violon. (pfb)

Visite du comité de l'Union internationale de spéléologie

Prémices du Congrès mondial 1997



Rencontre au sommet d'Espacité

Les membres du bureau de l'UIS, avec le président de la ville, et Jean-Jacques Miserez, responsable local de l'association. (Impar-Gerber)

Hier, la ville accueillait les membres du bureau exécutif de l'UIS (Union internationale de spéléologie), pour une visite guidée de la cité et de ses infrastructures. Ce tour d'horizon s'est terminé par une rencontre avec les autorités.

Cette visite, «audience préliminaire» du congrès international prévu dans la cité en août 1997, leur a permis de découvrir le haut du canton. C'est dans la salle communale de conférence d'Espacité qu'un vin d'honneur leur fut offert en présence du président de la ville, Charles Augsburg, qui leur a souhaité la bienvenue et a réaffirmé le soutien inconditionnel des autorités communales.

A l'issue de cette rencontre, ils sont retournés à Breitenbach, dans le canton de Soleure, où se tient le Congrès national de spéléologie qui durera jusqu'à dimanche. (db)

Défilé signé Madison

Charme et séduction



Boutique Madison

Somptueusement habillée en Chantal Thomass. (Impar-Gerber)

A la boutique Madison, la mode automne-hiver 1995 a été créée pour séduire. Fantaisie, charme et douceur se déclinent en une palette d'étoffes raffinées. Superposition des matières, des longueurs, jeux des couleurs, tous les modèles rendent hommage au corps de la femme.

Décidément, la boutique Madison reste une fois encore à la pointe de l'élégance et de l'originalité. Italiens ou français, les modèles sont si exceptionnellement bien coupés qu'ils épousent parfaitement le corps de chaque femme.

Reconvertie en douceur et teinte pastel, la mode reste coquette. Le petit tailleur laine choisit tour à tour la jupe ou le pantalon, tandis que le long manteau cache à sa manière le galbe charmeur d'une paire de jambes féminines.

Jupe, pull et cape, la douceur du cachemire se multiplie par trois. Long gilet douillet agrémenté d'une capuche, veste en microfibrés, doudoune bien douce, l'hiver peut frapper à la porte, il est le bienvenu.

Les fêtes de fin d'année s'annoncent sexy. Soie ou mousseline, long ou court, noir ou écru, le vêtement moultant et généreusement fendu sur le côté promet des heures pailletées et inoubliables. (cm)

Fréquentation de la piscine des Mélèzes

Une moyenne réjouissante

Malgré un été relativement court, le nombre de baigneurs venus s'ébattre cette année à la piscine communale des Mélèzes se situe dans une moyenne tout à fait réjouissante, avec 234.391 visiteurs, dont 117.747 enfants et 116.644 adultes.

On est encore loin du fameux record de 1994 (258.033 entrées), mais la progression par rapport à 1992 (191.744) et 1993 (227.813) est nette. Une tendance qui se reflète bien sûr dans la moyenne journalière: 1937 visiteurs cet été, 1852 en 1993, 1572 en 92 et... 2115 en 94.

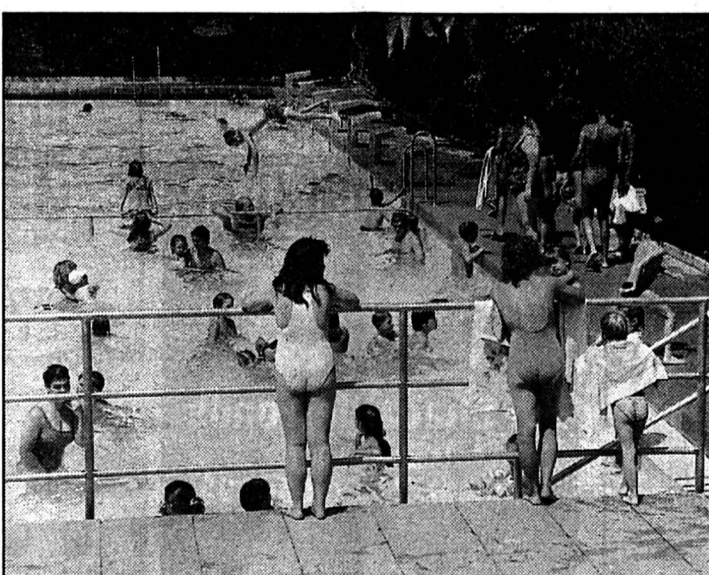
La journée du 20 juillet a connu la plus grande affluence avec 7489 visiteurs; quatre autres journées ont vu la piscine prise d'assaut par plus de 7000 baigneurs, et à treize reprises le nombre d'entrées a dépassé la barrière des 6000.

Ces chiffres ont été établis selon le barème habituel, soit: ¼

du nombre de jours d'ouverture pour les abonnements, 5% du total des entrées pour les enfants en dessous de six ans. Les écoles

ne sont pas évaluées, vu le très grand nombre de leçons données.

(comm-ir)



Le grand bassin des Mélèzes

Le nombre de baigneurs a franchi plusieurs fois la barre des 7000. (Impar-Gerber-a)

Bikini Test

Lofofora

Après No One is Innocent et Silmarils, Bikini Test accueille un autre poids lourd de la fusion «made in France»: Lofofora. Samedi soir, gare au dégrasseur de tympan, au curetage de portugaises et au syndrome «petits pois sauteurs du Mexique»!

Issus de l'Hôpital Ephémère, haut lieu de répétitions et d'interactivité du Paris alternatif, les Lofofora (dont le nom évoque un type de cactus aux propriétés hallucinogènes) existent depuis 1989. A ce titre, ils sont les véritables pionniers du «Mouvement» en France. Leur musique terriblement efficace emprunte au hardcore et au rap, avec deux trois rasades de funk ou de dub par-ci par-là.

Les préoccupations de ces musiciens engagés-enragés, elles sont claires: non à la grande machinerie mondiale, non à l'extrême droite, à bas la guerre et l'exclusion. Si vous avez aimé Silmarils, vous adorerez Lofofora. En première partie, et dans une veine similaire, le groupe jurassien Dream Tin. (mam)

● Lofofora et Dream Tin, Bikini Test, samedi 7 octobre. Ouverture des portes à 21 h.

Le home médicalisé «Le Foyer» à La Sagne paré De l'utilité de l'art

Financées au moyen du pour-cent culturel, les œuvres d'art créées pour le home médicalisé de La Sagne viennent d'être inaugurées officiellement. Au-delà de leur fonction décorative, elles prouvent l'utilité de l'art et son intégration à l'architecture.

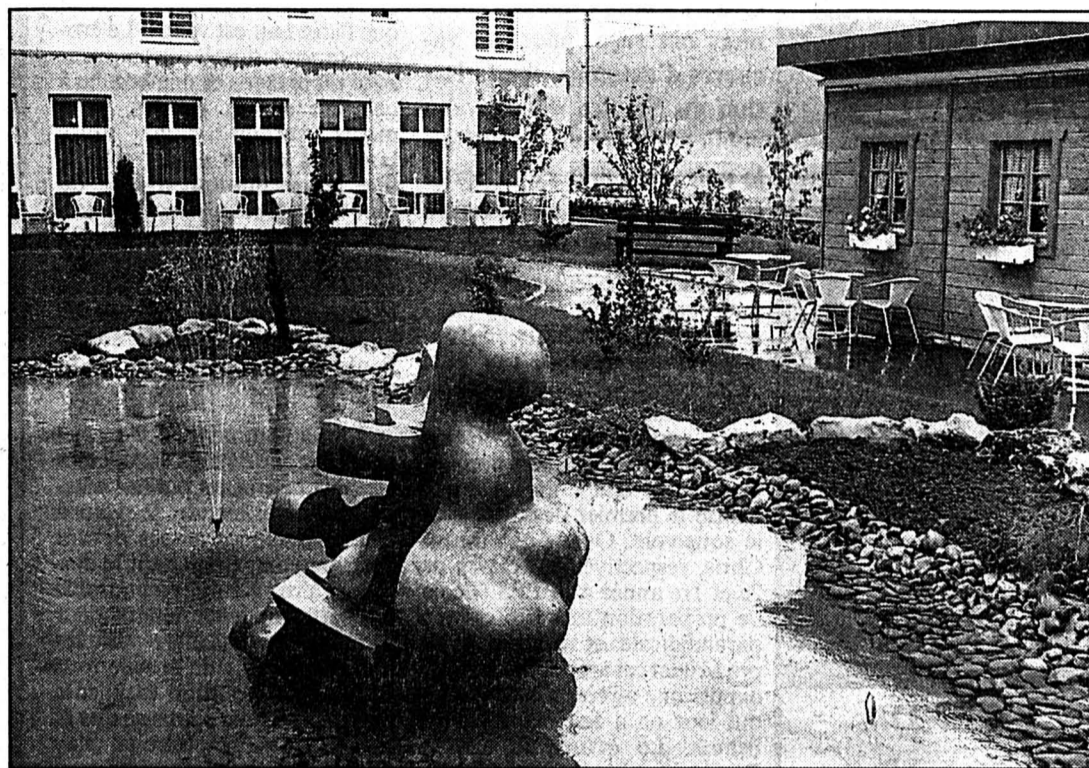
Tandis que la créativité (picturale par exemple) déployée par certains pensionnaires du home Le Foyer démontre le bien-fondé de la démarche d'animation qui prévaut dans l'institution, l'apport des artistes neuchâtelois choisis par une commission ad hoc dote désormais celle-ci d'œuvres pour le moins intéressantes.

A commencer par la magnifique création textile de Jeanne-Odet. Cylindre à quatre ailes de 9 m de long, suspendu dans la cage d'escalier vertigineuse de 12 mètres, formé de 200 m de lanières tissées, ses 60 kilos de laine jaune, orangé, bleu et vert, dans lesquels une personne a vu un arc-en-ciel apprivoisé, non seulement habite et habillent le lieu en flattant l'œil mais encore y trouvent une parfaite fonction utilitaire: celle d'absorber les bruits... et le vertige.

Quant à Claudévard, qui n'a pas craint de bricoler un échafaudage de fortune pour suspendre cette œuvre imposante, il a accompagné celle-ci d'un montage plexiglas servant de fond de sécurité à la barrière, dont il a coloré les barreaux horizontaux en accord avec l'œuvre textile et en fonction de l'étage où ils se trouvent. Histoire de donner un point de repère simple aux usagers de l'institution.

Accrochées dans le couloir donnant sur la partie administrative du home, quatre gravures signées Maryse Guye-Véluzat, Anne-C. Sahli et Marc Jurt ainsi qu'une grande peinture de Béatrice Zumwald, mettant en scène des musiciens, ont été choisies. Enfin, pour la petite salle à manger-cuisinette voûtée du bas, à la disposition des pensionnaires et de leurs familles, la tisserande Claire Wermeille a réalisé une œuvre originale, dérivée de sa série «Une à une viennent les saisons...», qui épouse la cambrure du mur, dans un rythme de nervures verticales et de séquences de tissage plat et de nouage, réchauffant la paroi et absorbant là également les résonances.

Pour l'extérieur, le sculpteur Fred Perrin a vendu une œuvre déjà existante. En résine époxyde teintée de gris alumi-



Un petit étang pour la promenade.

La sculpture de Fred Perrin y mire désormais ses reflets argentés.

(Impar-Gerber)

nium, installée près du petit jet d'eau de l'étang de la terrasse du home, elle fait déjà rêver les pensionnaires. Certains, probable-

ment ensorcelés par ses lignes harmonieuses, y ont vu une sorcière...

Avec cet apport artistique, la

transformation et l'agrandissement du home sont totalement achevés. C'est sans doute la plus belle étape des travaux. S.G.

BRÈVES

Initiation au hockey Avec Bozon et Chiriaev

Comme chaque année, le HC de La Chaux-de-Fonds organise deux journées d'initiation, les mercredis 11 et 18 octobre de 16 à 17 heures. Les enfants nés en 1987 et les plus jeunes sont invités à venir tâter la glace en compagnie de l'entraîneur junior Jan Soukup et des deux joueurs étrangers du HCC Valeri Chiriaev et Philippe Bozon. Le rendez-vous est dans le hall d'entrée de la patinoire dès 15 h 30, où patins et casques peuvent être loués. (db)

Artisans amateurs du 3e âge

Dernier délai pour s'inscrire

Après la date limite, il sera trop tard! Les personnes, retraités AVS, qui comptent présenter leurs œuvres à l'Exposition des artisans amateurs du 3e âge du canton sont priées de s'inscrire au plus vite. Le dernier délai est fixé au mercredi 11 octobre. Avis donc à tous les ingénieurs bricoleurs et autres créateurs habiles de leurs mains ou à l'imagination débordante. Contact: Home médicalisé La Sombaille, tél. (039) 28 32 02. (pfb)

Aux cimaises de l'Ecole-Club Migros La musique est partout

Fallait-il un musicien pour que, sur les murs de l'Ecole-Club Migros, les notes se posent partout, comme des oiseaux sur les fils électriques si étrangement ressemblant aux cinq lignes des portées? En proposant ses espaces d'exposition à Eric Bauer, l'institution a plongé dans le monde visuel des sons, poésie en prime, malgré l'intervention de l'ordinateur.

Eric Bauer est un créateur éclectique, tant en musique qu'il interprète et dirige, entre autres interventions, dont la fondation de l'Ensemble instrumental de Lausanne n'est pas la moindre. Et parce que l'univers musical et le monde pictural sont indissociables, Eric Bauer s'est mis à la création visuelle voici quelques années.

Aujourd'hui, ses «musigraphies», dessins basés sur un concept graphique en relation avec les symboles musicaux

créés par ordinateur, sèment des notes originales... à tous vents.



Une note et quelques traits lui suffisent pour raconter les chefs d'orchestre qu'il a, on le devine, finement observés: le chef en retard, le chef lyrique, le chef timide, voire le combat des chefs. Autant de clin d'œil drôles, gouguenards, pour créer des portraits bien enlevés. D'autres fois, des climats, des atmosphères, la musique toujours en filigrane.

(sg)

● Jusqu'au 20 octobre.

Le Népal au Temple Allemand

Le raga s'évade: émotions assurées

Pour son quarantième anniversaire, la section lausannoise de Helvetas a mis sur pied une vaste manifestation consacrée au Népal, premier pays où se sont engagés ses membres en 1955. L'abc accueillait un concert décentralisé jeudi au Temple Allemand. Dépaysement garanti.

Assis en tailleur sur l'aire de jeu recouverte d'un tapis, Hom Nath Upadhyaya, virtuose du tabla, son fils Pramod à la percussion, ses musiciens et Mamata Paudel, danseuse, ont transporté l'auditoire dans la vallée de Katmandou, sur les collines et les plaines du Népal. La jeune danseuse fait l'introduction par une offrande aux dieux, dont

elle espère l'appréciation et la bienveillance, explique Hom Nath Upadhyaya, dans un bon anglais. La danse est dans la civilisation népalaise un art majeur. Chaque aspect de cet art a une musique qui lui est propre, la forme est rigoureusement fixée bien qu'il y ait place pour des variations dans le détail. Les paroles sont importantes, c'est sur elles que se basera la danseuse pour décrire des événements. Gurudev Kamat, vocaliste, parvient sans difficulté à communiquer au public, même néophyte, l'ouragan d'émotions qui l'habite, tandis que Bir Bahadur Gandharba au sarangi, lançait le dernier raga du soir.

D. de C.



Tribunal correctionnel

Vol en bande et Cie

Prévention impressionnante. mercredi dernier au Tribunal correctionnel. Trois hommes étaient notamment accusés de vol, vol en bande et par métier, abus de confiance, faux dans les titres, infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, recel, etc.

Le tribunal a condamné B. S. à 4 ans de réclusion réduits de 382 jours de préventive, et à son expulsion du territoire suisse pour 15 ans. F. S. s'est vu infliger 18 mois moins 60 jours de préventive, et une mesure d'expulsion pour 8 ans. Tout comme B. Q., condamné par défaut. La peine de ce dernier est accompagnée d'un sursis de 3 ans.

(pfb)

● Composition de la Cour: Frédy Boand, président; Mary-Jane Monsch et Germain Barth, jurés. Ministère public: Daniel Blaser, substitut du procureur général. (pfb)

DIVERS

K AUFMANN
La griffe de la qualité



132-766697

P.A. Kaufmann & FILS, Marché 8-10
CH - 2302 La Chaux-de-Fonds 2

Le Fantôme de l'Opéra

avec **L'Impartial**

Suite à des défections de dernière minute, nous disposons encore de

3 places

pour la représentation du
28 octobre
à 16 heures

Musical Theatre, Bâle

Compris: voyage, place secteur Premium (Fr. 200.-), réception champagne au Théâtre, cadeaux, souper au retour.

Départs: 13 heures dès Le Locle.

Prix: Fr. 276.-

Téléphone: 039/210 310

RAPPEL

Ce soir, dès 20 h 15

LOTO DES PÊCHEURS

Paroisse, Le Locle

132-776405



La Chaux-de-Fonds

Théâtre 20.00 h

Samedi, 21 Octobre 95

Location:
La Tabatière du Théâtre, tél. 039/23 94 44

Ticket-InfoLine:
01/252 36 36

RTN
LA RADIO NEUCHÂTELaise

DIVERS

Hôtel-Restaurant



2412 Le Col-des-Roches
☎ 039/31 46 66

VACANCES

du 9 au 17 octobre 1995
Réouverture le 18 octobre 1995

157-717386



**DONNEZ DE
VOTRE SANG
SAUVEZ
DES VIES**

LE CLUB

SOIRÉE COSTUMÉE

dès 22 heures

Une consommation offerte
à chaque client costumé
Fermeture à 4 heures

Henry-Grandjean 1, Le Locle
157-717344

EXPOSITION-VENTE

Fourrures, cuirs

et moutons retournés

«LA SIBÉRIENNE» à l'Hôtel Club
Parc 71. La Chaux-de-Fonds
les 4, 5 et 6 octobre de 14 à 20 heures
le 7 octobre de 10 à 17 heures non-stop
157-717221

Location 28-11395

**Robes de mariées
Smokings**

Annette Geuggis
2016 Cortailod

Beau-Site 3
☎ 038/42 30 09

Assemblée de l'Association du Bibliobus neuchâtelois

La fureur de lire

En 1994, le Bibliobus neuchâtelois s'est mis au service de 40 communes regroupant au total quelque 51.400 habitants. Trente-deux d'entre elles furent desservies par le service mobile alors que huit autres étaient touchées par six succursales. Ces chiffres furent récemment rappelés lors de l'assemblée générale de l'Association du Bibliobus neuchâtelois tenue aux Ponts-de-Martel.

Les Ponts-de-Martel sont par ailleurs un lieu symbolique pour les Bibliobus neuchâtelois, puisque c'est en cette localité – la salle de paroisse en l'occurrence – que fut créée, en 1974, l'association de cette organisation. Le responsable de celle-ci, René Vaucher, a mis en évidence plusieurs chiffres significatifs. Ainsi plus de 167.000 volumes ont été prêtés en 1994 (161.800 en 1993) par les services du bibliobus. La plupart (110.255) l'ont été dans les succursales – soit les bibliothèques «fixes» du bibliobus – installées dans le bas du canton. Celles-ci se montent à six unités mais concernent huit communes, puisque celle de la Bé-

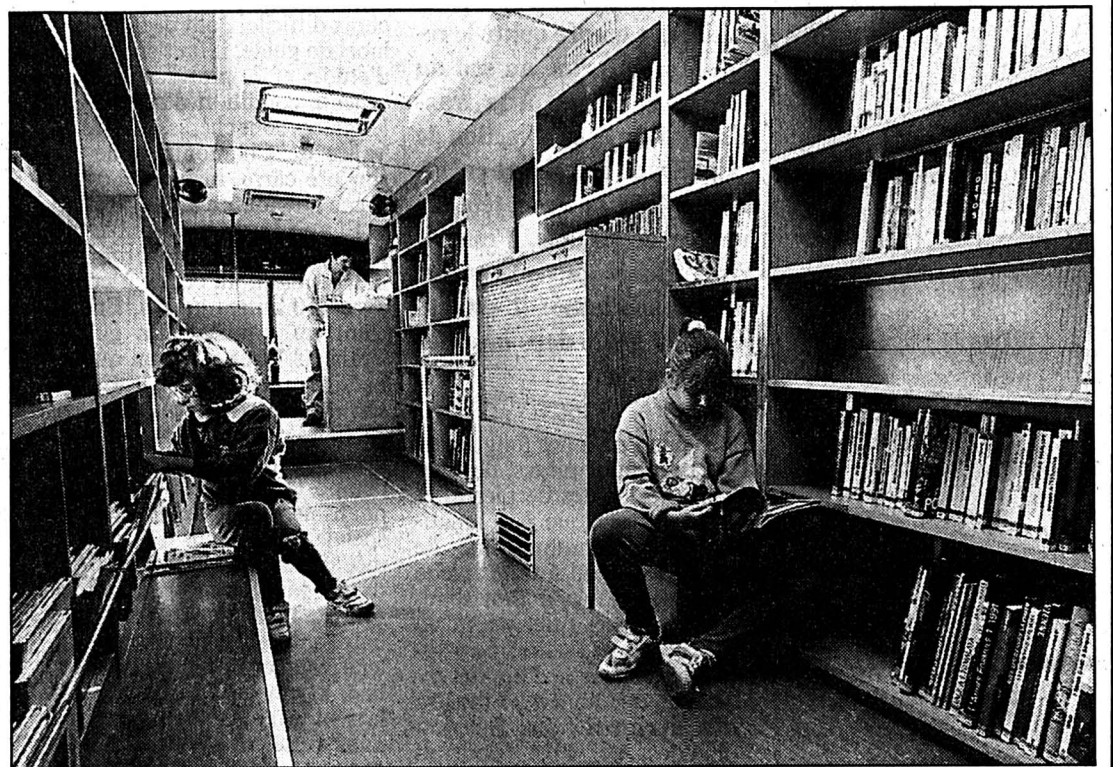
roche regroupe Gorgier, St-Aubin et Vaumarcus.

Le stock de livres du bibliobus, avec presque 78.000 unités, est en constante augmentation, remarque M. Vaucher. Des dons de personnes privées, mais aussi des coups de pouce appréciés – tel que celui de la Loterie romande – permettent de régulièrement faire progresser ce chiffre. Les 5000 francs accordés par cette institution ont d'ailleurs permis l'achat très apprécié d'un petit ordinateur portable et d'une imprimante permettant une mise à jour rapide des prêts.

DEMANDE FLUCTUANTE

Si le nombre des prêts provenant du bus a légèrement diminué – ce qu'a fait remarquer M. Robert, de La Sagne – c'est qu'en revanche «celui provenant des succursales a augmenté» a relevé M. Vaucher. Ce dernier ne peut toutefois apporter d'explications rationnelles quant à la fluctuation de la demande de prêts de bouquins. «Il ne faut toutefois pas nous décourager et surtout nous employer, par divers moyens, à mieux faire connaître notre service» insiste-t-il.

Il met aussi en évidence l'offre toujours plus large (en ce qui



Le Bibliobus neuchâtelois

Un service ambulante apprécié et très avantageux pour ses utilisateurs. (Impar-Galley)

concerne le nombre d'ouvrages) proposée par le Bibliobus et surtout l'augmentation (plus 750, en 1994) du nombre de lecteurs inscrits, qui s'élevait en décembre dernier à près de 8000. En-

fin, pour faire face à l'augmentation des taxes téléphoniques (à la suite de la suppression des rabais dont bénéficiait le bibliobus) cette association n'a pu constater qu'elle devait se sou-

mettre à ces nouvelles tarifications en se reliant au réseau informatique cantonal, davantage connu sous les termes de NCN (Nœud cantonal neuchâtelois). (jcp)

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Club des loisirs

Assemblée générale

Judi 5 octobre, les membres du Club des loisirs du Locle étaient réunis en assemblée générale sous la présidence de Eric Veuve. Celui-ci a rappelé les événements et rencontres de la saison précédente tout en remerciant les personnes présentes et toutes celles qui se montrent fidèles à l'égard de leur club. Cette partie statutaire a été suivie d'un très bel exposé, en vidéo-cassette sonore, parcourant les plus beaux sites de Suisse. L'assemblée a été ravie de cette présentation. (Im)

AGENDA

Marché aux puces scolaire 1er ramassage

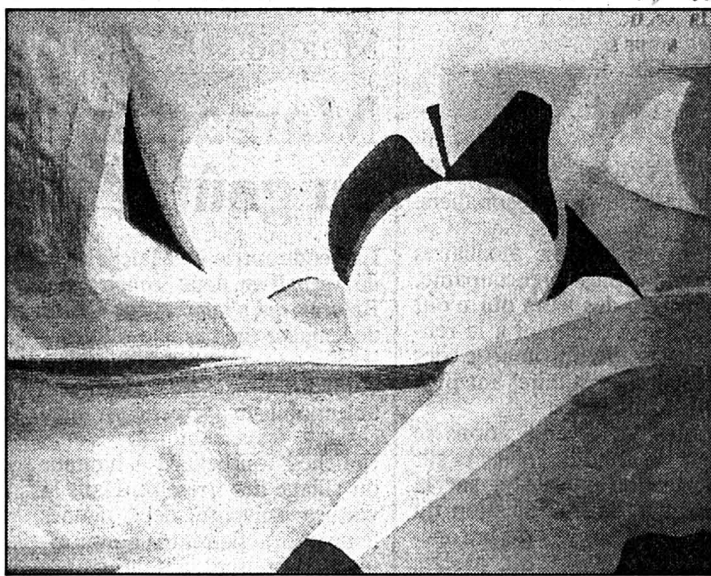
En vue de leur prochain marché aux puces de mai 1996, les élèves des classes terminales de l'Ecole secondaire organisent un premier ramassage d'objets divers pour assurer leur future opération. Ce ramassage aura lieu dans la semaine du 23 au 27 octobre. Les donateurs peuvent se manifester les 9 et 10 octobre en téléphonant au 31 73 57, entre 12 h 30 et 13 h pour fixer un rendez-vous. Les maîtres responsables signalent qu'ils ne peuvent, par manque de place, plus accepter de grands meubles mais qu'ils reçoivent toujours avec gratitude du petit mobilier. (Imp)

La Montagnarde Journée des familles

La section locloise de la FMU (Fédération Montagnarde Unioniste), «La Montagnarde» organise sa traditionnelle journée des familles, ce dimanche 8 octobre, dans son chalet du même nom sis à La Roche sur Petit-Martel. Ce sera l'occasion, pour les membres, de découvrir la nouvelle toiture de cette bâtisse. Divers jeux d'adresse seront organisés pour les enfants. Les participants doivent prévoir un pique-nique alors que les boissons sont à disposition sur place. (Imp)

Exposition au Grand-Cachot-de-Vent (VII)

De somptueuses tapisseries



Tapiserie de Francis Roulin

Somptueuse et lumineuse, elle a été réalisée à Aubusson. (Favre)

Peintre-lissier boudrysan, Francis Roulin fait partie de ces personnages un rien secrets qui ne demandent qu'à s'ouvrir sur le monde. L'observateur doit toutefois fournir un petit effort intellectuel pour comprendre sa démarche et pour entrer dans son somptueux et lumineux univers. Dernier mais pas le moindre, il clot la série d'articles que nous avons consacrés à l'exposition présentée actuellement à la ferme du Grand-Cachot-de-Vent, sur la commune de La Chaux-du-Milieu, qui fait l'éloge de sept artistes de la région et d'ailleurs.

Presque totalement abstraites, les imposantes tapisseries de Francis Roulin étonnent par leur équilibre sans faille et l'effet général de chaleur et de bien-être qu'elles procurent. Rien ne vient agresser l'œil, ni l'esprit; pas même cette œuvre flamboyante consacrée à l'un des quatre éléments, le feu. En y regardant de plus près et avec un peu d'imagination, il est parfois possible de déceler ici et là un

motif rappelant étrangement un oiseau, une fleur, un paysage... Et d'emblée, cela donne envie d'aller plus loin dans la découverte.

Bien souvent, le centre du tableau, poumon de l'œuvre toute entière, est extrêmement dense. C'est de là que naissent les formes géométriques, pour s'en aller jusqu'aux confins de la «toile», où les traits semblent s'effiloche, puis disparaître complètement. Les couleurs suivent la délicate loi du dégradé, qu'une teinte plus vive ou plus douce vient agréablement dégrader pour offrir un singulier contraste. Tissées ou nouées à Aubusson (France), à Portalegre (Portugal) et en Chine, ces tapisseries sont le parfait reflet d'une riche ordonnance plastique où le regard innove à chaque instant dans un silence recueilli. (paf)

● L'exposition est ouverte du mercredi au dimanche de 14 h 30 à 17 h 30, jusqu'au 22 octobre.

Journée pratique de «connaissance de l'environnement»

Les plants des jeunes pousses

Judi dernier, quelque 35 élèves des 3e, 4e et 5e degrés scolaires des Brenets ont pris part à une opération de reboisement des environs de la Ferme Modèle. A l'image des actions déjà entreprises depuis quelques années sur la crête de Sommarte. Placée sous l'égide de la direction du 5e arrondissement du Service cantonal des forêts, cette action s'inscrivait aussi dans le cadre de l'Année européenne de la conservation de la nature, signale l'inspecteur dudit arrondissement, Daniel Wyder.

L'espace pris en considération est d'une surface globale de 50 hectares, indique M. Wuder. Mais il ne s'est pas agi de recréer un pâturage boisé d'une telle surface.

SEIZE PARCELLES

Sur l'ensemble de celle-ci, 16 parcelles ont été tracées en accord avec le garde-forestier des Brenets, Richard Gigon. Dans l'ensemble, ces dernières, disséminées dans les alentours de la Ferme Modèle, représentaient 3500 m². Avec des espèces telles que l'épicéa, l'érable, l'alisier, le sorbier ou diverses sortes buissonnantes, ces parcelles ont été

reconstituées de manière très variée. Avec toutefois une dominante assez nette de l'épicéa.

La reconstitution de ce pâturage boisé, dont les effets ne seront visibles qu'à moyen terme – les parcelles resteront clôturées durant une vingtaine d'années pour éviter les effets destructeurs du bétail ou du gibier –, a nécessité la mise en terre d'un millier de plants. Les élèves brennassiers, malgré le temps froid et la pluie qui tombait dès 11 heures, se sont occupés de six parcelles. Sous la conduite des forestiers de l'arrondissement, ils les ont modelées «en forme de goutte et en fonction des vents dominants» explique M. Gigon. Durant la journée d'hier, les autres ont été «meublées» par ces professionnels des espaces forestiers. Pour le repas de midi, ces jeunes bénévoles, qui se souviendront longtemps du coup de pouce qu'ils ont apporté au patrimoine jurassien, ont apprécié la soupe aux pois bouillante servie à la Ferme Modèle par Mme Santschy.

DÉMONSTRATION D'ABATTAGE

Divisés en groupes de travail, les élèves ont aussi bénéficié d'une

intéressante leçon de «connaissance de l'environnement» donnée par M. Wyder. Il expliqua à ses jeunes auditeurs, lors d'une promenade didactique, les fonctions de la forêt, la manière dont elle évolue ainsi que la croissance et les particularités des arbres.

C'est dans cet esprit que fut aussi organisée, en début d'après-midi, une démonstration d'abattage d'un arbre. En l'occurrence un sapin de quelque 27 mètres dont la cime se coucha à un mètre environ de l'endroit préalablement prévu par le bûcheron. Soit un apprenti, qui se tira fort bien de ce pari imposé par des camarades plus expérimentés. C'est ainsi qu'en pleine nature, les élèves ont aussi remarqué l'importance des mathématiques. Pour savoir où il va faire «tomber» un arbre, le bûcheron doit parfaitement savoir ce qu'est une bissectrice lorsqu'il a entamé une coupe de chute. Bottes crottées, pantalons un peu terreux, les élèves ont regagné les Brenets à pied. Sans doute un peu fatigués mais heureux de cette journée «nature» dont ils garderont de toute évidence un excellent souvenir. (jcp)



Démonstration d'abattage d'un arbre

Les élèves ont attentivement suivi les démarches – commentées – des bûcherons. (Impar-Perrin)

Le Franc-Comtois François Virot en haute montagne

Un ouvrier devenu guide

Samedi 6 août, trois heures du matin, une cordée quitte le refuge Torino, situé au sud du glacier du Géant, à la frontière italienne, en direction de l'Aiguille de Rochefort culminant à 4001 m. A sa tête, un homme de 47 ans, François Virot (photo privée), ancien ouvrier spécialisé: il est aujourd'hui guide dans la vallée de Chamonix.

La course s'annonce longue, ardue, avec, pour pièges, des crevasses, des chutes de pierres et une météo quelque peu lunatique. Mais l'enthousiasme de chacun donne du souffle à cette équipe semblable à tant d'autres, à ceci près qu'il y a là un homme peu ordinaire. La rupture avec son passé d'ouvrier remonte à dix années. François Virot, ancien OS aux Acieries-Fonderies de l'Est pourrait avoir ce matin-là le sentiment d'avoir pris son travail très tôt, plus tôt qu'à l'époque où il fabriquait des pièces pour Peugeot ou Alsthom. Il faut deviner qu'il n'en est rien, car l'homme au physique de félin progresse silencieusement, comme s'il devait encore conjurer le bruit des machines, afin d'écouter les battements de son cœur avant que la Grande Ourse ne souffle ses feux.

Est-il mystique? sinon méditatif? Sans aucun doute. Ses études de philosophie à Besançon l'ont plutôt préparé à la réflexion qu'à faire une mêlée. N'a-t-il pas d'ailleurs, à un moment, voulu devenir prêtre? Il décide de changer de métier au

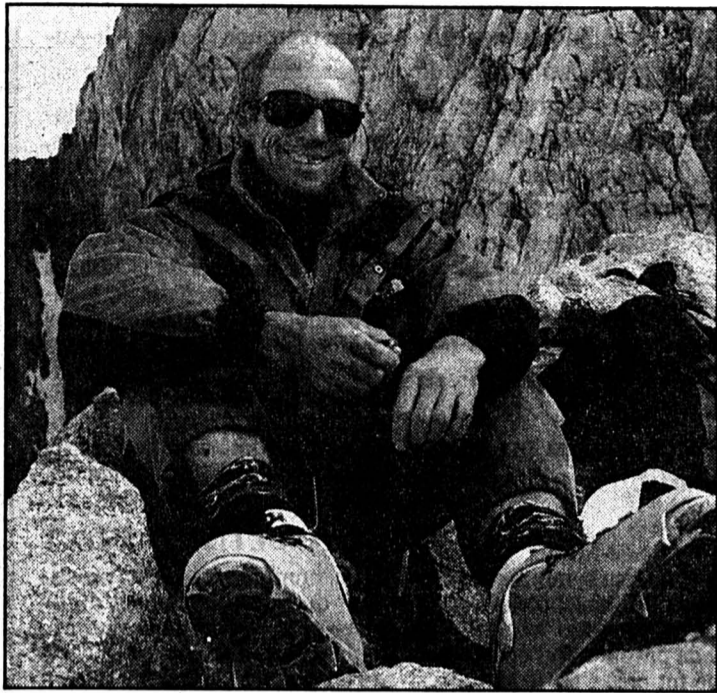
retour d'un voyage en Egypte, choix difficile. Pour décrocher le label de guide, il faut six années d'études et de pratique, une excellente condition d'autant que les places sont chères. En effet la Vallée de Chamonix veille sur son pré carré, même si l'ostracisme a tendance à s'estomper.

Et puis les affaires sont les affaires; il faut gagner sa croûte en indépendant, au coude à coude avec 450 autres guides. En entrant au syndicat des guides, François Virot sait bien que les batailles menées avec la CFDT sont loin derrière, ce qui n'empêche en rien la nostalgie des années 1970, quand la solidarité l'emportait encore sur l'individualisme. Il sait aussi que sa vie sociale ne sera plus jamais rythmée comme avant, au prix fort de ne pas voir pousser ses jumeaux. Il faut quitter Montbéliard, son cercle d'amis pour aller s'installer trois mois, sans oublier le reste de l'année, car tout le monde n'a pas pignon sur rue, dans cette ville qui en un été passe de 1000 à 100.000 habitants.

D'ailleurs, elle l'étouffe déjà. A Chamonix, la frime n'a pas de mal à être «premier de cordée»; les yens et les dollars font reculer l'entraide et la traditionnelle solidarité montagnarde, remplacées désormais par la carte bleue.

AU NOUVEAU GRASSONNET

C'est au village du Nouveau Grassonnet, vers Argentières, que François Virot a trouvé son bonheur dans le cadre d'une association. Celle-ci accueille des groupes d'adolescents, des scolaires. Un jour, ce sont des aveugles franc-comtois, le lendemain



des handicapés venus préparer l'ascension du Mont-Blanc.

Il y a quelque temps, ce furent les pompiers de Vesoul en Haute-Saône, la semaine dernière ce couple de Suisses d'une soixantaine d'années à la recherche de leur sommet personnel. A se demander parfois si François Virot n'a pas raté sa vocation d'éducateur pour devenir le curé des glaciers!

Cet engagement personnel, il le nourrit dans ses voyages, dans l'Atlas Marocain, au Tibet, au Zanskar, bientôt au Yémen. Il ne s'y rend pas pour compléter son palmarès à coup de 8000 mètres mais au contraire à la rencontre des habitants. L'ancien ouvrier devenu guide écarquille les yeux devant ces communautés qui survivent, on ne

sait comment, avec en prime la morgue des gens dits civilisés.

C'est peut-être ce qui, au sommet de l'aiguille de Rochefort, donne un goût si particulier au thé à la vanille et aux bonbons de gingembre, sans oublier la célèbre viande rouge des Grisons. Si vous partez avec François Virot, vous serez sûrs de découvrir votre sommet à vous, en prenant la montagne par la main. Vous parlerez peu de dénivelé, de longueur de corde ou de victoire sur les séracs.

Partis en altitude, vous aurez fait «un safari du merveilleux», comme le dit l'ouvrier-guide, devenu marcheur céleste.

Hubert VIEILLE

● François Virot, 3, rue de Cheneau à Montbéliard, 25200 France

Besançon

Victime ou auteur

La seule victime de l'incendie suspect d'un magasin d'électroménager de Besançon a été mise en examen et incarcérée à la Maison d'arrêt jeudi après-midi.

Les faits remontent au 17 août dernier en fin de journée. Une explosion souffle la vitrine du magasin Béguelin de la rue de la Madeleine. Personne ne se trouve en principe à l'intérieur, mais le feu qui se propage rapidement détruit tout le stock d'appareils électroménagers. Lorsque les pompiers arrivent très vite sur place, ils portent secours à un homme blessé aux membres. On pensait alors qu'il s'agissait d'un simple passant victime de la déflagration. Force est aujourd'hui de constater le contraire puisque ce même homme, un Bisontin d'une cinquantaine d'années connu dans le quartier, a été mis en examen hier pour incendie volontaire.

Les policiers ont recueilli sur place de nombreux témoignages indiquant entre autres que cet homme se trouvait non pas sur le trottoir mais dans le couloir jouxtant le magasin juste avant le sinistre. La victime devenait un suspect en puissance.

L'auteur présumé a donc été entendu cette semaine par les inspecteurs chargés de l'enquête. A l'issue de son audition il était présenté au juge Isabey et au premier substitut Gérard Nappé. Le suspect a toujours affirmé qu'il n'avait rien à voir avec cet incendie. Malgré cela, le faisceau de présomption réuni par les enquêteurs a conduit le juge à le placer en détention. Si la justice semble donc convaincue aujourd'hui de sa responsabilité, il reste à en établir le mobile. Quel intérêt pouvait-il avoir à provoquer un sinistre dans ce commerce? L'instruction s'efforcera de le déterminer. (P. Sch)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax 81 64 21 08

Alain PRÉTRE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Morteau

Le vrai président du HCC

Contrairement à ce que nous avons écrit par erreur dans notre édition de jeudi dernier, le président du Hockey Club La Chaux-de-Fonds n'est pas Pierre-André Bozzo mais Marc Monnat. Autant pour nous!

(Imp)

Charquemont

Distinction

Pierre Vuillemin, directeur de la musique La Démocrate de Charquemont et de la fanfare des Brenets, a été décoré de la médaille d'honneur de l'assemblée nationale par la députée RPR Monique Rousseau. Un bonheur ne venant jamais seul, Jacques Kreisler, président d'honneur du festival international de musique de Besançon-Franche-Comté lui a décerné pour sa part la médaille d'or de direction d'orchestre de la confédération musicale de France. (p.r.a.)

AGENDA

Morteau

La SDEI ouvre ses portes

La SDEI organise deux journées portes ouvertes à la station de traitement d'eau potable de la ville de Morteau et à la station d'épuration du district du canton de Morteau dès aujourd'hui. Les collaborateurs de la SDEI renseigneront les consommateurs sur les aspects techniques et économiques de la gestion locale de l'eau. Les stations seront ouvertes au public de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 heures.

Mouvement de grève le mardi 10 octobre

Les fonctionnaires se rebiffent

Les fonctionnaires à qui le gouvernement vient d'annoncer le blocage des salaires pour l'année 1996, et qui sont par ailleurs qualifiés de «privilegiés et de nantis» par certains dirigeants politiques, ne sont pas contents. Ils le diront mardi 10 octobre par un mouvement de grève qui devrait être largement suivi puisque les sept organisations syndicales de la Fonction publique appellent à cesser le travail et à manifester.

Dans le val de Morteau, la journée d'action s'organise. Une réunion a eu lieu à cet effet, lundi soir, à laquelle ont participé des représentants locaux de la CGT, du SGEN-CFDT, de la FEN et de la FSU. Les motifs de revendication ont été rappelés. Sur le plan national, avec «le blocage des salaires et le rôle de bouc émissaire qu'on veut faire jouer au fonctionnaire dans la crise actuelle». Sur le plan local, Daniel Blondeau pour la CGT a

rappelé les attaques contre le service local d'EDF dont les effectifs sont réduits de moitié, ce qui provoque des difficultés pour les interventions techniques. «Il faut croire que ce problème est important puisque la municipalité RPR avait reçu une délégation et fait voter une motion de protestation par le Conseil municipal», rappelle-t-il.

Du côté de la poste et des Télécom, on craint une forme de privatisation du Service public qui pourtant est présenté comme satisfaisant par environ deux tiers des Français. Claude Faire, de son côté, rappelle le démantèlement du SERNAM sur Morteau et les menaces sur ce service de transport à Pontarlier. Les syndicalistes condamnent également la «précarisation de l'emploi» avec l'embauche de plus en plus de personnes en Contrat «Emploi Solidarité» au lieu des créations d'emplois nécessaires à la bonne marche des

services. C'est en particulier le cas dans les services hospitaliers. Pour les enseignants, c'est la situation des maîtres auxiliaires qui est la plus préoccupante, avec 10.000 des leurs qui n'ont pas retrouvé d'emploi à la rentrée, alors qu'on impose des heures supplémentaires aux professeurs titulaires.

Toutes ces revendications se situent sur fond de menaces sur la protection sociale et sur la perspective de modification du régime des retraites de la fonction publique. «C'est assez», pensent les responsables, «pour justifier la grève de mardi qui devrait ensuite déboucher sur un grand rassemblement de protestation à Paris». Dans l'immédiat, les syndicalistes du val appellent les fonctionnaires à cesser le travail mardi 10 octobre, à participer à la manifestation prévue à Besançon à 10 h 30 et au rassemblement unitaire, Salle des fêtes de Morteau, à 16 h 30. (dry)

Maîche

Marcassin au goût d'amende amère!

La gendarmerie de Maîche vient de verbaliser deux couples des Bréseux qui s'apprêtaient à rôti un sanglier tué par une voiture.

Samedi dernier, vers 10 h, une automobiliste accroche un marcassin traversant la route Maîche-Montbéliard à hauteur du village des Bréseux. Dans la voiture suiveuse deux jeunes femmes, qui flairent la bonne affaire, proposent à l'infortunée conductrice de la débarrasser de l'animal. Naïve, cette dernière accepte, et le sanglier est sitôt offert en cadeau par ces dames à leurs deux concubins.

MARCASSIN AU CONGÉLATEUR

L'un d'eux voulant faire bonne figure et couper court à tout soupçon dans un aussi petit village où tout se sait, appelle le président de la société de chasse

afin de lui demander conseil. Le marcassin doit être enterré, s'entend-il dire par le chasseur mais le marcassin est glissé dans le congélateur en prévision d'un prochain festin. Les gendarmes de Maîche ne croyant que ce qu'ils voient, exigent la preuve que le marcassin a bien été enterré, ainsi que la loi l'impose en pareil cas. Pris de panique, ses détenteurs le dissimulent dans une haie proche de leur maison. C'est là que la maréchassée découvrira l'animal qui ne finira ni dans la casserole ni en terre mais à l'équarrissage.

POURSUITES JUDICIAIRES

Quant à ceux qui se l'étaient illégalement approprié, ils seront poursuivis pour transport et détention d'un animal non bagué soumis au plan de chasse. (p.r.a.)

OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons
mécanicien

spécialisé sur le fraisage
et la programmation CNC

Travail en équipe
sur parc machines moderne.

Salaire en rapport.

Faire offre à:

DONZÉ-BAUME SA
Boîtes de montres
2724 LES BREULEUX
☎ 039/54 13 73

14-775054

ADIA
039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Emploi fixe et stable
Notre client engage un
CHEF D'ATELIER
(montage-cadrams)
Personne venant de la micro-mécanique ayant de l'intérêt et désirant s'investir dans la fabrication de cadrams de montres, pourrait être formé.
Appelez **P. Blaser** au 23 63 83 pour en savoir plus.

L'annonce,
reflet vivant du marché

Place réservée pour votre annonce.
La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/21 04 10
Le Locle - Tél. 039/31 14 42

PUBLICITAS

Si vous êtes au bénéfice d'une solide expérience dans le polissage complet et que vous recherchez un emploi avec responsabilités, nous vous proposons un poste de

chef polisseur bracelets

Vous serez responsable principalement de la gestion administrative et technique d'un atelier de polissage d'environ 15 personnes avec la formation de personnel.

Veillez contacter **M. Gérard Forino** pour un entretien.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04



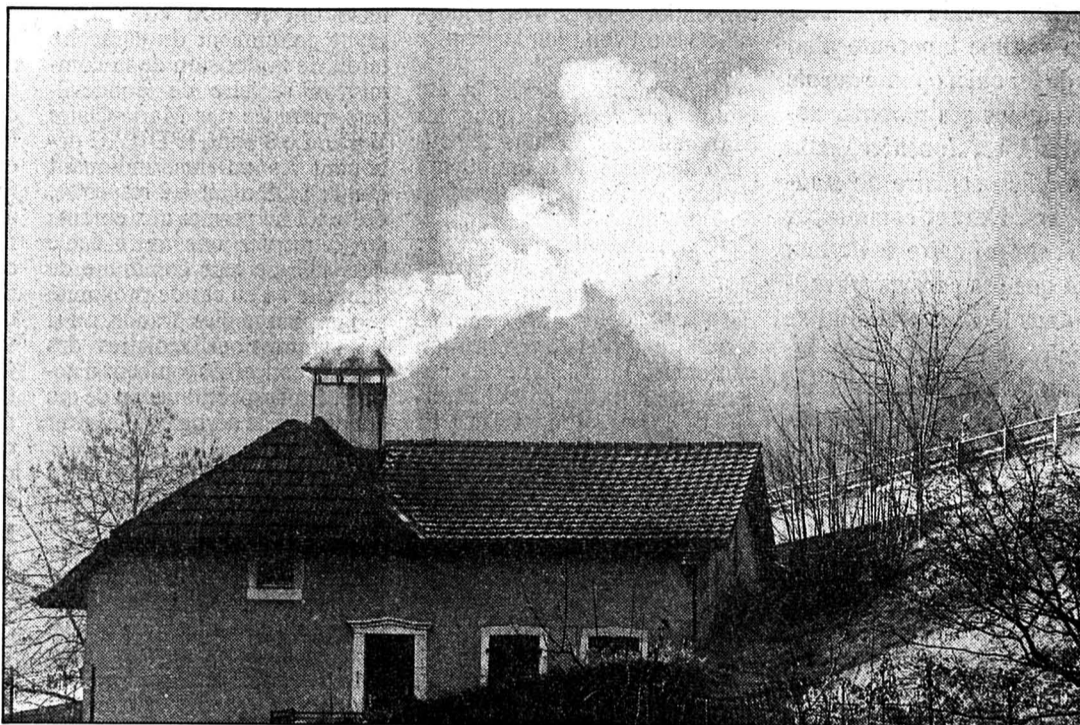
132-777003

Neuchâtel: «Animé» édite un bilan de la consommation d'énergie Mazout, gaz, soleil: ça brûle quoi?

Si vous devez changer votre chauffage et que vous êtes sensibles aux émissions polluantes, ayez deux réflexes: énergies renouvelables et installation performante. Pour en savoir plus, consulter les petites cartes «mode d'emploi» que vient d'éditer «Animé», l'Association neuchâteloise d'information en matière d'énergie.

Quelles sont les énergies les plus polluantes? Comment choisir sa chaudière? Dans ce domaine, les études foisonnent au point que le commun des mortels, simple propriétaire, en perd la tête. Pour le guider dans ses choix, appuyée par le Service de la protection de l'environnement, l'Association neuchâteloise d'information en matière d'énergie s'est lancée dans une vaste étude qu'elle a ensuite résumée sur deux petites cartes assez pratiques. Toutes deux proposent un «bilan comparatif des émissions polluantes et des consommations d'énergie». La première se concentre sur l'exemple d'une maison familiale moyenne, genre villa; la deuxième concerne un immeuble locatif de 12 logements.

Qu'en est-il? Disons que malgré toutes les bonnes volontés d'«Animé» – et dieu sait si elles



Consommation d'énergie

«Animé» vient d'éditer des cartes avec tableaux comparatifs qui permettent de s'y retrouver un tant soit peu dans la foison des informations à ce sujet.

sont excellentes – les comparaisons restent difficiles à appréhender du premier coup d'œil. Le sujet est diablement technique. Les connaisseurs, ceux qui maintiennent aisément des notions telles que kWh, CO₂ ou SO₂ s'en sortiront sans difficulté à la lecture des tableaux de chaque fiche.

Les autres s'en tiendront aux trois messages que souhaite faire passer l'association.

DIMINUER LA CONSOMMATION

Primo: le choix d'une installation techniquement très performante (en général plus chère que

les autres) permet de diminuer sa consommation d'énergie. C'est l'exemple des pompes à chaleur avec moteur diesel, encore très rares sur le marché, qui permettent de diminuer de moitié la consommation de mazout. Deuxièmement, l'option chaudière à condensation (contre

une chaudière normale) est intéressante: elle offre une diminution de la consommation d'énergie de 5% pour le mazout, 10% pour le gaz et 15% pour le bois.

Enfin, les tableaux comparatifs montrent que les énergies renouvelables sont moins polluantes. Il s'agit du bois, bien sûr, ou des panneaux solaires dont 6 m², pour une villa, suffisent à produire de l'eau chaude. Globalement, le solaire réduit de 15% la pollution. Reste les ordures ménagères, excellent combustible dans le cas d'un raccordement au réseau de chauffage à distance proposé par les stations d'incinération telles que Cottendar à Bôle ou Cridor à La Chaux-de-Fonds. On évite de brûler 2 ou 3000 litres de mazout alors que les ordures incinérées produisent de toute façon de la chaleur.

Les cartes d'Animé traduisent tous ces éléments sous forme de chiffres. Si ces chiffres ont l'avantage d'être comparatifs, «ils sont discutables mais donnent des ordres de grandeur», a précisé hier Christian Trachsel, lors de la présentation des tableaux. Mais en fin de compte, ce sont bien ces ordres de grandeur qui intéressent tout un chacun. D'où l'intérêt de ces cartes «mode d'emploi». S. E.

● Les cartes «Bilan comparatif des consommations de combustibles» s'obtiennent au secrétariat d'Animé, case postale 45, 2007 Neuchâtel.

Rédactions

CANTON

Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

NEUCHÂTEL

Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67

AGENDA

Neuchâtel

Coup de pouce rockabilly

Il manque encore 100.000 francs aux travaux de rénovation de la Coupole de Bienne, haut lieu de la culture indépendante du pied du Jura. La Case à Chocs (Neuchâtel-Serrières) a décidé d'y participer en offrant, ce soir, un concert de soutien. Les Biennois présenteront le groupe The Ventilators, appuyé par The Babies, du rockabilly avec chanteuse. (comm)

Neuchâtel

Les courges à la une

Des courges, grosses et rondes, longues ou minces, mais toutes succulentes. Fidèles à leur image, les Verts du canton (Ecologie & Liberté) organisent ce matin leur traditionnelle vente de courges au Marché de Neuchâtel. Sur place, dégustation de soupe, tartes, biscuits et autres produits préparés à partir de courge. Un concours portera sur des estimations de poids. (comm-se)

Boudry

Voyance

Ce soir samedi 7 octobre, à 20 h 30 à l'Hôtel de l'Areuse, dans le cadre du Salon de la voyance qui se tient à Boudry jusqu'au 15 octobre, sera organisée une conférence-débat ouverte au public. L'occasion d'en savoir plus sur l'astrologie, la cartomanie, les chakras (les points énergétiques du corps), etc... (comm-se)

Groupe Sida Neuchâtel

Gare aux racoleurs!

Le Groupe Sida Neuchâtel, antenne officielle de l'Aide suisse contre le sida, informe que des individus s'amuse à jouer les racoleurs de tout poil. Seuls ou accompagnés, ils récoltent de l'argent en faisant du porte à porte et en prétendant agir «au nom de la bonne cause» soit celle des personnes séropositives, des malades ou des toxicomanes. Ils utilisent différents moyens: carte de soutien contre 100 francs, vente de pin's, etc...

Le GSN, association à but non lucratif, tient à rappeler qu'il ne fait jamais de porte à porte. Il invite la population à redoubler de prudence et conseille d'exiger une marque officielle de reconnaissance (dépliant, numéro de téléphone ou autres). (comm-se)

Congrès en campagne électorale à Neuchâtel

Moi, libéral, mais encore

«La politique et moi»: hier, lors d'un congrès «détente» à Neuchâtel, les cinq candidats du Parti libéral étaient invités à se présenter sur ce thème un peu piège.

Honneur aux gens en place. Honneur donc à Rémy Scheurer dont la réélection au National ne fait pas de doute. Discours bref et concis, on n'insistera pas. Suivait Rolf Graber. Au lieu de parler de «la politique et moi», le Loclois a préféré parler de «moi et la politique». Idée saugrenue qui, évanouie dans un fatras de détails, nous aura tout de même permis d'apprendre que le député rapporte chaque fois qu'il revient de Berne un ours en chocolat à sa petite fille! Si c'est pas touchant. Contraste ensuite avec la séduisante Sylvie Perrinjaquet. L'unique candidate des libéraux neuchâtelois a su se

montrer piquante et drôle. Après elle, le Chaux-de-Fonnier Lucien Iseli a plutôt fait pâle impression. L'homme a pourtant une carte maîtresse: la fête d'une entreprise de 600 personnes. Dans le groupe des cinq, personne ne dit mieux. Quant à Jean-Pierre Authier, sur un registre sobre et raisonnable, il a lui expliqué qu'au fil des années, ses idées politiques s'étaient affirmées mais aussi nuancées.

Enfin, les deux candidats au Conseil des Etats, le libéral Jean Cavadini et le radical Thierry Béguin qui font liste commune. Très en forme, le grand «Cava» a surtout profité de la tribune pour renvoyer un fiel, élégant comme toujours, aux reproches récemment lancés par le vice-président des socialistes neuchâtelois qui a accusé le tandem de «dérive droitiste». (se)

Hauterive

Enfants de 0 à 5 ans: accueil, s.v.p.!

Une initiative vient d'être lancée à Hauterive: elle demande que soit mise en place une structure d'accueil pour la petite enfance, de 0 à 5 ans, au besoin en collaboration avec d'autres communes (des contacts ont déjà été pris avec Saint-Blaise).

A l'exemple d'autres initiatives lancées dans différentes communes (Cortailod et Cernier, par exemple), où les crèches publiques font cruellement défaut, elle demande aussi que les enfants puissent être accueillis toute la journée, y compris durant le repas de midi.

Les initiants ont jusqu'au 6 janvier 1996 pour récolter les quelque 300 signatures nécessaires. (se)

Neuchâtel

Café littéraire

Le café «Chauffage compris», à Neuchâtel, tient lieu de café littéraire. Il sera jumelé avec le café «Velrbyba», de Prague, dans le but de susciter des échanges entre écrivains suisses et tchèques. Des contacts ont été pris avec la Fondation Pro Helvetia qui soutient cette opération. Une extension de ces échanges est prévue avec d'autres pays de l'Est, et même d'autres régions du monde.

Pour l'heure, dimanche à 19 h 15, l'écrivain pragois Josef Kausitz présentera l'une de ses œuvres, «Admire la nature», texte traduit et lu par le Neuchâtelois Roger Favre qui se trouve à l'origine du projet. Une prochaine séance aura lieu à la fin du mois avec l'écrivain ghanéen Williams Sassine. (se)

LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE PAR LE MENU

...et si on allait manger
aux "Pervanches"
un menu Chinois en soirée!
132-776822 039/28 43 95

RESTAURANT LA CHAUX-D'ABEL
Dimanche 8 octobre 1995
RÔTI DE PORC FERMIER
Dessert compris Fr. 25.-
Réservez, s.v.p.: 039/61 13 77
132-777041

RESTAURANT
DES RECETTES
«CHEZ MAX»
Max et Béatrice 039/32 11 80
Amez-Droz Fax 039/321 430
Recettes 210 CH-2416 Les Brenets
La chasse est ouverte
Civet de chevreuil «Grand-mère»
Selle de chevreuil «Grand-Veneur»
Fermé: mercredi et jeudi 157-717219 Réservation appréciée

132-776000
tout pour la vue...
novoptic
2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
039/23 39 55

Achète au plus haut prix
VOITURES
BUS
CAMIONNETTES
Kilométrage, état sans importance.
 Paiement comptant.
077/47 61 89
28-8408

Pierre-Yves Moeschler liste 4
Christophe Gagnebin liste 4
Françoise Steiner liste 5
2x sur chaque liste

Photo: F. Bollat

Ouverture nationale
Développement régional
Responsabilité sociale

PS
Parti socialiste
et Syndicats
6-88798

Boudevilliers: bras de fer entre un couple et la commission scolaire

Les lourdes conséquences d'un non

La petite Dounia Mazenauer est la victime innocente d'un bras de fer qui a opposé depuis le printemps ses parents, domiciliés à La Jonchère, et la commission scolaire de Boudevilliers. Devant commencer son école primaire à Pesex parce que ses parents travaillent dans le Bas, elle a dû se résoudre à aller, comme les enfants de son village, à Fontaines. Les parents ont dû dès lors adapter leurs horaires de travail tant bien que mal, la mère voyant même son salaire réduit.

En toute bonne foi, Fabienne et Roger Mazenauer pensaient que leur fille Dounia pourrait, après le jardin d'enfants privé Sorimont de Pesex, fréquenter l'école primaire du même village. Cela quand bien même le couple est domicilié à La Jonchère, sur le territoire communal de Boudevilliers, depuis 1991. Il était même disposé à faire son possible pour honorer l'écolage annuel de 2800 francs que lui aurait facturé Pesex via Boudevilliers, comme la Loi sur l'organisation scolaire le prescrit. Or, la commission scolaire de leur commune de domicile n'a rien voulu savoir, et Dounia Mazenauer va désormais à l'école à Fontaines, comme la

convention conclue avec Boudevilliers le prévoit pour le premier degré primaire.

Le printemps dernier a été plutôt mouvementé pour les Mazenauer. Le 30 mars, le couple a demandé à la commission scolaire de Pesex l'inscription de leur fille à l'école primaire. Cette demande était motivée par le fait que les deux époux travaillent à Neuchâtel, le père dans la police et la mère comme secrétaire à l'administration cantonale. Le 10 avril, les parents demandeurs en ont informé la commission scolaire de Boudevilliers, lui indiquant que Pesex y était favorable. Le 5 mai, le Conseil communal de cette dernière localité informait les parents Mazenauer du montant de l'écolage à payer. Tout semblait aller pour le mieux...

NIET TARDIF

Le 15 juillet, patatras! La commission scolaire de Boudevilliers a indiqué aux Mazenauer qu'elle ne pouvait entrer en matière sur leur demande, celle-ci n'étant motivée, a-t-elle écrit, que par des «convenances personnelles». Des termes qui ont fait tiquer Roger Mazenauer, qui a téléphoné directement au Département cantonal de l'instruction publique et des affaires culturelles (DIPAC) pour s'enquérir de la marche à suivre. Cela au moment où tout le monde s'apprêtait à partir en vacances!

Une semaine plus tard, les pa-

rents ont recouru en s'insurgeant notamment du caractère tardif de la décision de la commission scolaire de Boudevilliers, présidée par Marie-Claire Veuve. Le 8 août, le DIPAC déboutait les parents, indiquant que la LOS avait été respectée. Cette loi ne permet aux enfants de fréquenter une autre école que celle de leur commune de domicile qu'en cas de proximité géographique plus grande, ou si les commissions scolaires des villages concernés tombent d'accord. En l'espèce, aucune de ces conditions de dérogation n'avait pu être remplie.

Les époux Mazenauer ont alors arrêté la procédure, quand bien même ils auraient pu saisir le Tribunal administratif. Leur fille Dounia a donc commencé l'école à Fontaines, le 21 août, et semble s'y être intégrée. Pour les parents, c'est une autre histoire: leurs horaires de travail ne leur permettent pas d'aller chercher Dounia à sa sortie de classe, et ce qui est pire, la mère a dû réduire son temps de travail et, partant, son salaire... Pour une famille qui a une maison à payer à La Jonchère, la situation n'est pas si rose que cela! Sans compter le fait que les structures d'accueil pour enfants du Val-de-Ruz, déjà insuffisantes, ne répondent pas à leurs besoins, malgré quelques démarches, entreprises notamment auprès des Mamans de jour. Contacté, le chef du Service cantonal de l'enseignement pri-

maire, Claude Zwiack, ne peut que déplorer l'issue de cette affaire, qui n'a eu en quelques années qu'un seul précédent dans les Montagnes neuchâteloises. Il a indiqué néanmoins que la LOS lui semblait bien faite. Son texte est en tout cas assez souple pour permettre de nombreux arrangements dans le canton. C'est le cas, par exemple, des élèves de La Montagne de Cernier, qui vont à l'école au village plus proche des Hauts-Geneveys. A Boudevilliers, outre la convention avec Fontaines qui ne laisse au premier village que les élèves de troisième année, il a fallu trouver une solution commune pour le jardin

d'enfants, avec Valangin. Marie-Claire Veuve justifie la décision de la commission scolaire en affirmant vouloir maintenir les enfants scolarisés à Boudevilliers. Pour éviter de fermer le collège, récemment rénové, et pour prévenir la mort du village que cette fermeture engendrerait. Il faut au minimum huit enfants pour garantir une école primaire dans une commune. Elle regrette aussi le cas des époux Mazenauer, et affirme que le caractère tardif de sa décision a été motivé par le fait qu'elle a longuement attendu des nouvelles de Pesex à propos de l'aspect financier de cette affaire. Ph. C.

PARTI PRIS

Une décision politique

Les mésaventures survenues aux parents Mazenauer mettent en évidence le problème du maintien de la scolarité primaire dans les petites communes, même si la Loi sur l'organisation scolaire prévoit des garde-fous suffisants pour que les écoles des petits villages ne soient pas fermées. La commission scolaire de Boudevilliers a agi dans l'intérêt de la sienne, qui n'abrite qu'une seule classe primaire de troisième année, et qui, de surcroît, a été rénovée il y a peu. En l'espèce, cette décision est plus politique que pragmatique.

Il va de soi que s'installer à la campagne ne présente pas que des avantages. A fortiori, un village à l'habitat éclaté comme Boudevilliers pose un problème de transport d'élèves qui ne peut être résolu que par une solidarité entre parents. Cela dans un contexte où des structures d'accueil pour la petite enfance manquent justement, ce que dénoncent les parents Mazenauer.

La commission scolaire a été étonnamment peu loquace dans ses réponses aux parents recourant contre sa décision. Le climat tendu des discussions n'a guère favorisé la naissance d'une solution. C'est assez regrettable, car l'enfant y est finalement perdant. A la campagne, tout le monde s'entraide... Philippe CHOPARD

Rédaction

VAL-DE-TRAZERS

Tél: 038/53 16 46

Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAZERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

AGENDA

Les Hauts-Geneveys

Sus au charbon de bois

C'est cet après-midi que la meule qui a produit trois tonnes de charbon de bois en une semaine va être ouverte par les forestiers qui l'ont surveillée vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Chacun pourra donc se rendre aux Gollières, au-dessus des Hauts-Geneveys, pour acheter un matériau indispensable au barbecue, vendu par sacs de dix kilos. Cette manifestation mettra un terme à la gigantesque exposition «Raconte-moi la forêt», organisée dans le cadre de l'année européenne de conservation de la nature. (comm)

Aujourd'hui aux Verrières

Journée du champignon

La traditionnelle Journée du champignon organisée par le Syndicat d'initiative des Verrières se déroule aujourd'hui. Après les cueillettes, départ à 8 heures depuis la salle de spectacles, l'après-midi sera consacré à un marché aux champignons (cour du collège, dès 14 heures). Suivront une exposition commentée des récoltes du matin (salle des spectacles, dès 15 heures) et un souper dansant ouvert à tous (même lieu, dès 18 h 30). Au menu, divers mets aux champignons! (mdc)

Le TPR à Fleurier

«L'Intervention»

Le Théâtre populaire romand (TPR) propose «un spectacle drôle, léger, haletant et plein de musique». «L'Intervention», une comédie de Victor Hugo, sera jouée à Fleurier mercredi 11 octobre prochain (Salle Fleurisia à 20 h 30). «L'Intervention», mise en scène par Charles Joris, apparaît comme une anthologie des mœurs du XIXe siècle. L'action se déroule à Paris, au temps où la ville avait des sons et des odeurs aujourd'hui disparus. (comm-mdc)

Fenin

Culte des récoltes

Le temple de Fenin célébrera un culte des récoltes, demain dès 10 heures. Les dons, en espèces ou en nature - fruits, légumes et denrées de longue conservation - seront offerts à l'œuvre des Cartons du cœur. (mw)

La rénovation du bâtiment de l'Annexe et sensibilisation des enfants

Chantier didactique à Travers

«Dis maman, c'est dangereux un marteau piqueur?» Les dangers potentiels sont innombrables sur un chantier. Quel qu'il soit. Mais plus encore quand l'immeuble en transformation abrite des enfants. A Travers, la rénovation du bâtiment de l'Annexe - qui fait office de collège et de salle de gym - a servi de prétexte à l'organisation d'un concours de dessin sur le thème de la sécurité. Un chantier didactique en quelque sorte.

Les gosses de l'école primaire, après avoir visité le chantier, ont empoigné crayons de couleur, craies grasses et peinture. Au bout du compte, une kyrielle de dessins réalisés sur des panneaux de paxatex. Des dessins qui seront exposés tout autour et à l'intérieur du bâtiment en transformation. Ils seront là pour rappeler que l'on ne badine pas avec la sécurité.

«Le mois prochain, parents et population seront conviés au

vernissage de l'exposition et à une séance d'information. Tout le monde pourra visiter le chantier», explique Gilles Pavillon, président de la commission de construction. A cette occasion, les enfants seront primés et chacun recevra une belle surprise.

DESSINS PARLANTS

Avant même l'ouverture du chantier, la commission de construction a rencontré la commission scolaire et les enseignants. «Nous avons beaucoup insisté sur la sécurité», lâche M. Pavillon. Il suffit de jeter un coup d'œil pour en comprendre la raison. Des fouilles, profondes de plusieurs mètres, entourent le bâtiment, les planchers sont ornés de trous, les fers à béton jaillissent du sol...

«Les entreprises ont également fait un effort», poursuit Gilles Pavillon. Les protections sont nombreuses. Mais comme il vaut mieux prévenir que guérir, les enseignants ont redoublé

d'attention pendant les récréations.

Une fois exposés, les dessins constitueront autant de garde-fous. Les images sont souvent plus parlantes que les textes. «Surtout que bon nombre d'enfants ne savent pas encore lire», glisse Edith Kirchhofer, membre de la commission de construction.

STOCK DE SOUVENIRS!

Un chantier dans un collège est souvent synonyme de désagréments. Bruits, poussière, chauffage hors course, toilettes fermées... «Tout se passe bien, souligne M. Pavillon, les enseignants font preuve d'une grande ouverture d'esprit. Quant aux mêmes, ils se créent des souvenirs. Ils pourront dire: «Nous y étions.»

Débuté à la mi-juillet, le chantier suit son cours sans trop d'accidents. La commission de construction prévoit que tout soit terminé à la mi-juin 1996. Son président tient à rendre hommage aux nombreux artisans engagés qui travaillent tous dans un esprit positif, s'engageant et collaborent.

Devisés à 2,3 millions de francs, les travaux rendront une nouvelle jeunesse au bâtiment de l'Annexe, construit en 1912 et pratiquement pas rénové depuis. La halle de gym sera améliorée et deviendra encore plus polyvalente avec la construction d'une scène et d'un bar-foyer. De nouvelles salles de classe verront le jour, de même que des locaux pour les services industriels. La liste n'est pas exhaustive. Afin de caser toutes ces améliorations, l'Annexe sera flanquée de deux ailes. Le projet a d'ailleurs été baptisé «Papillon»... MDC

Tribunal de police du Val-de-Ruz

Relations coûteuses

Le Tribunal de police du Val-de-Ruz, présidé par Daniel Jeanne, a condamné mardi un jeune homme de vingt ans à une peine de sept jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et 1890 francs de frais.

Le prévenu avait en effet entretenu des relations sexuelles avec une jeune fille âgée de moins de seize ans. Le président a tenu compte de la différence d'âge entre les deux jeunes gens et des circonstances dans lesquelles les faits se sont produits pour rendre son jugement.

Le Tribunal a également rendu son verdict à l'encontre de H.C., prévenu d'infraction à la Loi sur les établissements publics pour avoir continué à exploiter sa buvette de montagne au printemps alors qu'elle n'était titulaire que d'une patente d'hiver. Même si la facturation de cette patente intervient deux fois par an, pour les périodes de janvier à juin et de juillet à décembre, le document

mentionnait clairement que l'exploitation de l'établissement de la prévenue n'était autorisée que de novembre à avril. L'infraction a été considérée comme récidive. Le président a réduit cependant le montant de l'amende requise par le ministère public, considérant la modicité du chiffre d'affaires réalisé par la prévenue. Il l'a donc condamnée à une amende de 100 francs, à laquelle s'ajoutent 65 fr. de frais.

Pour avoir circulé au volant d'une voiture sans plaques et dépourvue d'une couverture d'assurance de responsabilité civile, L.S. a écopé de 200 fr. d'amende et de 100 fr. de frais. Le prévenu avait utilisé ce véhicule à travers champs, pour aller installer une barrière pour les vaches.

Au vu du très faible trafic sur la route où L.S. a été intercepté et du peu de distance parcourue - 500 à 600 mètres -, le président a considéré que l'infraction était de peu de gravité et qu'il convenait de renoncer à une peine d'emprisonnement. (pt)

Etrange incendie à Travers

Baraque en feu

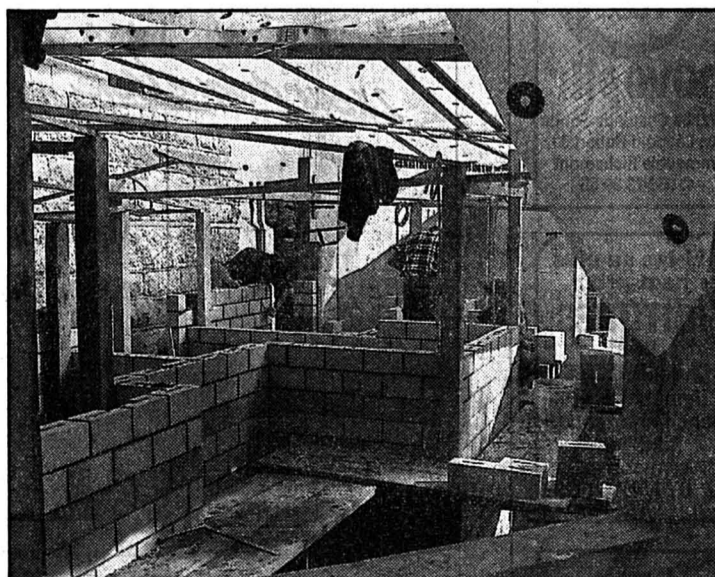
Jeudi après-midi vers 13 h 30, les pompiers sont intervenus pour l'incendie d'une baraque en bois, au Loclat à Travers. Malgré une intervention rapide, la petite construction a entièrement brûlé. Un étrange incendie dans la mesure où le cabanon ne possédait ni installation électrique ni chauffage. Acte de malveillance, négligence d'un tiers?

La baraque faisait office d'abri pour les deux chevaux d'Alphonse Aeby, qui se trouvait à Neuchâtel au moment du sinistre. Quant aux chevaux, avec lesquels M. Aeby fait de la voltige cosaque, ils pâturaient à Couvet. Une chance. Leur propriétaire a déjà pu trouver un nouvel abri pour ses bêtes, dans

la ferme de Robert Leu à Plan-cement.

Pour Alphonse Aeby, le mystère est pour l'heure total. Mais le cavalier reste persuadé que l'on a bouté le feu à son cabanon. «Il n'a pas pu prendre comme cela, tout seul. Je pense qu'il s'agit d'un acte de malveillance.» Ou d'une négligence. La police mène l'enquête, ses limiers sont venus prélever des indices sur le site.

Hier matin, la tristesse dans les yeux, Alphonse Aeby, aidé par une poignée d'amis, était occupé à nettoyer les lieux et à brûler ce qui restait de son abri à chevaux. C'est lui qui avait construit cette baraque sur un terrain qu'il loue depuis des années à la commune de Travers. (mdc)



Travaux de mue pour l'Annexe

Le bâtiment sera flanqué de deux ailes. Le projet a d'ailleurs été baptisé «Papillon». (Impar-De Cristofano)

17e Marché-Concours bovin à Chaindon

La qualité ne paie plus

La beauté du site de Chaindon ajoutée à des conditions météorologiques idéales auraient dû transformer en fête la manifestation organisée par la Fédération des syndicats d'élevage bovin du Jura bernois. Mais les soucis présents de l'agriculture suisse en général et de l'élevage en particulier l'ont empêché. Pourtant la race tachetée rouge du Jura bernois demeure, aux yeux des spécialistes, un modèle du genre.

renforce le sentiment d'inquiétude dans le monde agricole.

PLUS CONCOURS QUE MARCHÉ

Cette insécurité s'est traduite hier par l'absence de véritables tractations commerciales. Entre le marché et le concours, cette manifestation a désormais fait son choix. A l'avenir, cette réunion annuelle pourrait se définir comme un outil de promotion à la mise en valeur de l'élevage d'une région. A entendre le commentaire de Gérard Monnot appelé lui aussi à se prononcer sur les 330 bêtes présentées, les vaches et génisses tachetées rouges du Jura bernois justifient leur réputation de bétail de très bonne qualité.

Cette constance résulte d'une sélection rigoureuse. Indépendamment des conditions économiques, les éleveurs-agriculteurs ne sauraient travailler toute une année avec des bêtes qui ne leur donnent pas satisfaction.

PALMARÈS:

Catégorie 1: (génisses nées après le 20.11.93): 1. Sultanic, propriété de D. Gerber, Sornetan. 2. Tessy, H. Amstutz, Saules. 3. Barbara, C. Amstutz, Fornet-Dessous.

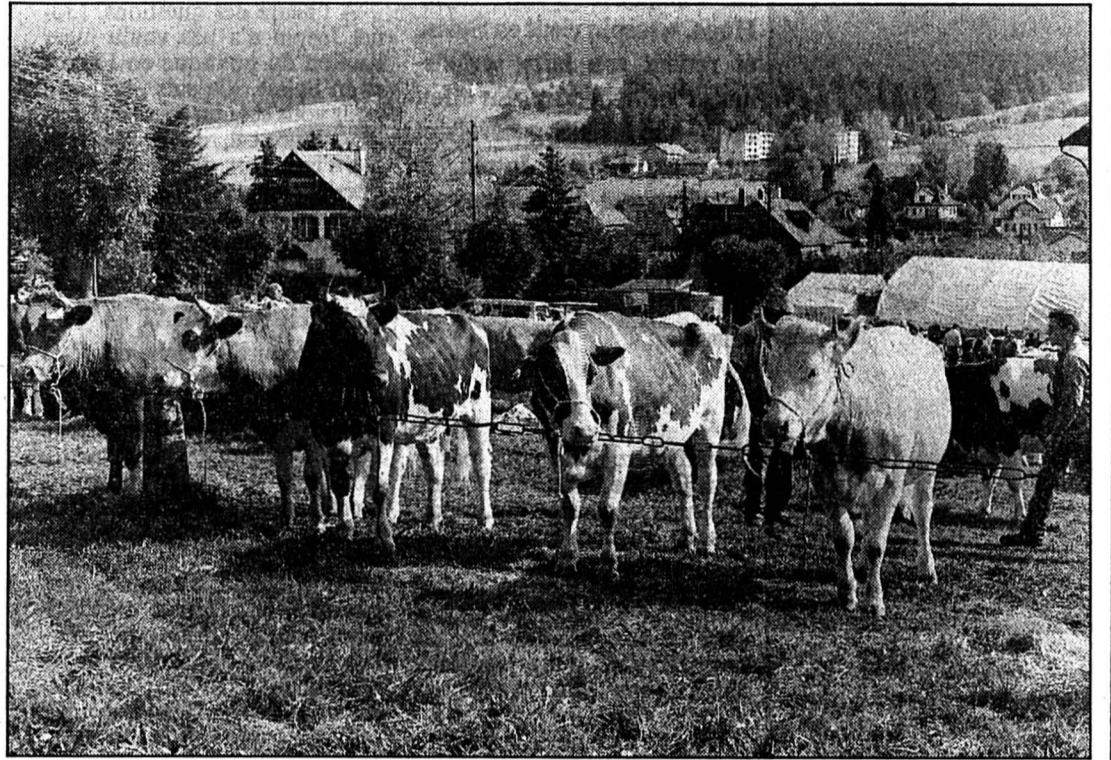
Catégorie 2: (génisses nées entre le 15.8.93 et le 20.11.93): 1. Palma, V. Carnal Souboz. 2. Annette, J.-M. Choffat, Chaux-d'Abel.

3. Sybelle, C. Cattin, Les Cerniers.

Catégorie 3: (génisses nées entre le 16.3.93 et le 14.8.93): 1. Kelly, J. Carnal, Souboz. 2. Bali, A. Meyer, Corcelles 3. Vague, R. Scheidegger, Tramelan.

Catégorie 4: (génisses nées entre le 1.1.93 et le 15.3.93): 1. Jasmine, F. Pfister, Sornetan. 2. Cindy, R. Houriet, Belprahon. 3. Jamaica, P. Schnegg, Montbautier.

Catégorie 5: (génisses avant le 31.12.92): 1. Burgi, D. Linder, Roggenburg. 2. Helanda, F. So-



Réputation confirmée

Les experts ont relevé la qualité d'ensemble du bétail présenté lors de ce Marché-Concours.

comoso, Mt-Soleil 3. Cerise, F. Sauser, Cerneux-Veusil.

Catégorie 6: (vachettes nées après le 1.3.93): 1. Camilla, J. Graber, Sornetan. 2. Hera, K. Gasser, Chaux-d'Abel. 3. Niagara, P.-A. Lecomte, Diesse.

Catégorie 7: (vachettes nées entre le 1.12.92 et le 28.2.93): 1. Arenda, W. Habegger, Roches. 2. Monica, H.-P. Monnier, Orvin. 3. Alaska, P. Amstutz, Rebévelier.

Catégorie 8: (vaches nées entre le 1.9.92 et le 30.11.92): 1. Sonia, K. Gasser, Chaux-d'Abel. 2. Halla, U. Zeller, Moutier. 3. Binette, B. Scheidegger, Les Reuilles.

Catégorie 9: (vaches nées entre le 16.2.92 et le 31.8.92): 1. Gloria, C. Amstutz, Fornet-Dessous. 2. Lisa, K. Gasser, Chaux-d'Abel.

3. Britta, D. Boegli, Les Ecorcheresses.

Catégorie 10: (vaches nées entre le 15.11.91 et le 15.2.92): 1. Tequila, K. Gasser, Chaux-d'Abel. 2. Bosine, W. Habegger, Roches. 3. Pamela, E. Lempen, Mt-Crosin.

Catégorie 11: (vaches nées entre le 1.3.91 et le 14.11.91): 1. Sarah, W. Habegger, Roches. 2. Rose, J.-P. Rollier, Nods. 3. Marina, F. Gisiger, La Tanne.

Catégorie 12: (vaches nées entre le 15.10.90 et le 28.2.91): 1. Fink, J. Tschanz, Courtelary. 2. Frida, R. Grossniklaus, Eschert. 3. Cigale P. Zürcher, Tramelan.

d'Abel. 3. Canadienne, J. Graber, Sornetan.

Catégorie 14: (vaches de productivité nées avant le 31.12.89): 1. Hironnelle, E. Liechti, Fornet-Dessous. 2. Laura, W. Amstutz, Tramelan. 3. Debora, F. Sauser, Cerneux-Veusil.

Classement des jeunes éleveurs (âgés): 1. Nikita, R. Grossniklaus, Eschert. 2. Kerna, R. Lempen, Mont-Crosin. 3. Kelly, J. Carnal, Souboz. (jeunes) 1. Tessy, H. Amstutz, Saules. 2. Palma, V. Carnal, Souboz. 3. Sultanic, D. Gerber, Sornetan.

Collections: 1. Bellelay. 2. Montagne-de-Moutier. 3. Petit-Val. **Miss Chaindon 95:** Sarah, née le 31.10.91, fille de Héli-Et, appartenant à Willy Habegger a été choisie parmi les neuf bêtes classées au 1er rang des catégories 6 à 14. (nic)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Dominique EGGLEER
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Banque Cantonale Bernoise

Baisse du taux

La Banque Cantonale Bernoise a décidé, eu égard à la situation actuelle sur le front des intérêts, d'abaisser le taux hypothécaire de base d'un quart de pour cent à 5% au 1er janvier 1996. Les nouvelles affaires bénéficient immédiatement du nouveau taux. Par ailleurs, elle va davantage tenir compte de l'élément «risque» et individualisera encore plus les conditions régissant les affaires hypothécaires en majorant ou en abaissant le taux de base.

Saint-Imier

Démissions

Le Conseil municipal a pris acte de la démission de Serge Roulin en qualité de délégué de la commune de Saint-Imier au Syndicat hospitalier. L'exécutif local a également accepté la démission de Roland Amstutz qui cessera ses activités de QM local à la fin de cette année. Des remerciements ont été adressés pour les services rendus. (cm)

Collecte pour la jeunesse
Bon écho

La collecte réalisée par les élèves des écoles imériennes en faveur de la journée cantonale bernoise pour la jeunesse a rapporté une coquette somme. C'est à signaler compte tenu de la mauvaise conjoncture que nous vivons actuellement. Il a été possible de répartir le montant récolté en faveur de Pro Juventute, pour le passeport-vacances, et le fonds des courses scolaires, après avoir déduit la part cantonale. (cm)

Moutier

Le talent des aînés

Les personnes âgées du home l'Oréade et de l'étage de gériatrie de l'hôpital pré-vôtois viennent de se faire les auteurs d'une œuvre collective remarquable. Ensemble, elles ont réalisé neuf petits vitraux destinés à la chapelle de l'hôpital. (kr)

Vallée de Tavannes

Hôtels aux enchères

L'Office des poursuites et faillites du district de Moutier vient de publier la mise en vente de 2 hôtels-restaurants. Le 8 novembre à 14 h, le lieu de la vente le Moulin à Loveresse se donnera un nouveau propriétaire, de même que l'Hôtel du Jura à Sorvillier qui sera également misé. (kr)

Hier à Chaindon, 330 vaches et génisses tachetées rouges, présentées par 150 éleveurs, se sont réparties sur le champ de foire. Elles ont dû être les premières surprises de l'espace dont elles disposaient. Lors des deux dernières éditions, près de 450 bêtes avaient été recensées.

Pour Jacob Zahnd, président du comité d'organisation, cette diminution de têtes inscrites au catalogue traduit le climat de morosité économique auquel l'agriculture est actuellement confrontée. Le virage amorcé par la politique agricole du pays et l'application depuis le 1er juillet dernier des accords du Gatt, ombragent l'avenir des gens de la terre.

Surtout celui des jeunes paysans, insiste Jacob Zahnd. Venu de Martherenges en qualité d'expert, Jacques Monachon confortera le propos en insistant sur le cours du bétail en bouche, baromètre nettement à la baisse depuis une année avec une dépréciation marquée depuis le 1er juillet. La perspective de la baisse du prix du lait annoncée pour février prochain,

Foire automnale à Saint-Imier

Animation dans la rue

Il y a deux ans, une ombre a pesé sur une des plus vieilles manifestations régionales. La fréquence de la foire de Saint-Imier prêtait à discussion. L'abandon du rendez-vous de printemps était envisagé. 1550 signatures récoltées en une journée favoriseront le maintien bisannuel d'une ancestrale tradition.

Le dernier vendredi d'avril et le premier vendredi d'octobre, Saint-Imier s'offre l'illusion de posséder une zone piétonne. Hier, environ 80 exposants dont quelques commerçants imériens qui se prêtèrent au jeu, se sont massés entre les deux places villageoises.

HABITUDES MODIFIÉES

Bien que tombant durant les vacances scolaires, ce rendez-vous s'est offert son public coutumier. Président de la société romande des marchands forains, Jacques Perrolle insiste pourtant sur une modification des habitudes. «A Saint-Imier comme ailleurs, le climat économique a des répercussions sur les achats.

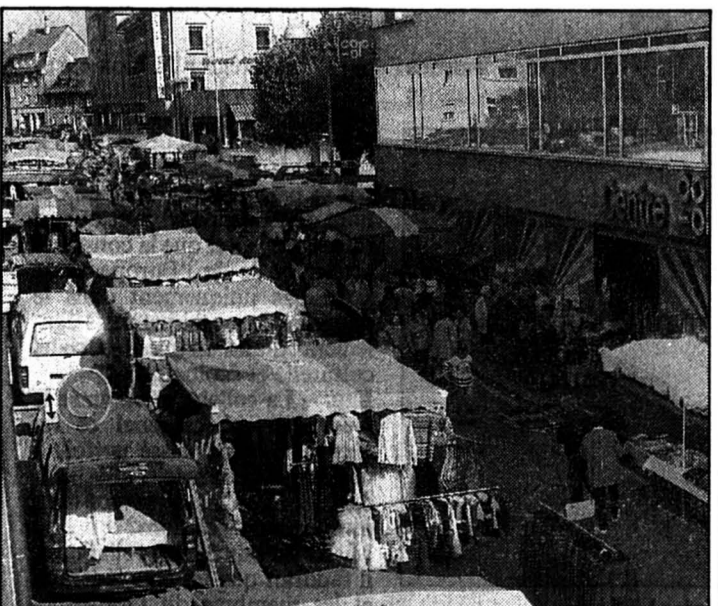
Plutôt que de se lamenter, les forains doivent se souvenir qu'ils ont une fonction d'animateurs de rue. Si tous admettent que les

affaires ne sont plus ce qu'elles étaient, pas un pourtant ne songerait à changer de métier.»

Pour l'ex-banquier et l'ancien pilote de ligne qui viennent de signer une inattendue reconversion, la profession de forain dégage un pouvoir de séduction particulier. Cet attrait s'explique par la totale liberté d'action que

cette activité garantit et par les relations privilégiées qu'elle offre avec la clientèle, même si les porte-monnaie sont moins remplis.

Hier, la clémence du temps est venue conforter le choix professionnel de ceux qui ont épousé la profession de marchands ambulants. (nic)



Zone piétonne

Les deux foires traditionnelles et l'Imériale modifient l'habituel visage de la cité.

(Impar-Chiesa).

Important vote pour l'Eglise réformée bernoise

Il faut définir les droits des étrangers

Le 26 novembre prochain, les Bernoises et les Bernois réformés devront se prononcer sur le droit de vote aux étrangers. Pour l'heure, les Eglises réformées évangéliques des cantons de Berne, Zurich et Saint-Gall sont les dernières à refuser cette reconnaissance. Les catholiques bernois ont, eux, franchi le pas cet été.

Dans les 22 Eglises réformées cantonales qui ont déjà adopté le droit de vote pour tous, le droit de vote octroyé aux ressortissants étrangers est tellement ancré dans les habitudes qu'il semble aller de soi.

CHANGEMENT SANS PROBLÈME

Partout, ce changement a pu être appliqué sans aucun problème. Les Eglises cantonales ne disposent toutefois pas de chiffres témoignant de ce succès. L'Eglise réformée évangélique du canton de Bâle-Campagne exprime probablement l'avis de ses conseillers, lorsqu'elle atteste que le droit de vote donné aux étrangers conduit à un enrichissement de la vie de l'Eglise. Par exemple, des membres de l'Eglise d'origine étrangère font partie de conseils de paroisse locaux.

La solution que l'Eglise réfor-

mée évangélique du canton de Berne soumet aux votants propose que le droit de vote soit pratiqué, au sein des paroisses et au niveau cantonal, sans aucune distinction entre citoyens suisses et ressortissants étrangers. Qui-conque réside dans une paroisse depuis trois mois et fait partie de l'Eglise réformée doit pouvoir voter, élire et être élu.

Par cette réglementation, l'Eglise réformée bernoise rejoindrait les treize Eglises cantonales, dont celles du Jura et de Fribourg, qui ne pratiquent aucune restriction, quant à l'exercice du droit de vote, pour les fidèles de nationalité étrangère.

TOUS SAUF...

Dans les neuf autres Eglises qui ont déjà adopté le droit de vote pour tous, l'octroi du droit de vote aux étrangers est lié à certaines exigences. Celles-ci ont trait, dans certains cas, à la durée de la résidence dans le canton. Ailleurs, on fait une différence entre le droit d'élire et celui d'être élu. Dans le canton de Soleure, il appartient aux paroisses de décider si elles souhaitent octroyer le droit de vote aux membres de l'Eglise d'origine étrangère, mais titulaires d'un permis d'établissement. La plupart des paroisses ont fait usage de cette autorisation. (comm)

Accueil enthousiaste des socialistes jurassiens

Ruth et Lionel en vedette

«La Suisse trait sa vache et vit tranquille» disait Victor Hugo. «Jospin vient en Suisse et retient son lait» serions-nous tentés d'écrire. En effet, invité par les PS genevois et jurassien, Lionel Jospin, le candidat aux 14 millions de voix en France, n'a pas voulu porter de jugement sur les affaires intérieures françaises et suisses.

ne prenne pas la parole... pour saluer ses hôtes. En vain.

A l'heure des questions, Lionel Jospin n'a pas voulu juger l'action du politique en France et en Suisse. «Je suis plus venu pour vous écouter que pour parler», lance-t-il, en ne désirant pas s'immiscer dans les affaires intérieures du pays. Arrive alors Ruth Dreyfuss qui s'en est allée visiter les ateliers de Caritas Jura.

BLOCHER-CARNAT

A Bassecourt, la Halle des fêtes est pleine et chauffée à blanc pour accueillir les deux vedettes. On reconnaît dans leur sillage Peter Bodermann. Les quatre candidats socialistes jurassiens aux Chambres donnent le ton de la campagne. Flèche contre l'armée, Zurich la riche, égalité homme-femme, assurance maternité... les thèmes s'enchaînent. Avec des flèches très affûtées tirées contre Blocher et ses «pendants jurassiens, les radicaux Carnat et Schweingruber opposés à tout progrès social».

Il était chez nous pour parler d'une Europe sociale et solidaire et donner sa caution aux candidats de gauche. Il n'empêche que devant les camarades jurassiens, il a reçu hier un accueil triomphal, auréolé par la présence de la conseillère fédérale Ruth Dreyfuss qui a planté les jalons de son action prochaine.

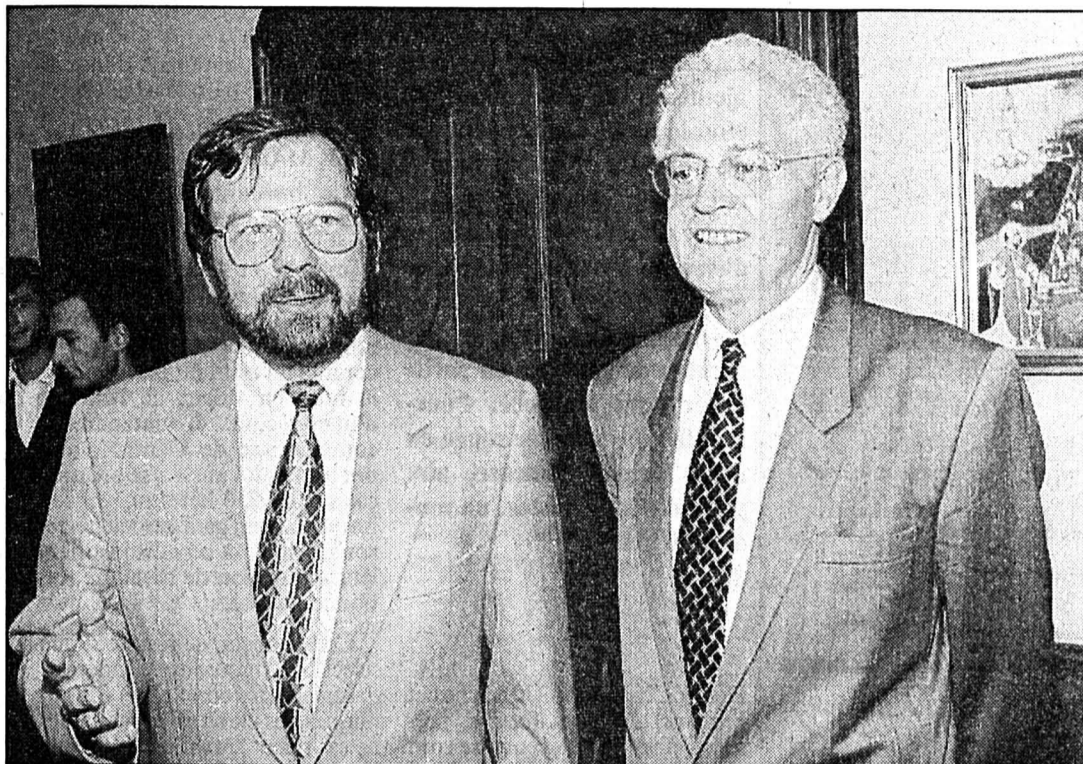
Venu de Genève en train avec Ruth Dreyfuss, Lionel Jospin a fait l'objet d'une attention particulière de la part de la police jurassienne et fédérale (voir encadré). La voiture qui l'a pris en charge a suivi un parcours inhabituel pour atteindre l'Hôtel de Ville de Delémont.

TRIÉ SUR LE VOLET

Une réception avait été mise sur pied en son honneur. Mais, oubliant certainement la tradition d'accueil de la capitale jurassienne, le conseiller communal J.-P. Miserez (PCSI) était intervenu pour limiter le nombre des invités (restreints à 70) et a même insisté, période électorale oblige, pour que le maire Gentil

«Nous ne sommes pas fatigués de la patrie» lance alors Ruth Dreyfuss en taçant Blocher. Et de résumer ses actions futures: jouer un rôle de pionnier dans les transports publics au cœur de l'Europe, préparer la sortie du nucléaire, réussir la 11e révision de l'AVS... «Nous ne voulons pas que cela sente le renfermé ici», conclut la conseillère fédérale chaudement applaudie.

Avec un humour et une aisance incroyables, Lionel Jospin met un point d'orgue à ce show électoral en abordant l'Europe sociale de demain. Mgo



Delémont

Lionel Jospin reçu à l'Hôtel de Ville par le maire Pierre-Alain Gentil.

(Bist)

Sous haute surveillance

Pour le Parti socialiste jurassien (PSJ), il n'était pas question qu'un incident survienne lors de la visite de Lionel Jospin dans le nouveau canton. Il a donc demandé à la police jurassienne d'exercer une surveillance particulière. A l'heure de l'islam et de la passion, on ne sait jamais... Bernard Dula, patron de la police jurassienne, a donné son accord et a mis en place un dispositif tenu top secret. La police fédérale veillait aussi. Une vingtaine de policiers, civils ou en uniformes, ont été mis en action, ce qui représente quelque 200 heures de travail. Comme Lionel Jospin n'est pas un chef d'Etat officiellement reçu par le canton, il appartiendra

au PSJ de payer la note de cette intervention. Claude Héche, ministre socialiste et chef de la police, en convient. Un montant forfaitaire sera adressé au PSJ, une somme de quelques milliers de francs qui va grignoter les 30.000 francs prévus au budget de la campagne du PSJ.

Mais la venue de Lionel Jospin valait bien ce sacrifice... On notera que l'ancien candidat au fauteuil présidentiel français est un habitué de la garde rapprochée.

Pour le second tour contre Chirac, l'Etat français lui avait imposé deux gorilles pour éviter tout incident... Mgo

Rédaction

du JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Porrentruy

Jeune toxicomane condamnée

Un jeune Latino-Américain de 21 ans a été reconnu coupable de vente et consommation d'héroïne par le Tribunal de Porrentruy et condamné à une peine de 10 mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. Un patronage sera instauré en faveur de ce jeune homme qui faisait office de revendeur de drogues à Porrentruy. Il est à la recherche d'un emploi. (vg)

Exécutif

Trois subventions allouées

Dans sa dernière séance, l'Exécutif jurassien a alloué trois subventions: 35.000 francs à la paroisse de Bux (restauration de l'église), 13.500 francs à l'Institut agricole de Courtemelon pour l'achat de divers matériels et 115.900 francs à Vendlin-court pour l'épuration des eaux. (mgo)

AGENDA

Montfaucon

Marche des étangs

Mise sur pied par la société d'embellissement de Montfaucon, la marche des étangs se déroulera ce dimanche. Les départs sont prévus à partir de 7 h 30 au Pré-Petitjean. Trois boucles au choix (de 8, 12 et 18 kilomètres) sont offertes à tout un chacun. Le tracé déborde des limites communales pour atteindre la Gruère. Un dîner à l'étang de Plain de Saigne est prévu à partir de 12 h 30. Une soupe aux pois est offerte alors que grill et boissons sont à disposition des participants. (mgo)

Ville de Delémont

Un organe interne

Le maire de Delémont, Pierre-Alain Gentil, a annoncé récemment le lancement d'une publication interne pour l'administration communale qui compte 120 employés. Ce bulletin A4 distribué chaque mercredi contiendra les décisions du conseil communal prises la veille, des notes de service, ainsi que des informations générales.

Avec JIC 95

Clin d'œil aux mécaniciens

«Le tissu industriel jurassien baigne dans la mécanique. Il faut renouer avec cette tradition et revaloriser la profession». Qui parle ainsi? Gody Aesbacher, le grand industriel de Delémont. Il sait de quoi il parle pour se frotter quotidiennement aux réalités de cette profession.

En lançant «JIC 95», pavillon des métiers de la métallurgie et de l'horlogerie, dans l'enceinte du Comptoir delémontain qui va s'ouvrir vendredi prochain, la Fondation d'impulsion écono-

mique régionale (FIER) fait donc un clin d'œil aux jeunes.

L'effritement des géants du monde de la métallurgie et de la mécanique (Von Roll, Tornos...) ont fait douter les jeunes qui hésitent à embrasser ce genre de métier. Certains autres ne veulent plus tremper les mains dans l'huile. On préfère faire un apprentissage d'employé de commerce quitte à se retrouver au chômage en bout de filière.

Panorama des métiers de la métallurgie et de l'horlogerie,

perspectives d'évolution, démonstration pratique, autant de clin d'œil adressés à des jeunes qui hésitent à se lancer.

Présidée par Jean-Louis Wernli de Delémont, FIER entend redonner des impulsions économiques à la région. Cela passe par des prix à l'innovation ou des apports à des sociétés de capital-risque.

Cela passe aussi, avec JIC 95, par l'incitation des jeunes à se lancer dans les métiers qui font la force et la réputation du Jura. Mgo

Décharge de Saint-Ursanne

Le mandat des enquêteurs

Après sa décision de septembre de constituer une commission d'enquête au sujet de la décharge DMS à Saint-Ursanne, le Parlement vient de définir le mandat de cette commission dans un arrêté qu'il adoptera lors de sa séance du 25 octobre.

Ce mandat est formulé de manière très générale, puisqu'il prévoit que la commission entendra les parties en cause, - l'Etat, Fairtec, l'OFEPF, DMS et peut-être aussi Greenpeace - prendra connaissance du dossier

et des expertises qu'il contient et déterminera si les procédures ont été respectées. Un rapport sera présenté au Parlement, dans un délai qui n'est pas fixé.

Le Gouvernement pourra assister aux séances de la commission et faire aussi rapport au Parlement. La commission comprendra neuf membres, soit quatre du PDC, deux du PLR et du PS, un du PCSI.

Le Parlement devra désigner le président et le vice-président de cette commission. V. G.

Elections fédérales: Michel Rion

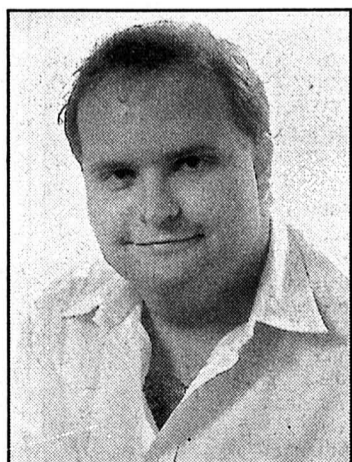
«Le chômage des jeunes est un défi»

Michel Rion de Delémont, candidat JDC au Conseil national, répond aujourd'hui à nos questions. Imp. - Quels dossiers spécifiquement jurassiens entendez-vous défendre aux Chambres?

Michel Rion - Les transports. Suite à une diminution généralisée des prestations du rail, la fermeture de certaines lignes, il devient impératif pour l'Arc jurassien de veiller à son désenclavement par la défense et la revendication d'un réseau routier performant. Achèvement dans les délais de la Transjurane et amélioration de la J18. Les relations transfrontalières: il y a lieu également de parfaire et de poursuivre les contacts déjà engagés avec les régions frontalières (France, Allemagne) en vue d'une prochaine intégration européenne de notre pays.

Imp. - Quelle attitude la Suisse doit-elle adopter en matière d'intégration européenne?

M. R. - Pour des raisons d'abord économiques, notre



Michel Rion

«J'espère représenter le plus de catégories de personnes et pas uniquement les jeunes.» (sp)

pays doit intégrer l'Union européenne (UE). Le Conseil fédéral doit engager sans tarder des négociations avec l'UE en vue de son adhésion. La Suisse ne peut pas se permettre de vivre en dehors de l'Europe. Il faut quand même souhaiter que la construction actuelle de l'Europe ne se fasse pas uniquement dans le domaine économique mais également d'une manière sociale, culturelle et écologique.

Imp. - La collaboration entre le Gouvernement cantonal et les élus fédéraux a laissé parfois à désirer (par exemple crédits N16, J18...). Comment pensez-vous améliorer ces relations?

M. R. - Pour mieux collaborer, il faudrait que les élus fédéraux et les membres du Gouvernement se rencontrent plusieurs fois lors d'une législature, pour établir ensemble les grands projets nécessaires et les aspirations du canton qu'ils représentent.

Imp. - Vous n'avez aucune expérience politique et vous vous portez sur une liste apparentée au PDC avant même que les candidats soient connus. Ne pensez-vous pas que cela sent la cuisine politique et la course aux suffrages des jeunes?

M. R. - Non, il n'y a aucune «cuisine politique». Simplement les JDC ont décidé de participer aux élections fédérales comme en 1987 et en 1991. Si je suis candidat, c'est pour représenter une nouvelle politique, un nouveau souffle, une approche plus dynamique et plus directe de la politique actuelle (être plus proche des électeurs et électrices). J'espère représenter le plus de catégories de personnes et pas uniquement les jeunes. En plus, cela fait 12 ans déjà que je travaille dans les différents comités PDC et JDC au niveau cantonal et communal et depuis 1993, je suis

président du PDC de la ville de Delémont.

Imp. - Comment résoudre le problème du chômage chez les jeunes qui sont particulièrement touchés par ce fléau?

M. R. - Le chômage représente actuellement un véritable défi à notre société et touche plus fortement les jeunes. Il devient impératif de trouver de nouvelles solutions comme par exemple: - le versement généralisé de primes aux employeurs qui offrent la possibilité aux jeunes d'exercer un premier emploi ou une formation supplémentaire. - la création permanente de programmes d'occupation pour les jeunes quittant l'école ou l'apprentissage. Il est regrettable en effet que les jeunes commencent leur expérience professionnelle par un passage à l'office du chômage.

Propos recueillis par Michel GOGNIAT

«Adultère, mode d'emploi», de Christine Pascal

Les vingt-quatre heures d'un couple

Christine Pascal fut brillante étudiante à Lyon. C'est un peu par hasard qu'elle devint actrice en répondant d'abord à l'appel de Bertrand Tavernier pour «L'horloger de St-Paul», puis «Que la fête commence», «Les enfants gâtés», «Autour de minuit». Après une expérience d'écriture sur «Les enfants gâtés», elle se mit à en rédiger elle-même et décida de tourner «Félicité» (1978), qui fut suivi par «La garce» (1984), «Zanzibar» (1987), «Le petit prince a dit» (1992-Prix Delluc), fort beau succès public pour cette coproduction franco-suisse.



Eternel problème de couple
Christine Pascal en propose une analyse, humour en plus

nages d'«Adultère mode d'emploi»? Répondre à cette question, ou savoir y répondre, relève d'une amorce d'inquisition, même si, par certaines déclarations, Christine Pascal dit y avoir mis d'elle-même dans Fabienne.

UN COUPLE D'ARCHITECTES

Fabienne (Karin Viard) est architecte, tout comme Bruno (Vincent Cassel). Vingt-quatre heures de leur vie vont se dérouler sous les yeux des spectateurs, pour eux doublement importantes. Le couple attend une décision d'un ministère qui doit leur confier un important mandat, qui les fera sortir de certaines difficultés financières. L'attente est pesante, elle exacerbe les comportements. Bruno,

un peu coureur, discute avec Sarah (Emmanuelle Halimi), une petite amie de son meilleur ami, Simon (Richard Berry), un dealer en tous genres, mais fort attachant. Il aboutira chez une entremetteuse qui lui «offre» une femme blonde aux yeux bandés, observée par son mari - voyeur curieux de connaître le comportement de sa femme face à l'homme de rencontre qu'est Bruno. Fabienne écouterait Simon tenter de lui suggérer de prendre un amant, sous-entendu lui, qu'elle repoussera d'abord, puis écoutera et auquel elle finira par s'abandonner, jusqu'au moment où elle apprend la décision positive du ministère. Le couple se reformera après avoir accepté des aveux... partiels. Peut-être qu'il sortira un peu plus solide de ce double adul-

tère, unis en tous cas par leur travail. Mais ont-ils vraiment trouvé le bon mode d'emploi de l'adultère?

DÉCOUVERTE

Bruno se livre à une quête sexuelle, ici même un peu sordide, puis brutale et rapide avec la femme aux yeux bandés, qui vit elle aussi ce genre de rencontre organisée et financée par son propre mari. On peut dès lors regretter de la reconnaître peut-être plus tard dans une réunion au ministère: son mystère est perdu! Fabienne, pour vivre son fantasme, a besoin de se croire amoureuse avant de s'abandonner; peut-être l'est-elle vraiment, exaspérée aussi par les incartades de Bruno, même si ce jour-là elle se trompe sur sa partenaire. Peut-être serait-il possible

de vivre d'autres vies avec d'autres hommes ou d'autres femmes? Ici, il s'agit d'un couple assurément solidement lié par son travail et la réussite. Mais ce n'est pas une bien grande découverte que d'observer avec la franchise, la lucidité, la précision de Christine Pascal les différences de sexualité entre un homme et une femme.

Fabienne a l'habitude de soupçonner son mari. Se «venge»-t-elle en rétablissant l'équilibre dans l'infidélité? Mais elle le camoufle sous son élan sentimental et amoureux. Bruno apprendra par Sarah l'infidélité de son épouse, alors que l'on se livre dans la ville à une sorte de course-poursuite pour cacher la drogue en possession du «dealer» Simon. Cette séquence, digne des Pieds-Nickelés, avec la drogue répandue dans les rues, surprend.

Christine Pascal, qui prend souvent la distance de l'humour, surtout à travers le comportement nerveux de Fabienne, affectionne dans ce film les ruptures de ton, de la sensualité à l'émotion, de la sexualité à l'aventure d'une poursuite, d'un travail au trafic. Pas facile de changer de ton, ce qui rend le dernier quart du film inattendu à cause de sa maladresse, qui vient déjà de l'écriture. Mais «Adultère mode d'emploi» est un film vibrant de choses justes, inattendues, souvent plausibles...

Freddy LANDRY
● La Chaux-de-Fonds, ABC, jusqu'au 13 octobre.

RADIO

Bonjour les p'tits loups!

La plupart des auditeurs avaient regretté amèrement la disparition sur le «Première» de la Radio romande de l'ancienne émission de midi dédiée aux enfants. En général, en audiovisuel on applique la même formule qu'en sport: «On ne change pas une équipe qui gagne!» En effet, l'émission rencontrait un vif succès, puisque l'on ne comptait pas le nombre d'enfants qui faisaient appel au «SAS» (Service d'assistance scolaire) pour faire part de leurs préoccupations ou tout simplement à leurs travaux scolaires. Il en résultait une émission didactique et passionnante. Bref, ce fut une profonde erreur de passer cette émission à la trappe.

Très agréable surprise donc à la rentrée sur les ondes radiophoniques, avec Bernard Pichon à l'heure de midi, pour une nouvelle émission à l'intention des enfants, intitulée «Salut, les petits loups» (à 12 h 05, du lundi au vendredi). Le principe en est aussi simple qu'efficace. Les enfants posent des questions sur un problème personnel ou général. Rien donc de très nouveau jusque là. Mais où l'émission devient originale, c'est que Bernard Pichon a imaginé de faire intervenir les «seniors». Une manière de rapprocher la génération des grands-parents de la jeune garde montante. Car c'est une profonde erreur de croire que les aînés et les enfants ne savent plus communiquer entre eux. Les témoignages sont instructifs et même parfois émouvants, car les «aînés» nous rappellent avec tendresse le passé nimbé de nostalgie qui fut le leur. C'est aussi une manière de revigorer le savoir des anciens, qui aurait tendance à disparaître sous le flot d'informations, trop souvent futiles ou parasites.

Ligne de cœur

Quant à la «Ligne de cœur» (du lundi au vendredi en principe à 22 h 05, tél. 021 / 653 70 70), on sait que Bernard Pichon a remis le flambeau à Roselyne Fayard. Inutile de dire qu'en grande dame de l'antenne, elle a repris avec distinction une émission qui exige doigté et sensibilité. Nous voudrions saluer au passage la «radio de qualité» que font des animateurs tels que Bernard Pichon ou Roselyne Fayard, à des siècles-lumière de la télévision bêtifiante, ordurière et méprisante de certains animateurs français. La radio sait encore montrer l'exemple à la télévision. Très réconfortant! B.I.N.

Main verte

Préparation des gazons à l'hiver

Après les jeux des enfants cet été, les barbecue-parties avec les amis, peut-être quelques oublis de votre toutou, votre gazon a mauvaise mine. Renouez-le sans vous donner le mal de retourner la terre et en limitant le temps, désagréable, où la terre reste nue.

La technique de rénovation comporte trois phases avant le semis: traitement, scarification et nivellement. Pour procéder au traitement, il vous faut arrêter la tonte pendant deux à trois semaines, puis appliquer à l'aide d'un arrosoir ou d'un pulvérisateur un désherbant total non-rémanent (la non-rémanence est très importante aussi renseignez-vous bien lors de l'achat). Vous laissez agir ce désherbant pendant deux à trois semaines selon la température.

Dès que la vieille pelouse sera devenue brune, tondez le gazon à ras et scarifiez, ou ratissez vigou-

reusement jusqu'à ce que la terre soit bien apparente. Evacuez tous les déchets avec soin. Vous nivellez ensuite le sol en apportant sur toute la surface une fine couche d'un mélange sable-terre de jardin. Si la terre est très argileuse, apportez un à trois centimètres d'un mélange sable-terreau.

Vous pourrez ensuite semer votre nouveau gazon. N'attendez pas trop, car vous devez semer dans une terre encore suffisamment chaude. Il faut aussi qu'elle soit humide - c'est pourquoi l'automne convient bien à cette opération - car la semence a besoin pour lever rapidement de chaleur et d'humidité.

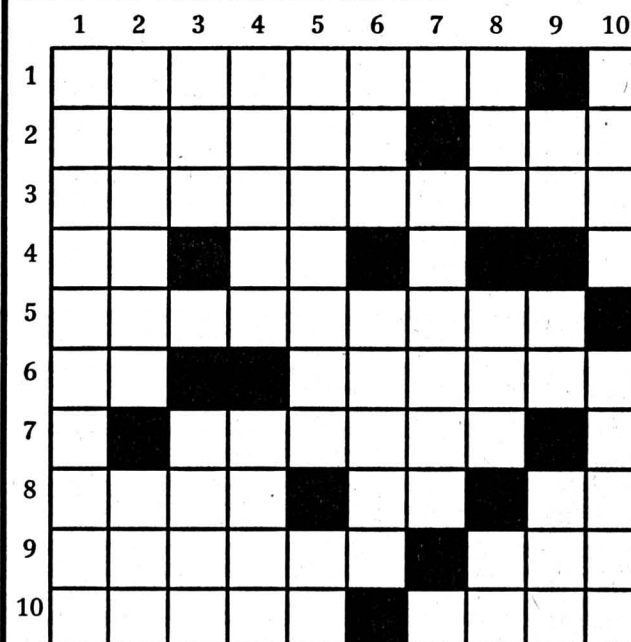
Votre sol ayant été bien nivelé à l'aide d'un rouleau qui aura fait disparaître les petites déformations, vous sèmerez soit à la main à la volée, soit à l'aide d'un semoir mécanique, qui permet de mieux doser la semence et de réussir une

parfaite répartition des graines sur toute la surface à semer. Au moment du semis, vous devez apporter de l'engrais azoté (environ 10 grammes d'amonitrate au mètre carré). Après avoir semé, recouvrez simplement les graines de terre à l'aide d'un léger coup de rateau, puis roulez pour favoriser un bon contact des graines avec le sol. Si la terre est mouillée en surface, attendez pour réaliser le roulage.

Il faudra, après le semis, entretenir le sol humide en permanence. Méfiez-vous des limaces à la levée. Elles sont minuscules et difficiles à observer, mais peuvent provoquer une levée irrégulière. Il est prudent de répandre de l'antilimaces. Vous devrez attendre que votre gazon ait atteint huit à dix centimètres avant d'effectuer la première tonte.

(ap)

MOTS-CROISÉS No 673



Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 672:

Horizontalement: 1. Contrecoup. 2. An - Une. 3. Lévitacion. 4. Egal - Nu. 5. Na - Lucarne. 6. Aéré. 7. Rassembler. 8. Sérés. 9. Edit - Nasse. 10. Récents - Eu. **Verticalement:** 1. Calendrier. 2. Onéga - Dé. 3. Va - Aspic. 4. Trilles - Te. 5. Ures. 6. Elancement. 7. Tua - Bras. 8. Oui - Rôles. 9. Uno - Esse. 10. Penseur - Eu.

Patrimoine

Métallurgie médiévale

Grand centre de production de fer dans le passé, Vallorbe (VD) va renouer avec la métallurgie du Moyen Age le temps ce week-end. Les 7 et 8 octobre, des forgerons présenteront au public une réduction de minerai de fer en bas fourneau au Musée du fer et du chemin de fer. Pratiquée dans la région depuis l'Age du fer jusqu'au Haut Moyen Age, cette réduction en bas fourneau sera effectuée dans le cadre de l'exposition «1495-1995, 500 ans d'activité métallurgique aux Grandes forges de Vallorbe». Le four reconstitué au musée s'ins-

pire de ceux découverts à Boécourt (JU).

Présentée sous forme chronologique, l'exposition évoque les personnalités marquantes de cette industrie et quelques procédés techniques essentiels. Elle sera prolongée jusqu'au 5 novembre, afin d'accueillir l'artisan corse Jean-Pierre Emmanuelli. Ce dernier coulera diverses pièces en bronze, samedi 4 et dimanche 5 novembre. Ouvert en 1980, le Musée du fer perpétue la tradition métallurgique de Vallorbe, en invitant des artisans à y exercer leur art. (ats)

Education

Enfants exploités

Plusieurs organisations suisses d'entraide ont créé tout récemment à Berne une fondation destinée à combattre l'exploitation des enfants travaillant dans la fabrication des tapis. Pain pour le prochain, Caritas, la Déclaration de Berne, Action de carême, Swissaid et l'Association suisse pour un commerce loyal du tapis d'Orient sont à l'origine de cette initiative, à laquelle se sont associés les milieux économiques. La «Fondation pour

des conditions équitables dans la production et le commerce de tapis» (STEP) entend améliorer les conditions sociales et économiques dans les pays du tiers monde et combattre l'exploitation des enfants travaillant dans ce secteur. Les consommateurs pourront se joindre au mouvement en achetant leurs tapis chez des commerçants qui se sont activement engagés dans la fondation. Ces tapis porteront un label correspondant. (ap)

Musique: Concours Chopin

Suspense à Varsovie

Jusqu'au 21 octobre, Varsovie est la capitale mondiale du piano, avec le Concours Chopin, qui a notamment lancé sur la scène internationale des solistes comme Martha Argerich, Maurizio Pollini, Krystian Zimerman ou encore Ivo Pogorelic. Cent-quarante jeunes virtuoses de trente-trois pays s'y mesurent, dans l'exécution des œuvres du compositeur romantique du XIXe siècle. Evénement majeur de la vie musicale, ce

concours est de plus en plus dominé par les Japonais, qui vouent un culte tout particulier à Chopin. Vingt-trois pianistes japonais forment le groupe étranger le plus important, tandis que les candidats polonais (dont Anna Stempin, une jeune pianiste que les mélomanes neuchâtelois ont pu entendre en mai dernier, dans le cadre du Mois culturel polonais) sont au moins autant.

(ats/afp/s)

Suisse romande

8.05 Journal canadien 8.30 Capitaine Fox! 9.35 Molly 10.00 Le mystère du Temple du soleil...

Sport: voir aussi Suisse 4

20.15 Météo

20.20 Julie Lescaut Double rousse

Avec Véronique Genest, Jérôme Anger, Mouss Diouf. La mort de Jérôme Blanchet ne fait pas pleurer dans les chaumières...



21.55 Urgences

Un jour comme les autres 22.45 Viva Une Suisse rêvée: le paradis perdu

Suisse 4

6.00 Euronews. 8.00 Gymnastique: Championnats du monde. Concours multiple messieurs (en différé)...

Allemagne 1

12.00 Presseclub. 12.45 Tagesschau. 13.10 Twist total. 13.35 Moskito - nichts sticht besser...

TF1 France 1

5.50 Côté cœur. Série 6.15 Mésaventures. Série 6.40 Journal 6.50 Club Dorothée 7.25 Disney club...

20.00 Journal/L'image du sport 20.30 Résultat des courses / La minute hippique

20.45 Terminator II

Le jugement dernier Film américain de James Cameron Avec Arnold Schwarzenegger, Robert Patrick, Linda Hamilton

23.15 Le retour des Charlots

Film de Jean Sarrus Avec Les Charlots, Guy Montagré 0.45 TF1 nuit / Météo

R.T.L.

12.00 Kelly. Série. 12.30 La vie de famille (R). 12.55 Mes deux papas. Série. 13.25 Alerte à Malibu...

ZDF Allemagne 2

13.15 Damals - vor vierzig Jahren. 13.30 Das Mädchen Rosemarie. Deutscher Spielfilm (1958)...

France 2

6.00 Série: Rallye 7.00 Les matins de Saturnin 8.00 Tout un jardin 8.30 Expression direct: CGC 8.45 Emissions religieuses...

20.35 Météo

20.50 Cours privé

Le grand film du dimanche: Film français de Pierre Granier-Deferre (1986) Avec Elizabeth Bourguine, Michel Aumont, Xavier Deluc

22.25 Taratata

Proposé et animé par Nagui Invité: Roland Orzabal, guitare et claviers, du célèbre groupe «Tears for Fears»

TV 5 Europe

12.15 Référence. 12.40 Météo des cinq continents. 12.45 Journal télévisé de France 3...

SWF Allemagne 3

13.00 Käpt'n Blaubär Club 13.57 Zoo-Olympics 14.00 Fahr mal hin 14.30 Winerfestumzug Neustadt an der Weinstrasse...

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 7.40 Minikeums 8.55 Téléjaz 10.00 Microkids Multimedia 10.20 C'est pas sorcier 10.50 Expression directe: UNPAL 11.00 Outremers...

20.00 Cyclisme

Championnats du monde professionnels sur route en Colombie

22.35 Dimanche soir

23.25 Soir 3 23.45 Cinéma de minuit: Cycle Tod Browning: L'oiseau noir



VIVA - Une suisse rêvée: le paradis perdu. TSR 22.45

Suisse alémanique

12.00 Sternstunde Kunst. Was bleibt... 13.00 Tagesschau. 13.05 Sport aktuell. 13.50 Brennpunkt 14.00 Der Wachsbubenstrauss...

RAI Italie 1

8.30 Speciale estate: La banda dello Zecchino... Domenica. All'interno: La nuova avventura di Winny Puh. Cartoni. Albert il quinto oschiettiero...

La Cinquième

9.30 Alphabets de l'image. 9.45 L'oeuf de Colomb. 10.00 Mag 5. 10.30 Pas normal! 11.00 Business humanum est...

Arte

19.00 Cartoon Factory 19.30 Métropolis

20.30 Journal 20.40 Thema: Orson Welles Itinéraire d'un enfant prodige

20.50 Citizen Kane

Film américain d'Orson Welles Avec Orson Welles, Dorothy Comingore

22.50 Welles et Hollywood

Montage d'archives 23.00 Orson Welles, l'homme orchestre

M 6

8.10 Loin de ce monde. Courrier du coeur 8.40 Les mamans cool. Méli mélodrame 9.05 Roseanne. Le roc du bain...

20.00 Les garçons sont de retour Ne dis pas à maman que le baby-sitter c'est Rick

20.40 Zone interdite

Magazine proposé et présenté par Patrick de Carolis - Voyance: le marché de l'avenir Ils sont au moins 50.000 en France à se partager 20 milliards de francs...

22.45 Culture pub

23.15 Chantage intime Téléfilm italien de Lawrence Webber Avec Ramba, Gian Luigi Ghione 0.40 Sport 6

RTP Portugal

6.00 Remate (R). 6.30 Roleta russa (R). 7.30 86-60-86 (R). 8.00 A cativa que me tem cativo (R)...

Eurosport

8.30 Golf (R). 9.30 Motocyclisme (R). 10.00 En direct: Motocyclisme: Championnat du monde, Barcelone...

RADIOS

La Première

7.54 Pronostics PMU. 8.22 Monsieur Jardinier: courrier et sujet du jour. 8.32 Monsieur Jardinier: téléphones des auditeurs...

Espace 2

6.10 Initiales. 9.10 Sion/VS: Messe. 10.05 Meyrin-Village/GE: Culte. 11.05 Fin de siècle. 12.05 Concerts d'ici. 13.30 Dimanche, en matinée...

Suisse alémanique

7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Ein Wort aus der Bibel. 8.00 Morgenjournal. 8.10 Sport. 8.30 KinderClub. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen...

RTN

8.00 Le journal + sports. 8.15 Radio réveil. 9.00 Le journal + sports. 9.15 Jazz Cocktail. 11.00 L'Odyssée du rire. 11.33 PMU. 12.15 Le journal de midi. 12.30 Juke Box...

Radio Jura bernois

6.00 RSR 10.00 RSR info - Emission religieuse. 10.30 Musique. 11.00 Sport et musique 12.15 Test auto rediffusion...

J'ÉCOUTE 1008

9.00 Flash FJ. 9.05 Dimanche dédi-caces. 10.00 Flash FJ. 10.05 Pronostics PMU. 10.07 Dimanche dédi-caces. 10.15 Odyssée du rire...

Les «Carnets d'Orient» de Ferrandez La fin d'une Algérie

Le lumineux cycle des «Carnets d'Orient», ou l'histoire de l'Algérie française vue par Jacques Ferrandez à travers ses souvenirs familiaux, se termine. Mais il envisage une suite qui, pour une fois, n'est pas dictée par la loi des séries et de la mercatique, mais par les impératifs de l'Histoire. Rencontre avec un auteur habité par son sujet.

Le cimetière des princesses, qui sort chez Casterman, est la grande BD de la rentrée. Elle conduit Marianne, jeune étudiante des beaux-arts d'Alger, sur les traces du peintre Joseph Constant, le héros du premier volume de la série. Elle découvre au marché aux puces ses carnets de voyages et de croquis, et décide de suivre son périple, 120 ans après. L'histoire se termine dans les ruines d'Orléansville, ravagée par un tremblement de terre le 9 septembre 1954.

ça en route, et il est fort probable qu'un jour ou l'autre je m'attaquerai à la période 1954-62, c'est-à-dire à la guerre d'Algérie elle-même.

Quand j'ai commencé ce cycle, en 1984 (le premier album est paru en 1987), l'Algérie était relativement tranquille. Mais au fur et à mesure de mes albums, je me suis fait rattraper par l'Histoire. Il est vrai qu'aujourd'hui on a envie d'en savoir davantage et, à la lumière de la période de décolonisation, tenter de mieux comprendre ce qui se passe aujourd'hui. Du coup, traiter de la guerre d'Algérie avec un épilogue de nos jours serait une façon de boucler la série, peut-être sur deux ou trois albums. La tentation est là et je vais y céder.

Comment ressentez-vous le drame algérien actuel?

Cette deuxième guerre d'Algérie me touche non seulement sur le plan sentimental parce que j'y suis né, mais aussi parce

Pourquoi vous arrêtez-vous là, alors qu'il s'est passé tant de choses en Algérie par la suite?

Jacques Ferrandez: - Au début, je ne comptais pas aborder de front la guerre d'Algérie. Ce qui m'intéressait, c'était d'essayer de comprendre comment les choses avaient pu se mettre en place pour en arriver à cette dramatique extrémité. Mais maintenant que j'ai travaillé dix ans sur le sujet, je me dis que c'est un peu bête de laisser tout

La chronique d'Ariel HERBEZ

L'album est dédié à ses parents, «ici et au-delà». A sa famille pieds-noirs. C'est dire l'intimité avec laquelle Jacques Ferrandez vit la colonisation de l'Algérie, même si ses parents l'ont quittée alors qu'il n'avait que quelques mois, au début de 1956, et qu'il n'en a pas de souvenirs directs.



Dans le dédale de la casbah d'Alger
Une remontée saisissante dans l'histoire algérienne (sp)

BULLES

TROIS MILLE!

Spirou, l'hebdomadaire des éditions Dupuis fidèle au rendez-vous depuis le 21 avril 1938, sort son numéro 3000! Il fallait bien sûr trouver de l'inédit. Vous découvrirez dans les kiosques la semaine prochaine la BD qui se lit avec les oreilles: un disque compact de 65 minutes assure le bruitage et le dialogue des Femmes en blanc, de Pierre Tombal, de Jérôme K. Jérôme Bloche et des autres. Effet garanti.

SPÉCIAL PRATT

Le magazine (A Suivre) consacre l'essentiel de son numéro 213 à un hommage à Hugo Pratt: dessins et BD de Moebius, Manara, Schuiten, Comès et Tardi notamment, plus une histoire complète inédite en français, réalisée pour l'armée de l'air italienne, dans un ciel lointain (voir «L'Impartial» du 6 mai 1995).

OTT DÉDICACE

Après Tales of Error le talentueux Zurichois Thomas Ott, toujours aussi noir et cauchemardesque, publie Greetings from Helville (Edition Moderne). Pas de problème de langue, c'est sans parole. Il dédicace à Berne, à la librairie Stauffacher. Il y sera en compagnie de M.S. Bastian, qui vient de recevoir une bourse fédérale pour les arts appliqués: il dédicacera Päng, d'après Bukowski (même éditeur).



FESTIVALS PROCHES

A signaler deux festivals de BD proches de nos frontières. La 13e Fête de la BD d'Audincourt, dans le Doubs, se déroulera du 13 au 15 octobre avec, parmi bien d'autres événements, une exposition sur Yakari de Job et Derib, et un hommage au franc-comtois Christophe, l'un des inventeurs de la BD. Et le week-end suivant, les 21 et 22 octobre, le Festival de Chambéry, en Savoie, accueille Albert Weinberg comme invité d'honneur.

A. HZ.

titeuf PAR ZEP

© GLENAT

LA COLO

J'VEUX PÔ Y ALLER!

ALLONS... TITELUF.

TU VERRAS... TU TE FERAS PLEIN DE COPAINS!

J'VEUX PÔ!

ÇA SUFFIT MAINTENANT, TITELUF!

WAOON J'VEUX PÔ!

M'EN PUIS-J' MANGER RIEN PIS APRES J' SERAI MORT, NA, GRAND MOUBOU.

BONJOUR... UN RECALCITRANT, HEIN?

OUI... OUI...

SALUT... TU VIENS P'ARRIVER?

NON...

MOI C'EST CAROLINE.

HEU... TOUT EST ARRANGÉ, TITELUF. ON TE LAISSE AVEC LES MONITEURS...

OUI... OUI...

ON VIENS TE CHERCHER SAME-DI... SIX JOURS CA PASSE VITE TU VERRAS.

OUI... OUI...

SOIS SAGE... AMUSE-TOI BIEN.

SMUTCH

OUI... OUI...

TÉLÉPHONE SI QUELQUE CHOSE NE VA PAS... MANGE BIEN À SAMEDI!

C'EST ÇA...

JE SAIS PÔ SI ÇA TE FAIT ÇA, MAIS CHAQUE FOIS QUE JE LAISSE MES PARENTS S'ÊTRE, ILS ONT UNE DE CES PEINES À S'ARRACHER...

que j'ai des amis dessinateurs de presse algériens qui sont directement menacés pour avoir pris parti contre le FIS et qui doivent maintenant se terrer. J'y suis retourné pour la première fois il y a deux ans, pour un travail en commun avec l'écrivain Rachid Mimouni sur la casbah d'Alger. J'y ai fait de très belles rencontres, et notamment le personnage de Momo que j'ai intégré dans mon histoire. Il a été mon guide dans la casbah, dont il est un peu la figure emblématique.

L'album et le cycle se terminent dans les ruines du tremblement de terre et avec une phrase: «Il ne reste plus rien de Joseph Constant». Est-ce une façon de dire que la terreur intégriste a tué l'Algérie?

Dans mon esprit, c'est plutôt la fin du rêve des Français qui étaient en Algérie. Ce tremblement de terre, c'est une métaphore pour annoncer d'autres séismes, politiques ceux-là, qui vont briser cette histoire commune entre la France et l'Algérie. C'est aussi, avec la destruction du tableau orientaliste qui est le fil conducteur de la série, la fin d'un mythe, d'une représentation rêvée de l'Algérie, assez loin de la réalité.

Quelle est la place des souvenirs de famille dans votre œuvre?

Ils sont surtout apparus dans *Les fils du Sud*, le troisième album, où je reprenais directement les histoires et les anecdotes que me racontait mon grand-père, le fils du chef de gare. Mais dans *Le Centenaire*, j'ai imaginé des destins d'adultes qui n'ont plus rien à voir avec ceux de mon grand-père, de son frère et de ses amis. Si bien que le personnage de Marianne, sa fille, n'a plus aucun rapport non plus avec ma mère ni avec notre histoire familiale, qui est moins romanesque que ce que j'ai raconté! Mais mon imagination reste ancrée dans une réalité historique précise, et elle est nourrie de témoignages, de la littérature et de la presse de l'époque.

Des projets plus immédiats?

Une version en bande dessinée de *Jean de Florette* et de *Manon des sources*, de Marcel Pagnol, en coédition avec Casterman. Je travaille avec ses héritiers, et notamment sa veuve: les démarches sur les droits ont été longues, mais c'est fait et nous avons passé à la phase concrète: la famille Pagnol m'a donné son feu vert sur le projet d'adaptation et mes premiers dessins.

Jacques Ferrandez:
Le cimetière des princesses
(Casterman)